# l'unité

N° 124 -4F L'hebdomadaire du Parti socialiste 20 au 26 Septembre 1974


# ALLEZ «FRANCE»




Coll. Fondation Jean Jaurès

# Pétrole: le piège américain

# LA MORT MADE IN FRANCE

## LA VIOLENCE POUR LA VIOLENCE

La violence. Ici et ailleurs. Celle dont on parle, qui fait les titres — les gros. Et celle que l'on tait, celle de tous les jours, habituelle, presqu'acceptée. La violence, c'est une grenade au Drugstore, les incendies en chaîne, les otages retenus. Signes d'un monde déréglé, reflet brutal — et odieux — d'une civilisation malade. Car de plus en plus souvent la violence devient gratuite.

(suite en page 2)

# Sommaire


3 **PETROLE : LE PIEGE AMERICAIN, PAR YANN FITT**
**Profitant du dernier avatar pétrolier les Américains vont exiger le soutien inconditionnel des Européens et le retour du dollar comme monnaie de réserve.**

4 **ELECTIONS : ARDECHE, ARRETER LA SAIGNEE, PAR CHRISTINE COTTIN**

5 **EDITORIAL : LES CHOSES SERIEUSES, PAR CLAUDE ESTIER**

7 **CHANGER LA VIE POLITIQUE**

8 **GREVES : ALLEZ « FRANCE », PAR NICOLAS BRIMO**

11 **SECURITE SOCIALE : LES SALARIES PAIERONT, PAR MICHELE BACKMANN**
**« Il est scandaleux de faire payer les retraites des avocats par l'O.s. de chez Renault » (Michel Debré).**

12 **INFORMATIQUE : DERNIERE BRADERIE, PAR ARIELLE THOMAS**
**Peut-on laisser les Américains seuls maîtres du jeu dans un domaine aussi capital que l'informatique ?**

14 **O.R.T.F. : DES P.D.G. SURS, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS**

15 **ETHIOPIE : LA CHUTE DU LION, PAR CLAUDE FUZIER**

16 **POPULATION : LA TERRE EST-ELLE VIDE ?**
**L'année prochaine la population mondiale passera le cap des 4 milliards. Elle atteindra 6,5 milliards en l'an 2 000. Tout le problème est de savoir si d'ici là la croissance sera enfin justement répartie**

18 **PAYSANS : LE VIN MEURT DU PINARD, PAR JEAN-LOUP REVERIER**
**La piquette et les négociants qui l'achètent étouffent les vins naturels de qualité et ses producteurs. Les bons vins servent trop souvent à relever, par coupage, une bibine produite à haut rendement. Les paysans n'acceptent plus de trinquer...**

21 **ENSEIGNANTS : CHOMEURS OU NOMADES, PAR JEAN-PIERRE MOULINS**
**La politique gouvernementale contraint des milliers d'auxiliaires au chômage ou au nomadisme perpétuel.**

22 **TELEVISION : UN COUAC ! PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS**
**Comment la Gestapo défend son image à la télévision à travers la vision allemande de l'Orchestre rouge.**

24 **LIVRES : LE VOYAGEUR IMPERIAL, PAR GEORGES FRAMERIES**

25 **CINEMA : LA LIBERTE ENTRE LES LIGNES, PAR SERGE RICHARD**

26 **ARMES : LA MORT MADE IN FRANCE, PAR NICOLAS BRIMO**
**La France de Giscard doit exporter. Nous vendrons donc de plus en plus de canons. La mort made in France se vend comme n'importe quel lave-vaisselle. Facilités de paiement comprises.**

32 **CHILI : L'AME DU COMPLOT, PAR CLAUDE FUZIER**
**Henry Kissinger, Prix Nobel de la Paix, avait fait de la mort du Chili démocratique une affaire personnelle.**



PHOTOS ET DESSINS
A.f.p. (pages 1, 9, 15, 27). Barrigues (pages 4, 13, 23, 32). Batellier (page 8). Jean-Pierre Coureuil (pages, 17, 20, 25, 26). Lacroux (page 28). Solo (page 15). Viva (pages 18, 19).



Collection Jean-Jacques Lebel


Il fut un temps où le mouvement révolutionnaire s'interrogeait sur le rôle de la violence dans l'Histoire. Selon les pays et les situations, l'interrogation n'est pas terminée. Les réponses parfois tranchées, parfois hésitantes s'expliquent, se comprennent. Cette violence-là est affirmée, réponse à une autre violence devenue insupportable. Face aux armes des bourreaux, celles des révoltés parlent. Ce sont souvent des armes de fortune, inefficaces, presque dérisoires. Rarement les peuples ont eu en main les armes qui font la décision. Les bourreaux, eux, les ont toujours eues.

Mais chaque fois qu'un peuple a décidé à son tour d'utiliser la violence, ce fut après une douloureuse interrogation, une longue mise en œuvre. L'exemple chilien, la lente préparation de la résistance, en témoigne.

L'Europe — et la France — connaît à son tour une vague d'explosions, d'attentats, d'enlèvements. Et là, il est difficile — impossible même — de trouver la moindre justification aux actes commis. Parfois ceux-ci sont le fait de l'extrême droite. Parfois de mouvements se réclamant d'un nationalisme ou de groupes révolutionnaires ayant — pour des raisons pas toujours glorieuses — exporté leur action.

Cette fois, il ne semble pas que ce soit le cas : des incendies volontaires en chaîne à l'attentat du Drugstore, il paraît évident que l'on se trouve devant des actes isolés, sans signification politique. La violence devient un cri individuel, un cri tragique, solitaire, malfaisant.

Et il serait trop simple d'affirmer, comme certains l'ont fait, qu'il s'agit de fous, de déséquilibrés, intoxiqués par les écrits de Che Guevara ou l'exemple de guérilleros lointains. Ici, la violence n'est que le reflet d'une société bloquée. D'une société de plus en plus dure. L'intoxication vient d'ailleurs.

Les inégalités qui marquent la société française, le peu — le mot est faible — de pouvoir dont disposent les citoyens, l'acculturation et l'isolement tragique des citadins expliquent mieux que de longs discours ces actes de « fous ». Ceux qui brûlent les voitures, les entrepôts, ceux qui lancent des grenades, ne font que reproduire en plus tragique l'attitude de ceux qui, enfermés dans un monde fou que l'on proclame monde libre, refusent les règles du jeu, cassent et pillent. Et, du délinquant au criminel, il n'y a pas loin...

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que de tels actes soient commis et que, pour briser le mur du silence, du mépris, certains en arrivent aux dernières extrémités. Cela aussi condamne notre civilisation. En prouvant par l'absurde qu'elle n'est pas faite pour que les femmes et les hommes y vivent heureux. Incapable d'assurer à chacun le cadre de vie, le type de rapports, l'épanouissement nécessaires, refoulant au plus profond de nous les besoins les plus vitaux, créant des besoins artificiels, proposant, par la télévision, le livre et le film, des « modèles » dont la force est la seule qualité, notre vieux monde secrète lui-même de tels éléments. Et la rapidité de l'information, livrant à chaud l'événement, en multiplie l'impact.

Alors, ceux pour qui l'Ordre est le seul but, un ordre étrange puisqu'il est source de désordre tragique, crient au voleur, réclament la sécurité, lancent des anathèmes. Pas seulement contre ceux qui commettent des actes inexcusables mais, par un étrange amalgame, contre ceux qui veulent changer le monde. Perversion bien explicable, mais insupportable.

Les morts du Drugstore, les 63 du Boeing vietnamien, les otages de La Haye sont les victimes de ce vieux monde. Et ceux qui croient que l'on peut le changer en employant ses armes sont aussi ses victimes. ■

**Pétrole**

# LE PIEGE AMERICAIN

## Profitant du dernier avatar pétrolier, les Américains exigent le soutien inconditionnel des Européens et le retour du dollar comme monnaie de réserve.

La décision de Vienne n'était pas encore digérée par les calculatrices des compagnies pétrolières et les gouvernements des pays consommateurs que Henry Kissinger entrait en lice. Comme après la guerre d'octobre, comme en février dernier, Washington profite de la dramatisation pétrolière pour reprendre les rênes du char occidental.

L'Europe cherche — tout en prenant bien les moyens de ne pas réussir — à faire une vague unité sur une politique énergétique sur le papier bruxellois. Même ce chiffon de papier ne mentionne plus la clause qui affirmait l'indépendance européenne par rapport au grand frère américain.

Tout est prêt, donc, pour que cette Europe-là aille s'agenouiller aux pieds du bon docteur Kissinger, qui a convoqué pour la fin du mois les grands pays (Grande-Bretagne, R.f.a., Japon, France) pour constituer un front de consommateurs.

Cette fois la France ne résistera pas aux sirènes atlantiques. Kissinger fait en sorte que la face de la France soit sauve. Il n'est toujours pas question pour elle d'entrer dans le groupe des Douze qui, depuis la fin du premier trimestre, essaie de mettre au point le plan d'urgence en cas de nouvelle crise pétrolière. Un plan — inutile de le préciser — très favorable aux Américains : presque tous les pays consommateurs mettraient leurs ressources en commun, même si un embargo était lancé contre les Etats-Unis à la suite d'une aventure au Proche-Orient.

Cette relance de Kissinger était inscrite dans les faits depuis les réunions du château de Champs, où le représentant américain a tapé sur la table et menacé. Les intentions des Etats-Unis sont claires : le dollar doit redevenir monnaie de réserve et les Occidentaux doivent se ranger inconditionnellement sous la bannière américaine. La France semble ne pas avoir fait d'objections à cet ultimatum. Les producteurs de pétrole réunis à Vienne ont largement facilité la tâche des Américains en augmentant le pétrole d'un demi-dollar par baril. Pour la France, par exemple, cette hausse est dramatique. Il lui en coûtera 2 milliards de francs supplémentaires en devises. C'est 500 millions de francs de plus que les économies attendues du plan lancé par Michel d'Ornano voici une quinzaine de jours. Donc, le gouvernement français est contraint de lancer un nouveau plan draconien impliquant le rationnement de l'essence et du fuel. Et, cette fois-ci, il ne pourra plus être accompagné de propos lénifiants.

Il reste à savoir comment dramatiser l'événement. Mardi soir, à Talloires, devant les députés Républicains indépendants, Jean-Pierre Fourcade a lancé l'offensive, annonçant pour un proche avenir le rationnement. Le gouvernement, après des mois de laissez-faire, après un plan sans consistance, va donc devoir, pour faire oublier son imprévision, crier à l'écorché. De là à ce qu'il propose aux Français une « économie de guerre », il n'y a qu'un pas.

Apparemment les producteurs ont agi comme s'ils voulaient pousser les pays consommateurs dans les bras d'une Amérique qui apparaît comme le seul recours aux gouvernements divisés, impuissants devant cette nouvelle contrainte extérieure. L'attitude des pays comme l'Arabie saoudite et le Koweit qui sont puissamment liés aux intérêts américains est difficilement compréhensible. Certes, ils sont mécontents de l'incapacité de Kissinger à régler la situation au Proche-Orient, qui devient chaque jour plus dramatique. Certes, l'Arabie saoudite a peur de l'isolement dans le monde arabe et est donc obligée de jouer l'unité. Mais, tout de même, le cheik Yamani (ministre du pétrole saoudien) continue en même temps à dire que les prix sont trop hauts et, en conférence, à appuyer une augmentation des impôts. De plus, le roi Fayçal analyse le problème pétrolier en termes très simples : l'augmentation du pétrole conduit à la montée du communisme dans le monde...

Tout se passe comme si l'Arabie saoudite forçait la main aux autres producteurs en poussant à la hausse ce qui risque de provoquer une réaction violente et unitaire de la part des pays consommateurs. Sous l'égide des Américains, seuls susceptibles de renverser la tendance quand l'Occident sera plongé dans une crise sans précédent. Le roi Fayçal pourra alors dire : « Vous voyez bien que le prix est trop haut, nous allons faire sauter le monde ; baissons les prix. »

Il n'y a pas de réponse à cette hypothèse, mais Yamani, mardi dernier, a relancé à Londres l'idée d'une grande réunion entre producteurs et consommateurs pour discuter notamment des prix. Et les pays pétroliers du golfe Persique continuent à renforcer leurs liens militaires avec les Etats-Unis. Le Koweit signe cette semaine un contrat de 450 millions de dollars avec les Etats-Unis pour acquérir missiles et avions de combat... Il est difficile de croire que la contradiction entre une volonté supposée de mettre à genoux l'Occident — dont les Etats-Unis — et celle de dépendre militairement de lui soit profonde... Il faut donc attendre pour renouer tous les fils.

Mais, avant de comprendre, on peut constater que les Etats-Unis ouvrent grands les bras et que la précipitation vers eux est imminente.

YANN FITT

## Avant le 30 septembre

**Nous avons déjà expliqué à nos lecteurs** (voir « l'Unité » du 6 septembre) **pourquoi nous avons été contraints, comme l'ont fait tous les hebdomadaires, de relever notre prix de vente et de le porter à 4 francs. Les premières indications recueillies permettent de penser que nos lecteurs au numéro ont compris cette nécessité et nous demeurent fidèles.**

**Nous devons une fois encore leur rappeler que les conditions de la distribution des journaux en France, en fait contrôlée par le trust Hachette, font que sur les 4 francs versés par un acheteur il revient à peine 2 francs à la trésorerie du journal. C'est pourquoi nous insistons depuis si longtemps pour que tous ceux qui nous lisent régulièrement fassent l'effort de s'abonner. Seule la progression du nombre des abonnements peut, en effet, assurer l'indépendance d'un journal d'opinion comme le nôtre.**

**C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de maintenir jusqu'au 30 septembre nos tarifs actuels d'abonnement que nous serons contraints, au-delà de cette date, d'augmenter de 20 %. C'est également pourquoi nous lancerons à partir du 11 octobre, date à laquelle sortira un numéro exceptionnel de « l'Unité » dont nous vous reparlerons, une nouvelle campagne d'abonnements spéciaux en direction de tous ceux, militants, sympathisants, qui ne connaissent pas encore suffisamment l'hebdomadaire du Parti socialiste.**

**Mais à vous qui nous lisez déjà nous répétons : abonnez-vous avant la fin de septembre. Vous réaliserez ainsi une économie de 50 % sur le prix de 50 numéros et vous serez assuré de recevoir le numéro du 11 octobre qui marquera un nouveau départ de « l'Unité ».**

# ARDECHE: ARRETER LA SAIGNEE !

*De notre envoyée spéciale.*

Une fois de plus, Marc Durand, du canton de Lamastre, est venu pour rien à Arlebosc. Comme chaque soir dans cette bourgade du haut plateau ardéchois, le marché aux pêches se termine. Et Marc Durand n'a pas vendu. Debout à côté de sa fourgonnette, il hésite à refermer les portes sur ses 170 plateaux (900 kg) de beaux fruits odorants. Il espère encore : parfois, sur le tard, les « expéditeurs » se décident à faire des prix corrects. Sur la place du marché, entre camionnettes et tracteurs, ces hommes se reconnaissent au premier coup d'œil : ils sont sûrs de leur affaire. En face d'eux, une centaine de producteurs, le regard traqué, savent déjà qu'ils devront en passer par leurs conditions. Ce qu'en termes économiques on appelle le libre jeu de l'offre et de la demande et qui, en fait, les livre pieds et poings liés au bon vouloir des expéditeurs.

« Aujourd'hui, ils ont osé proposer 1,10 F le kilo pour des fruits qui seront vendus entre 5 et 7 F sur les marchés ! s'indigne Marie, 23 ans. Moi, pour ce prix-là, j'aime mieux tout bazarder. J'économiserai au moins le prix des cagettes. » Et pourtant, Jean Viala, de Saint-Félicien, a dû accepter. Depuis trois jours, il fait tous les marchés de la région. Chaque fois, il s'est heurté à l'entente tacite des expéditeurs. Aujourd'hui, il n'avait plus le choix : il fallait vendre ou perdre sa récolte. Acculé, il n'a pu qu'accepter le marché. « C'est là-dessus que jouent les expéditeurs », commente Marc Durand, qui en tant qu'exploitant et président cantonal du groupement de vulgarisation agricole, est bien placé pour savoir qu'à moins de 1,70 F le kilo, les producteurs vendent à perte.

## Plateau vide

Sur ce plateau du Vivarais, une tradition séculaire incite encore certains cultivateurs à vivre dans de très précaires conditions : ils travaillent pour moins d'un franc de l'heure, parfois. Mais, progressivement, les petites exploitations de 5 à 7 hectares disparaissent, incapables de faire face aux exigences de rentabilité imposées par le libre marché. En dessous de 15 hectares, s'il combine habilement la culture des arbres fruitiers et l'élevage laitier, l'exploitant a une chance de s'en sortir. Mais à quel prix ! Un prix que les jeunes ne veulent plus payer. Des quatre frères et sœurs de Marie, aucun ne veut reprendre l'exploitation familiale. Elle-même suit depuis un an des cours d'esthéticienne qu'elle n'abandonnerait pour rien au monde. Ainsi partent tous les jeunes qui refusent de s'avancer dans cette voie sans issue. « C'est le gros problème de la région, constate Louis Gaillard, professeur de philosophie au lycée de Tournon depuis 17 ans et candidat socialiste aux prochaines élections législatives. Dans le cadre d'une économie capitaliste, l'Ardèche est condamnée. Seule une

# Dans le fief de Messmer

**Une des six élections partielles va se dérouler dans la 8e circonscription de la Moselle, dans une des chasses gardées de la droite, fief de l'ancien Premier ministre Pierre Messmer, où François Mitterrand n'a recueilli le 19 mai que 26 % des suffrages, améliorant pourtant le score traditionnel de la gauche.**

**Cependant, les problèmes locaux ne manquent pas. Le licenciement qui frappe trente ouvriers d'une entreprise de la région illustre les problèmes de l'emploi. Peu d'implantations industrielles, peu de créations d'emplois, les exceptions viennent de capitaux allemands, ce qui rend la région vulnérable à la conjoncture allemande et à des centres de décision étrangers. Ces capitaux sont attirés par les bas salaires et seule une durée de travail trop longue permet de boucler les fins de mois. Il faut ajouter, dans ce pays où les traditions ouvrières sont encore faibles, une forte répression antisyndicale — partis et syndicats ne sont pas reçus à la mairie de Sarrebourg.**

**L'agriculture n'est pas mieux lotie : les terres sont achetées par les Allemands ; la baisse des cours de la viande à la production frappe durement la région, car l'élevage tient une grande place. Du point de vue culturel, le vide : le sous-développement scolaire de la Moselle est notoire, le foyer culturel et social vit depuis six ans dans des baraquements provisoires.**

**Une évolution se dessine peu à peu. Malgré les difficultés, le syndicalisme progresse ; un syndicalisme jeune, dynamique et combatif : aux mines Bota, la plus grande entreprise, la grève d'avril 1974 était la première depuis... 1936. Cela se traduit dans les votes : 13 % en 1973, 26 % en mai 1974, la courbe monte vite. Parallèlement, le Parti socialiste, qui n'existait pas avant les dernières élections législatives, est aujourd'hui solidement implanté. Il est formé de militants ouvriers, responsables syndicaux bien souvent : mon suppléant, Jean-Marie Hichmann, a été l'un des principaux animateurs de la grève de Bota. En milieu paysan, l'évolution est plus lente, retardée par une politique mensongère ; ici on disait encore : « Si Mitterrand est élu, on me prendra mes vaches »...**

**Dans ce contexte, les notables locaux jouent un grand rôle. Deux d'entre eux se présentent contre Messmer, traduisant le réveil d'ambitions locales que son arrivée, après sa défaite à Lorient en 1967, avaient muselées ; mais il n'est plus Premier ministre.**

**Pour la gauche, le terrain est difficile. Mais la progression de son audience et la multiplicité des candidatures de droite peuvent provoquer un ballotage. En Moselle, c'est la première fois que cela arriverait à Messmer.**

**VINCENT THOLLON-POMMEROL**

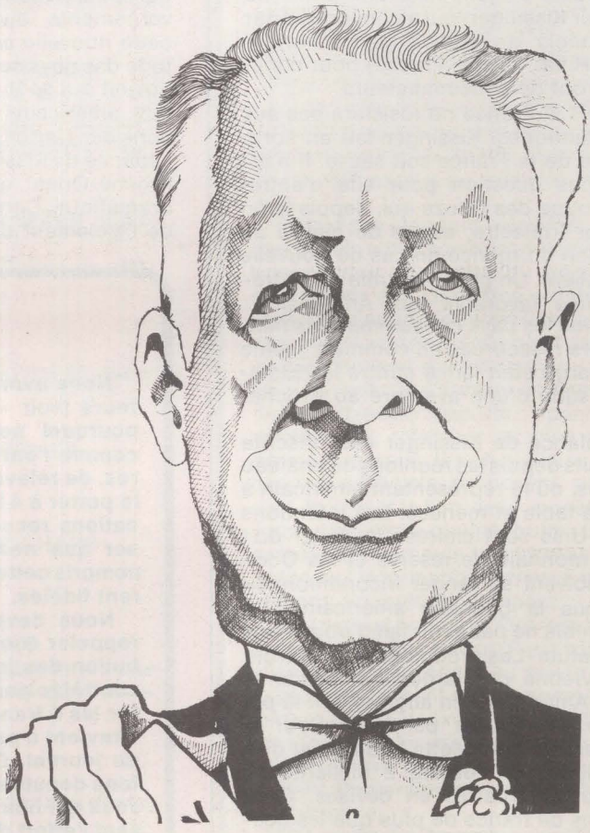

économie qui ne serait pas fondée sur la rentabilité immédiate peut donner aux forces vives de la population la possibilité de rester sur place. »

Conséquence immédiate de cet exode : le plateau ardéchois se vide. Vaudevant, petit village typique du centre, comptait, en 1962, 318 habitants. Six ans plus tard, il n'en reste plus que 254. Et, depuis, l'écart s'est encore creusé.

Autre conséquence du départ des jeunes : la moyenne d'âge de la population augmente et nombreux sont les villages où il ne reste plus que les vieux. A tel point qu'en 1971 le taux de la mortalité dépassait celui de la natalité. Si le chiffre global des effectifs du département a augmenté, c'est uniquement grâce à l'arrivée de nombreux travailleurs étrangers et à l'installation d'une partie de la population drômoise sur la rive ardéchoise du Rhône. Le bourg de Grange-les-Valence, par exemple avec ses 5 000 habitants il y a 12 ans, est en passe de devenir l'une des principales villes de l'Ardèche avec 10 000 habitants.

## Torpeur maladive

« Il y a 5 ans, le problème posé par cette migration n'avait pas encore cette acuité, parce que les villes du département offraient assez d'emplois pour stopper l'hémorragie », explique Jean-François Blanchonnet, secrétaire de la section du P.s. d'Annonay. Maintenant, la stagnation — pour ne pas dire la régression — de l'emploi oblige les jeunes à partir de plus en plus loin vers les grands centres industriels de la région Rhône-Alpes. De 1966 à 1970, 800 emplois nouveaux étaient créés en moyenne chaque année, contre 120 en 1971.

A Tournon, par exemple, bien qu'il n'y ait pas de crise ouverte, l'inquiétude existe. Paul Giannetti, professeur au C.e.t. et secrétaire de l'union locale C.g.t., en est convaincu : « Plus de la moitié des jeunes qui sortent du collège technique avec un diplôme de réparateur en mécanique ou de tôlier partent vers Romans, Valence, Grenoble, Lyon ». Comment s'en étonner lorsqu'on apprend que le nombre des demandes d'emploi est cinq fois plus élevé que celui des offres ?

A cela, il faut ajouter que la plupart des emplois proposés à des jeunes qui ont reçu une formation de technicien dépasse rarement le niveau d'O.s. « Dans ce domaine, la politique du patronat a toujours été celle du plus petit salaire, explique Louis Gaillard. Eviter une trop grande qualification, c'est aussi s'éviter de trop hautes rétributions ». Sur ce plan, l'Ardèche a le triste privilège d'être en retard de 20% sur le reste du pays.

La gravité du problème de l'emploi en Ardèche est apparue dans toute son ampleur à l'annonce de la fermeture des Tanneries françaises réunies. « Annonay, 24 000 habitants, 400 chômeurs, 500 licenciements », →

# Editorial

# Les choses sérieuses

**Les derniers sondages le confirment : le battage publicitaire pratiqué tout au long de l'été par Valéry Giscard d'Estaing n'a pas convaincu les Français. Même parmi ceux qui ont voté pour lui le 19 mai beaucoup pensent, comme Michel Jobert, que la copie présidentielle comporte « de bons passages, mais hors du sujet ».**

**Le sujet c'est la hausse des prix qui ne ralentit pas, le déficit du commerce extérieur qui s'aggrave, la crise de l'emploi qui se développe avec les licenciements qui se multiplient. La liste des « faillites de Giscard » publiée la semaine dernière par « l'Unité » a fait impression. Le Premier ministre, Jacques Chirac, a eu à s'en expliquer au micro d'Europe 1. Il n'a, et pour cause, pas démenti mais seulement trouvé à dire qu'une telle liste n'avait « aucun sens ». Réponse un peu légère comme celles d'ailleurs que le ministre du Travail, Michel Durafour, a faites lundi soir à Actuel 2 à propos de l'affaire du « France » ou de celle de Titan-Coder avant d'avouer que « la situation est grave ».**

**Il est, en effet, significatif qu'en dépit des propos ministériels lénifiants, 70% des personnes interrogées par l'Ifop estiment que les mesures prises par le gouvernement pour freiner la hausse des prix ne sont pas efficaces et que 50% d'entre elles pensent que la situation économique (prix, emploi, etc.) va s'aggraver, contre 8% seulement qui pensent qu'elle va s'améliorer.**

**Ces chiffres — et l'état d'esprit qu'ils traduisent — ne laissent plus indifférents Giscard d'Estaing et ses collaborateurs. Plusieurs de ceux-ci viennent de lui exprimer leur inquiétude face aux sombres perspectives qui s'annoncent pour les prochains mois et qui risquent d'effacer totalement les quelques points marqués par les deux ou trois mesures libérales prises depuis juin et qui, déjà, n'arrivent pas à rendre positif le bilan des 100 premiers jours. Car chacun convient désormais que les initiatives spectaculaires n'ont pas créé le choc psychologique attendu. La dernière en date, le Conseil des ministres à Lyon, a été ressenti comme un fiasco, en particulier par les élus locaux qui n'ont pas réussi à intéresser le gouvernement aux principaux dossiers de la région.**

**A l'Elysée comme à Matignon, le mot d'ordre est, depuis quelques jours, d'en revenir aux choses sérieuses. On y est d'autant plus poussé que, même s'il ne faut pas y attacher une valeur générale, les indications que fournissent les élections partielles vont dans le même sens que celles des sondages. Le fait qu'un socialiste, porteur des suffrages de la gauche unie, ait battu dimanche à Rouen, avec une avance confortable, un proche collaborateur de Jean Lecanuet a fait l'effet d'une petite bombe dans les milieux gouvernementaux. Cette élection constitue en tout cas une gifle de taille au ministre de la Justice qui, il y a seulement trois semaines, avec un étonnant manque de flair, nous « en fichait son billet » que les socialistes rejoindraient bientôt la majorité.**

**Cette majorité se porte d'ailleurs beaucoup moins bien que ne laissent paraître les déclarations officielles. En dépit de l'opération séduction qu'il a entreprise auprès d'eux, Jacques Chirac est toujours loin de faire l'unanimité parmi les responsables de l'U.d.r. dont beaucoup, y compris parmi les députés « de base », ne cachent pas qu'ils attendent le moment propice pour relever la tête et prêtent dans l'immédiat une oreille attentive aux prises de position de Michel Jobert ou de Jean Charbonnel.**

**Ils savent très bien, en tout cas, que l'objectif de Giscard d'Estaing et surtout celui de Michel Poniatowski, qui le répète à qui veut l'entendre, reste de briser l'U.d.r. et ceux qui ont été longtemps ses représentants chevronnés. Première victime en perspective : Maurice Schumann, à qui les Républicains indépendants du Nord ont décidé de barrer la route du Sénat quitte, à défaut d'un des leurs, à faire élire un communiste. Il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais d'une volonté bien arrêtée de réduire l'U.d.r. à la portion congrue. Même s'il multiplie les déclarations de ralliement pour tenter de gagner du temps, Alexandre Sanguinetti est bien placé pour savoir ce qu'il en est. Et savoir, en particulier, que cette opération écrasement est d'autant plus dangereuse qu'elle pourrait être menée avec le concours de quelques grands noms du gaullisme en mal de reconversion.**

**Pour mettre au point sa stratégie des prochains mois, qui comporte également l'implantation des Républicains indépendants dans quelques grandes municipalités — par exemple à Lyon, où le concours de Jacques Soustelle leur serait acquis pour succéder, le moment venu, à Louis Pradel — Poniatowski attend le test que fourniront, le 29 septembre, les six élections législatives partielles et, dès dimanche — encore qu'à un moindre degré — les élections sénatoriales. Les rapports des préfets des départements intéressés concluent, pour les deux consultations, à une nouvelle poussée de la gauche et particulièrement du Parti socialiste et, pour le Sénat, à un recul important de l'U.d.r., dont beaucoup de notables modérés auraient tendance à se détourner au profit de candidats plus dans la ligne de la nouvelle majorité présidentielle. Mais ces tests auront surtout, pour Poniatowski, l'intérêt de mesurer l'évolution du rapport des forces entre la droite et la gauche. Et donc de dire si l'écrasement de l'U.d.r., but suprême des giscardiens, peut être obtenu par le recours à des élections rapides ou si le risque serait trop grand de voir celles-ci remportées par la gauche.**

**Ces savants calculs ont cependant toute chance d'être dépassés par la détérioration de la situation économique et financière qui sera, dans les prochains mois, l'élément dominant de la vie politique. C'est pourquoi les conseillers de Giscard le poussent à mettre fin à ce « sautillement » que dénonçait François Mitterrand et à s'attaquer avec plus de rigueur à l'inflation et au déséquilibre de la balance commerciale auquel le timide plan lancé il y a quelques semaines par Michel d'Ornano n'est plus susceptible de remédier.**

**Mais sur ce terrain, parce qu'il ne peut plus s'agir de poudre aux yeux, le président de la République est forcément moins à l'aise. En admettant qu'il le veuille, comment pourrait-il rompre avec la politique qui est celle de sa classe, qu'il a menée pendant des année comme ministre des Finances et qui, sans cesse contredite par les faits, a conduit à la crise actuelle ? C'est parce qu'ils sont bien conscients de cette réalité toute simple, même quand ils ne la formulent pas de façon explicite, que les économistes français les plus avertis, y compris ceux qui s'expriment dans « le Figaro », sont enclins à penser que cette crise n'est pas près d'être surmontée.**

**CLAUDE ESTIER**

# ARDECHE: ARRETER LA SAIGNEE!

annoncent d'immenses banderoles déployées dans les rues de la ville. Une révélation brutale pour les Ardéchois. Endormis par un confus amalgame de promesses sans lendemain et de réalisations plus prestigieuses que véritablement constructives, ils ne s'étaient pas aperçus que l'Ardèche sombrait dans une torpeur maladive.

Amenés à demander des comptes, ils se tournent vers Henri Torre, député de la circonscription depuis 1968. Parachuté trois semaines avant les législatives, certains avaient vu d'un bon œil l'élection de ce jeune loup U.d.r. Les appuis dont il bénéficiait au sein du gouvernement lui permettraient, pensaient-ils, d'accélérer le développement de la région. Après six ans de gestion, ils sont bien obligés de reconnaître leur erreur.

Non qu'Henri Torre ait été inactif. Rien ne le rebute. Grâce à un service de presse extrêmement bien organisé, il ne rate pas une occasion de faire savoir qu'il a assisté à tel concours de pêche, arbitré tel tournoi de boules. Chaque subvention accordée à sa circonscription lui serait due, si l'on en croit l'entrefilet qu'il fait inmanquablement paraître dans la presse locale. Régulièrement, il s'informe auprès de la préfecture des permis de construire accordés et prend la peine d'envoyer une lettre à l'heureux bénéficiaire pour lui laisser entendre qu'il n'est pas étranger au succès de sa démarche. « Pour les problèmes personnels, reconnaît Camille Douzet, secrétaire de l'union locale C.f.d.t. à Tournon, il est imbattable. » D'ailleurs, lui-même se présente volontiers comme « l'assistante sociale du département ».

A l'entendre parler, il serait de centre gauche, très social de surcroît. L'œuvre accomplie en six ans permet d'en douter. A Annonay, par exemple, il est, paraît-il, impossible de trouver les terrains nécessaires à la constitution d'une zone industrielle vitale pour l'essor de la ville. Parallèlement, la création d'un vaste « safari-parc » tout près de cette ville n'a, semble-t-il, posé aucun problème au député.



**Louis Gaillard, candidat du P.s.**

Sur ce point, les analyses de la C.g.t., de la C.f.d.t. et des partis de gauche aboutissent à la même conclusion : Henri Torre s'inscrit parfaitement dans la lignée des hommes politiques qui ont réussi à faire de cette circonscription la plus réactionnaire de l'Ardèche et de toute la région, à commencer par le commissaire aux affaires juives à Vichy, Xavier Vallat — aux obsèques duquel assistait Henri Torre. Quand on sait qu'il y a deux ans seulement que Tournon possède une zone industrielle à Cornilhac, on ne doute plus qu'Henri Torre ait repris à son compte le raisonnement de ce conseiller municipal tournonnais en 1958 : créer une zone industrielle, c'est changer notre électorat. En effet, par le biais de l'industrialisation, les paysans deviennent ouvriers, sortent de leur isolement et accèdent au syndicalisme. A Annonay, ville traditionnellement ouvrière, Henri Torre se sait relégué dans la minorité. Les dernières élections présidentielles donnaient 54% des suffrages à François Mitterrand. En revanche, dans les campagnes où subsiste un électorat particulièrement conservateur, il l'emporte haut la main. (1)

Louis Gaillard et la fédération socialiste de l'Ardèche ont eu la curiosité d'établir la carte des cantons où le député U.d.r. obtient 80% des suffrages. Quel malheureux hasard qu'elle coïncide parfaitement avec les zones les plus sous-développées de la circonscription... Cela expliquerait-il que l'industrialisation de l'Ardèche ne soit pas la principale préoccupation d'Henri Torre ?

## Prétentions "sociales"

Dans tous les cas, la réélection du député en place n'est pas chose faite. D'abord, en ne se ralliant pas assez vite aux Républicains indépendants, il a perdu son portefeuille de secrétaire d'Etat au Budget, et par ricochet, le crédit que lui donnait ses appuis politiques. D'autre part, dans les campagnes, si les partis de gauche et les syndicats ont encore de grosses difficultés à se faire entendre, un malaise paysan existe qui, à défaut de faire voter à gauche, pourrait grossir le nombre des abstentions. Enfin, dans les villes, le conflit des Tanneries françaises réunies porte un coup sérieux à ses prétentions « sociales ». Même à Tournon la patiente, il semble qu'on en ait assez d'attendre, encore et toujours. La promesse de créer 500 nouveaux emplois risque de ne plus suffire à faire bien voter un électorat désormais plus sensible aux réalités qu'à de fumeuses perspectives.

Le bruit court qu'Henri Torre tiendrait en réserve un industriel dont l'intervention à la veille des élections sauverait les Tanneries françaises réunies. Mais depuis bientôt trois mois que dure ce conflit, il a pris des proportions qui le font largement dépasser le cadre des 490 licenciements. Rien ne dit qu'une solution locale suffira à apaiser un mécontentement général.

Mécontentement dont l'élection partielle du 29 septembre risque d'être le thermomètre. Brûlant.

CHRISTINE COTTIN

(1) En mars 1973, Louis Gaillard déjà candidat contre Torre avait recueilli 41,7% des suffrages au second tour. Le 19 mai dernier, François Mitterrand est « monté » à 43,7%.


la nouvelle revue socialiste

n°3 POLITIQUE / CULTURE

Election présidentielle

Etudes de J.C. Colliard, G. Le Gall, J. Jaffré, J. Pomonti, J.P. Bachy

Articles de M. Benassayag, G. Bedrossian, A. Blanca, Ph. Mâchefer, P. Ory.

**N° 3 - SPECIAL PRESIDENTIELLE**

128 pages - 10 F.

**ETUDES DE :** *G. LE GALL, J.-C. COLLIARD, J. JAFFRE, J.-P. BACHY, J. POMONTI.*

**DANS CE MEME NUMERO :**

Théorie et pratique : *MAURICE BENASSAYAG.*

L'impérialisme au Brésil : *A. BLANCA.*

Front Populaire et création artistique : *PASCAL ORY.*

LES RUBRIQUES : Archives du socialisme, Culture, Critiques, par *PH. MACHEFER, G. BEDROSSIAN, P. ORY.*

Revue mensuelle

**DIRECTEUR POLITIQUE : FRANÇOIS MITTERRAND**

REDACTEUR EN CHEF : MAURICE BENASSAYAG

**RAPPEL** n° 1 : Anatomie du PS.

n° 2 : Energie et croissance.

**EN PREPARATION :** La politique culturelle.

**ABONNEMENT** : 1 AN : 70 F - 6 MOIS : 40 F.

12, cité Malesherbes - 75009.

# changer la vie politique

## A VOS RANGS, FIXE

Le coup de plumeau apporté cet été par Jacques Soufflet, ministre de la Défense, à un service national particulièrement poussiéreux n'aura abusé personne. Les 200 soldats du contingent qui ont manifesté le 10 septembre, à Draguignan, en ont fourni l'éclatante démonstration. Celle-ci a été d'autant plus probante qu'elle s'est déroulée dans le calme et sans le moindre relent d'antimilitarisme. Malheureusement pour tous ceux qui cherchent à répandre l'idée d'un complot lancé par une centaine d'appelés à partir d'un manifeste qui préconise la réforme du service national. Ce manifeste avait été adressé, lors de la dernière campagne présidentielle, à Valéry Giscard d'Estaing et à François Mitterrand. Il a recueilli par la suite plus de 1 500 signatures dont les autorités militaires aimeraient faire croire qu'elles ont été abusivement extorquées.

Autre réaction de leur part : la répression. Les sanctions, les mutations et les interrogatoires par la Sécurité militaire se sont multipliés, parallèlement à un durcissement général de la discipline dans les casernes. Plus encore que les dix mesures ponctuelles proposées par Soufflet, cette répression est apparue à tous les appelés — signataires ou non du manifeste — comme la seule conception du dialogue autorisée dans les casernes.

Le Parti socialiste déclare à ce propos : « Ce serait une erreur grave que d'attribuer aux soldats qui ont manifesté une responsabilité qui incombe en premier lieu au gouvernement. Il convient donc que le ministre des Armées agisse dans cette affaire avec sagesse et clairvoyance. Ce qui n'apparaît pas dans les sanctions qui viennent d'être prises. » Rappelant son attachement à une armée du peuple, le P.s. souligne la nécessité d'assurer une situation matérielle décente aux soldats comme aux familles dont ils ont éventuellement la charge. L'abaissement de la majorité électorale à 18 ans, rend urgente, dit-il, « la modification du règlement de discipline de plus en plus inadapté, qu'il s'agisse des permissions, de la tenue, des punitions ou des droits d'information, d'association et d'expression ».

## RETOUR DE CHABAN ?

Après avoir gardé ses distances pendant plusieurs semaines à l'égard du nouveau Pouvoir, Jacques Chaban-Delmas semble s'en rapprocher. La semaine dernière, les invités au déjeuner de Matignon en l'honneur des présidents des Assemblées régionales ont remarqué qu'il s'entretenait longuement — et cordialement — avec Jacques Chirac. Selon certaines rumeurs, une mission officielle pourrait être confiée prochainement au maire de Bordeaux. Il serait même question qu'une fonction ministérielle lui soit proposée à la faveur d'un remaniement que provoquerait le départ, sans doute prochain, d'au moins deux membres du gouvernement. Des propositions du même ordre pourraient être faites à Olivier Guichard, qui va probablement retrouver dans quelques jours son siège de député.

## A « L'EST » DU NOUVEAU

Les partis de gauche et les syndicats ont remis vendredi dernier à Léon Chadé, P.d.g. de « l'Est républicain » — journal menacé par une opération boursière au profit de son rival, « le Républicain lorrain » — une motion dans laquelle ils dénoncent « le renforcement du pouvoir des puissances financières sur plus de cinq millions de lecteurs » et réclament un statut national de la presse établissant « une séparation entre le capital et l'information ». Parallèlement, les journalistes du quotidien de Nancy ont proposé à la direction un « contrat de rédaction » qui soumettrait la nomination du rédacteur en chef à l'accord de l'assemblée des journalistes et créerait un conseil mixte gérant l'information et garantissant « la libre expression de tous les courants d'opinion ».

## GALLEYJADE

De qui ce texte virulent : « Il n'est pas d'égalité quand les familles les plus modestes se voient repoussées loin du cœur de la cité. Il n'est pas de justice quand les travailleurs — et spécialement les femmes — perdent plusieurs heures par jour en temps de transport. Il n'est pas de justice quand des fortunes immobilières s'établissent par la spéculation tandis que tant de travailleurs meurent chaque année sur les chantiers ? »

Réponse : de Robert Galley, ministre de l'Equipement du gouvernement Chirac, tout simplement.

## DOUBLE FEU VERT POUR LES ASSISES

La préparation des Assises du socialisme des 12 et 13 octobre est maintenant bien engagée. A 24 heures d'intervalle, le Parti socialiste et le P.s.u. ont approuvé le processus prévu et seules restent à mettre au point les modalités pratiques de la tenue des deux journées.

Pour sa part, le Comité directeur du P.s. a donné son accord au texte qui constituera le document de base des Assises **(voir « l'Unité »de la semaine dernière)** sous réserve de quelques modifications. En dehors des prises de position sur les problèmes d'actualité (le « France », la Sécurité sociale, la rentrée scolaire), les délibérations du Comité directeur ont porté sur le calendrier du Parti socialiste au cours des prochains mois. Il s'est rangé à l'avis de François Mitterrand pour qui l'ensemble des événements qui se sont produits au cours de cette année et l'arrivée de plusieurs de dizaines de milliers d'adhérents nouveaux conduisent à avancer sensiblement la date du Congrès ordinaire, qui devrait normalement se situer en juin 1975.

A l'unanimité moins 7 voix et 5 abstentions, le Comité directeur a donc décidé que le Congrès serait avancé et convoqué, aussitôt après les Assises des 12 et 13 octobre, à la première date utile, compte tenu des délais statutaires qui sont de trois mois. Ce qui a conduit les journalistes à calculer sans trop de difficulté que cette date pourrait ce situer fin janvier ou début février. Quant à la Convention nationale sur l'autogestion, le Comité directeur n'a pas tranché sur le point de savoir si elle se tiendrait avant la fin de 1974 ou seulement après le Congrès.



# ALLEZ "FRANCE"

*De notre envoyé spécial*

« Envoyez des oranges ». Lorsque les délégués syndicaux C.g.t. et C.f.d.t. reçurent ce message mystérieux et sybillin des marins du « France », ils comprirent que quelque chose se préparait. Et qu'il leur fallait au plus vite rejoindre, au port de Southampton, le bateau et leurs camarades.

Mercredi 11 septembre, 21 h 30. Temps beau, mer calme, visibilité dégagée. A l'heure prévue, le « France » se présente devant le port du Havre. Déjà les lourds remorqueurs de la Compagnie des Abeilles sortent de l'avant-port pour se porter à sa rencontre. Le sémaphore est en liaison radio permanente avec le bateau. Et le pilote du port autonome vient juste de monter à bord par l'échelle de coupée.

Sur le quai, les autres marins, les familles de ceux du « France » attendent. Ce soir, simplement, les Havrais sont là un peu plus nombreux qu'à l'habitude. Ils savent que pour une des dernières fois, le « France », « le plus grand paquebot du monde », « la fierté de la Marine marchande française », leur bateau, manœuvra entre les digues de leur port. Dans la ville, les deux journaux locaux préparent calmement leur édition du matin. Les policiers des Renseignements généraux sont allés tranquillement dîner. Il n'y a vraiment pas lieu de s'affoler. Le « France » ne doit être désarmé que le 25 octobre. Et rien ne presse : les marins ne passeront pas aujourd'hui à l'action.

Un message radio pour les camarades restés à terre : « L'orage a éclaté ». Ca y est : l'opération a réussi. Le secret a été bien gardé. Aussitôt, les syndicalistes téléphonent à l'Agence France-Presse et font passer sur le fil ces simples mots : « France occupé en rade du Havre par son équipage ». Sur les quais, un mauvais haut-parleur annonce que le paquebot n'entrera pas ce soir dans le port. A 3 miles des digues, il a mouillé sa « pioche » entre les bouées 9 et 10 du chenal, sur un fond de 15 mètres. Lentement, les remorqueurs regagnent leur quai. Et les délégués Noël Ozic et René Perrot, de la C.g.t., leurs locaux. Ils dormiront peu cette nuit. Le Havre va apprendre à vivre avec le « France » occupé par son équipage.

## "Ce n'est qu'un au-revoir"

A bord, tout s'est passé très vite. Avec un sang-froid parfait. A l'heure H, 60 marins font irruption sur la passerelle de commandement. Cinq marins par officier présent. Les délégués font part au commandant Christian Pettré de leur décision de ne pas entrer au port, d'ancrer le navire et de l'occuper jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Il n'y a ni incident ni bagarre. Et le « pacha » du « France » ordonne — de bon ou de mauvais gré, peu importe — la manœuvre. A la même minute, un délégué explique aux passagers, sur le circuit intérieur de télévision, ce qui se passe et les raisons du mouvement. Plus tard, il leur sera distribué une lettre de l'équipage du « France » pour s'excuser des désagréments.

Plusieurs fois depuis le départ de New York, des répétitions minutieuses ont eu lieu. Les délégués se sont penchés avec soin sur les cartes maritimes du Havre. Et ils ont repéré le bon endroit. Entre les bouées 9 et 10, le chenal est dragué à une profondeur de 15 mètres environ et sa largeur avoisine 300 mètres au fond et 400 mètres en surface. Tout autour du point prévu de mouillage, les fonds sont de 12 à 15 mètres. Le tirant d'eau du « France » n'est que de 10,25 mètres. Là, le paquebot sera parfaitement en sécurité.

Le lendemain matin, il faut penser aux 1 266 passagers. Sous la bruine et un ciel gris, le ferry-boat « Viking III », un navire norvégien qui fait la ligne d'Angleterre, vient à couple du « France ». Les valises sont embarquées, les passagers transférés, tout se passe normalement. En partant, les passagers entendent les marins du « France » chanter « Ce n'est qu'un au-revoir ».

Lorsque le « Viking III » rejoint le quai du port, la pluie cesse. Une invraisemblable pagaille dure jusqu'à la nuit. C'est la course aux bagages, aux malles. La Transat n'a pas très bien prévu les choses. Jusqu'à la nuit, le folklore. Mais pas un signe d'énervement, pas un seul cri de mauvaise humeur. Les passagers ont compris les marins.

Pour l'Hôtel Matignon, pour la sous-préfecture du Havre, il ne faut surtout pas que l'affaire du « France » devienne une affaire Lip. Il ne faut surtout pas que la presse parle trop du navire immobile, tournant mollement au gré du vent et de la marée, et de ses 950 marins qui se battent pour leur travail. Il ne faut surtout pas que la solidarité de la ville s'organise autour de son bateau. Il faut dresser un cordon sanitaire.

Aussitôt, les décisions tombent. Personne ne pourra plus approcher le bateau à moins de 100 mètres. Des vedettes de la gendarmerie maritime, de la police maritime et des douanes sont dépêchées là-bas pour patrouiller autour du « France » et faire respecter cette interdiction. Les liaisons radiotéléphoniques avec le port sont interrompues. Les 4 L des policiers des Renseignements généraux du Havre tournoient sans cesse sur le quai du port. Les fausses nouvelles circulent comme par enchantement.

Dans sa hâte, la sous-préfecture interdit même aux délégués syndicaux de se rendre à bord. C'était trop et parfaitement illégal. Le lendemain, samedi après-midi, il faut bien concéder quatre laissez-passer permanents aux délégués de la C.g.t. et de la C.f.d.t. Mais, en même temps, les autorités refusent que le ravitaillement parvienne à bord. Et un délégué C.g.t. de commenter : « C'est le type même de manœuvre imbécile. Tout le monde sait bien qu'à bord il y a deux mois de vivres et que cette interdiction ne changera rien au déroulement du conflit ». Au siège de chaque syndicat, une boîte de carton marron avec cette étiquette : « Courrier du France ». C'est le seul lien qui existe encore entre les familles et les marins du « France ». Chaque jour, dans leur sacoche, les délégués syndicaux amènent à bord les lettres.

La capitainerie du port autonome, elle aussi, réagit. Les marins du « France » ont bien calculé : la zone d'évidage du paquebot est supérieure à 600 mètres. Et le chenal d'entrée au Havre est bel et bien bloqué. Aussitôt, le port autonome décide de rouvrir l'ancien chenal. Les bouées de balisage sont rallumées, une balise-radar mise à l'eau par la « Royale », la Marine nationale. Seuls les gros pétroliers, ceux de plus de 150 000 tonnes, ne pourront toujours pas entrer. Et, tôt ou tard, les raffineries de la Seine — 2e rang mondial — se trouveront au bord de la rupture de stocks.

A bord la vie s'organise facilement. La pression des machines est maintenue : « appareillage 5 minutes ». Il faut être prêt à toute éventualité, un coup de mer ou de vent. Chaque matin, les délégués de la C.g.t. se retrouvent à 8 h 30 et font le point. La C.f.d.t., de même. A 10 h 30, réunion du comité de coordination du bord : 9 C.g.t. et 3 C.f.d.t. Il a pris en charge le commandement de l'équi-

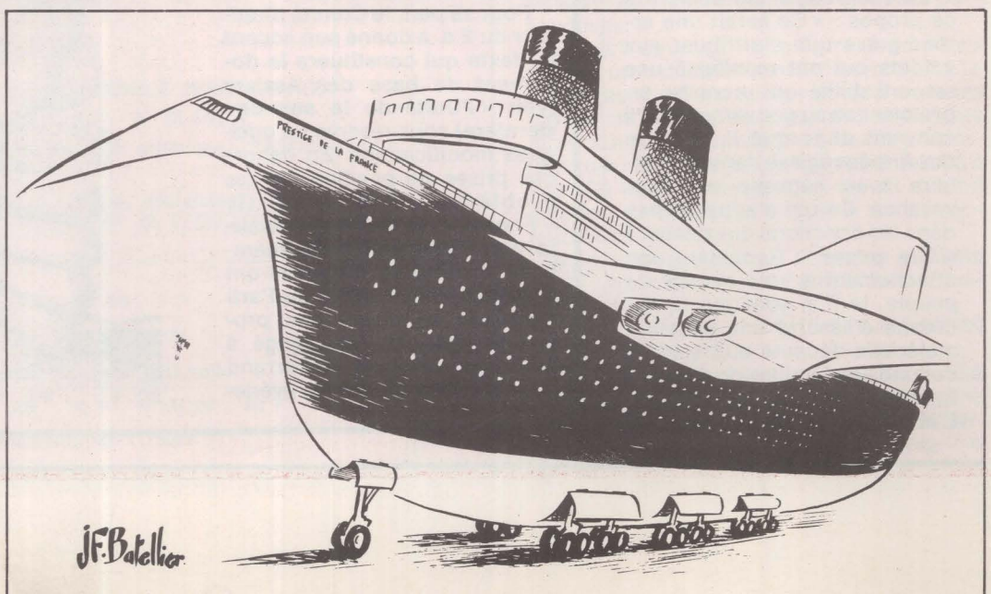

SAMEDI
14
SEPTEMBRE
1974
Jour «J» + 3

# le (la) FRANCE en rade

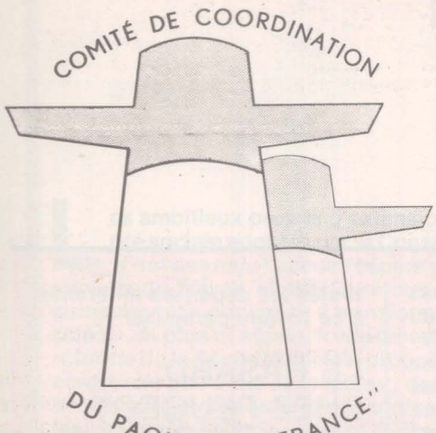




page. L'unité syndicale doit jouer à fond : « Cela n'a pas toujours été le cas. Mais aujourd'hui nous n'avons pas le choix. Nous réussirons ensemble ». Chaque jour, l'imprimerie du bord sort un quotidien. Il contient toutes les informations, toutes les consignes. Au réfectoire, le menu est unique, du matelot au commandant. Il faut être prêt à tenir longtemps et à se rationner. Le bateau, ses cabines, ses superstructures sont briqués comme jamais.

Jacques Chirac a donné ses ordres par téléphone : faire régner, autour du navire, une ambiance de guerre. Empêcher les journalistes de faire leur métier pour mieux manipuler l'information. Dimanche, à 8 h du matin, nous nous retrouvons, à une dizaine de journalistes, sur le quai des pilotes. Les représentants du Parti socialiste sont là. André Duroméa, député-maire communiste du Havre, nous a donné rendez-vous pour aller saluer les marins. Accompagné de son adjoint, Roger Joly, président du comité de défense du « France », nous nous présentons à la passerelle d'embarquement. Moteur au ralenti, deux vedettes nous attendent, en tanguant mollement. Un officier de la police des frontières nous barre l'accès. Personne n'a d'autorisation écrite de la sous-préfecture. Refus de nous laisser passer. Discussion, tractations. Quelques mots. L'officier préfère abandonner le combat.

Un quart d'heure plus tard, notre vedette commense à se déhaler du ponton. Le pilote demande l'autorisation au sémaphore d'appareiller. Nouveau refus. Nouvelles tractations. A 9 h 30, les pourparlers ont un peu avancé. Nous pourrons appareiller si Duroméa signe l'engagement écrit de ne pas s'approcher à moins de 100 mètres du « France ». « Je vais signer, déclare alors le maire du Havre, mais je trouve inadmissible et scandaleuse cette mesure ». Nos deux vedettes sortent du port. Peu à peu, le paquebot apparaît dans la brume. Une énorme masse blanche et noire, comme figée sous le ciel plombé. Autour, les vedettes de la gendarmerie surgissent ça et là. Le « France » est noir de monde. Les marins nous font signe. Ils sont loin, très loin. Pas un mot, pas un cri. Seulement, les signes de leurs bras. Les vedettes policières tournoient et seuls les hurlements de leur moteur déchirent le silence.

Duroméa parle dans un micro et les deux hauts-parleurs amplifient sa voix : « Nous considérons que votre lutte est conforme aux intérêts des travailleurs, de notre pays, de la ville et de son port ». Lentement, nous glissons vers l'avant du navire. Nous ne sommes pas à 100 mètres du « France », mais à plus de 200 mètres. Nous échangeons quelques mots avec le capitaine de la vedette de la gendarmerie, qui est obligé de nous laisser approcher. Pendant ce temps, un des officiers photographie les journalistes de notre vedette.

Des dizaines de marins courent vers l'avant. Cette fois, ils entendent nos cris et nous distinguons leur visage. Il pleut. L'équipage nous salue de trois longs coups de sirène. Un mugissement rauque et triste. Nous leur répondons.

Lentement, nos vedettes font demi-tour. A bord, les marins chantent. Gilbert Bredel, secrétaire général des marins de la C.f.d.t., lève le poing et crie « On les aura ! ». Alors, nous parvient du « France » un hurlement de joie. Nous les quittons. Les vedettes de la gendarmerie, elles, ne cesseront pas leur ronde. Escortés par un garde-côte de la Marine nationale, nous regagnons Le Havre.

## Curieux déficit

Sur les quais, les syndicalistes, les marins qui n'ont pas pu venir avec nous, attendent. Ils veulent savoir. Sur les écrans de la télévision, à la radio, les ministres répètent que le « France » est trop cher. Douze milliards d'anciens francs par an. Que cette somme représente la construction de deux hôpitaux. Que la décision du gouvernement est irrévocable. Et les journalistes emboîtent le pas, sans sourciller.

Mais c'est là oublier quelques détails. Jouer d'une démagogie un peu trop facile. Personne n'a songé à calculer combien d'hôpitaux ou de H.l.m. auraient pu être construits avec les sommes consacrées à la construction des abattoirs de la Villette. Et surtout pas Chirac. Mais il faut étouffer la voix des marins pour mieux faire oublier leur dossier. Certes, le déficit du « France » est officiellement de 12 milliards d'A.F., mais jamais les délégués syndicaux n'ont pu obtenir la ventilation exacte du déficit. La Transat aurait-elle quelque chose à cacher ? Pendant ce temps, le navire anglais de la Cunard, le « Queen Elisabeth II », qui fait la même ligne avec les mêmes tarifs, présente un budget équilibré. Curieux, non ?

Certes, le gouvernement a promis de reclasser les 1 522 marins du « France » menacés de chômage. Mais, quand les délégués demandent des détails et des explications, ils ne reçoivent qu'assurances verbales et verbeuses. Le « France » concerne d'abord 66 officiers, 109 marins de pont, 207 marins de machines et 1 140 du « service général », c'est-à-dire de l'hôtellerie et de l'entretien du bord. Mais aussi 614 sédentaires, des commerciaux au Havre, à Paris, à New York, et les 100 employés de la blanchisserie du « France ».

Pour les marins, la Transat peut absorber ce surplus de personnel. Mais au prix de déqualifications et de mises à la retraite anticipée. Pour le personnel hôtelier, le problème est autrement complexe. Inscrit maritime, installé depuis longtemps dans la région havraise ou en Bretagne, il ne veut pas perdre ses avantages et ses habitudes de vie pour aller « faire la saison » dans les hôtels de L'Alpe d'Huez ou de Val-d'Isère. Et la rencontre entre les syndicats et le secrétaire d'Etat aux Transports, Marcel Cavaillé, le 4 septembre, n'a rien fait pour les rassurer. A la sortie du bureau du ministre 45 délégués syndicaux n'ont rien eu à répondre à leurs camarades.

Lundi et mardi, la grève générale de la Marine marchande, décidée conjointement par la C.g.t. et la C.f.d.t., a été remarquablement suivie. Car le problème du « France » n'est pas celui d'un paquebot, c'est celui d'une profession. Entre 1962 et 1974, le nombre de marins et officiers est brutalement passé de 37 500 à 24 733. Soit 12 767 emplois de moins en 12 ans. Une remarquable hémorragie. En un an, 1 213 emplois dans la Marine marchande ont disparu. Presque l'effectif complet du « France ». Cela s'est fait sans tapage. Sans que le gouvernement s'en préoccupe. Mais les marins, eux, ont su.

Le VIe Plan n'est même pas appliqué. Le 21 décembre 1975, la flotte de commerce française devrait compter 599 navires pour 10 500 000 tonneaux de jauge brute. Mais, à 18 mois de l'échéance de ce Plan, la France ne possède que 524 navires pour 8 millions de tonneaux. Le compte n'y est pas : il manque 71 navires et 2 500 000 tonneaux. Le secrétaire d'Etat aux Transports a promis qu'il présenterait un nouveau plan le 24 octobre. Il ne résoudra pas grand chose : en 18 mois, on ne construit pas beaucoup de navires.

Résultat : 60 % des échanges commerciaux de la France sont assurés par les flottes étrangères. Et, en 1972, le déficit de la balance des transports maritimes s'est élevé à 2,3 milliards de francs. Là, on est loin des 120 millions de déficit du « France ». En 1939, la France était au 7e rang des flottes mondiales. La lente régression commençait : en 1914, elle était au 4e rang. En 1974, elle n'est plus qu'au 10e.

Le dossier des syndicats est solide. Trop solide. Lorsqu'il s'agissait de construire le « France », ils se sont opposés à sa formule. Lorsque la décision fut prise en 1957, sous la pression de la direction de la Transat, ils proposaient, eux, la construction de deux paquebots, plus petits, plus maniables, plus adaptés au marché de la croisière. Personne alors ne les a crus. Ils ne voient pas pourquoi aujourd'hui les marins du « France » paieraient des erreurs passées qui ne sont pas les leurs. Ils se battent pour leur bateau, pour leur emploi, pour la Marine marchande.

Mardi soir, sur un quai du Havre, un vieux marin syndicaliste de la C.g.t. pêchait tranquillement. « Voyez, monsieur, ici, il y a huit bateaux qui font l'Angleterre. Un seul est français. C'est scandaleux. Souvent, dans les réunions syndicales, nous parlons du Chili. Si le président Allende avait pu disposer d'une flotte de caboteurs, d'une véritable Marine marchande, l'économie chilienne n'aurait pas été brisée par la grève des camionneurs ».

C'est aussi pour cela que se battent les marins du « France ». Et non pour les milliardaires.

NICOLAS BRIMO

# changer la vie sociale et économique

## ASPHYXIE POUR LES H.L.M.

Un pavé dans la mare. C'est l'effet qu'a provoqué la lettre adressée le 13 septembre par Albert Denvers, président de l'Union nationale des fédérations d'organismes H.l.m., à tous les présidents de ces organismes. Il y évaluait à 122 000 le nombre de logements H.l.m. programmés dont, faute d'un relèvement des prix-plafonds, les crédits ne pourraient pas être utilisés en 1974. Précisant que le secteur H.l.m. traverse actuellement la phase la plus critique dans laquelle il se soit jamais trouvé depuis 25 ans, Denvers n'a pas caché que le marché des H.l.m. locatives est le plus touché : « Les opérations financées fin juillet dépassaient de peu le tiers de la dotation globale de l'exercice 1974 (elles n'atteignaient pas 30 % pour les H.l.m. locatives) ».

Pessimisme ? Non, Denvers n'a souligné ici que les effets les plus visibles d'une politique désastreuse. L'augmentation rapide des coûts de construction rend nécessaire le relèvement de 14 % des prix-plafonds. Faute de quoi, le programme — pourtant modeste — de construction de H.l.m. correspondant aux normes contemporaines de qualité (isolation thermique et acoustique, variété architecturale, espaces verts, etc.) ne pourra pas être tenu. Et il ne le sera pas.

Le ministre de l'Equipement et du Logement, Robert Galley, vient en effet d'annoncer, mardi au cours d'une conférence de presse, le relèvement de 10 % des prix-plafonds à compter du 1er octobre. Relèvement qui lui paraît suffisant pour couvrir non seulement les réalisations prévues en 1974, mais aussi celles projetées pour 1975. On croit rêver !

Il est vrai que le budget de son ministère repose sur l'idée que l'inflation pourrait être ramenée à 8 % en 1975. Hypothèse totalement irréaliste en laquelle veut croire Galley, qui se dit confiant dans le succès de l'« opération 5 % » de son collègue des Finances, Jean-Pierre Fourcade.

Que peuvent faire les organismes H.l.m. avec les 10 % de relèvement des prix-plafonds ? Parer au plus pressé, sans doute. « Mais, estime Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des H.l.m., il est certain que des crédits correspondant à des dizaines de milliers de logements H.l.m. resteront non consommés en fin d'année. Il va donc se poser le problème du report de ces crédits sur 1975. »

On ne voit d'autre part pas comment, faute d'un nouveau relèvement de 10 % des prix-plafonds en janvier 1975, la crise actuelle ne se reproduirait pas l'an prochain. Inévitablement, les logements sociaux seront pénalisés. En l'occurence, le régime de Giscard ne cherche même pas à donner l'illusion du plus petit changement.

## TOCSIN POUR TITAN-CODER

Un communiqué du ministère de l'Industrie, constatant laconiquement « l'absence de possibilités réelles d'une poursuite de la société Titan-Coder », a sonné, lundi, le glas de la première entreprise française de construction de remorques. L'« affaire Titan-Coder » n'est pas terminée pour autant. Loin de là.

Dès que les 2 700 travailleurs, désormais sans travail, ont appris lundi la décision du tribunal de Paris plaçant la société en état de liquidation de biens, ils ont réagi immédiatement. Dans les usines de Marseille, Villefranche-sur-Saône et Maubeuge, l'occupation a été décidée. Des actions ont été programmées pour ce vendredi, journée nationale d'action : manifestation à Paris, à Marseille.

Déjà, la solidarité s'organise. A Maubeuge par exemple, lors de la manifestation de mercredi, les cloches des églises ont sonné le tocsin et les magasins ont fermé leurs vitrines pendant deux heures.

Face à cette détermination, les intentions du gouvernement restent extrêmement floues. « Laissez-faire intolérable, déclare Pierre Bérégovoy, secrétair national aux affaires sociales du Parti socialiste. Le P.s. appelle à se mobiliser pour exiger du gouvernement une solution industrielle conforme à l'intérêt national et assurant le plein emploi des salariés de Titan-Coder ».

## LE METRO GAGNE

Grève victorieuse au chantier du métro de Marseille. Soutenus par la C.g.t. et la C.f.d.t., les travailleurs qui construisent le métro se sont mis en grève pendant le mois d'août. Ce qu'ils voulaient : de meilleures conditions de travail, d'hygiène, de sécurité. Et des salaires plus décents. En paralysant la construction du métro, ils ont obtenu satisfaction : une prime de 250 F pour les jours de grève leur a été versée, leurs salaires ont été augmentés de 10 %, les conditions de travail se sont améliorées.

## USINOR TUE ENCORE

Encore un accident du travail aux chantiers d'Usinor-Dunkerque. Un étudiant de 21 ans, embauché par une entreprise de travail temporaire, a été grièvement brûlé par électrocution, le 10 septembre, en nettoyant des isolateurs à haute tension. Au C.h.u. de Lille, son état a été jugé très sérieux : il est brûlé au 3e degré. Rappelons qu'en 12 ans c'est le 12e accident mortel à l'usine de Dunkerque, et le 170e sur l'ensemble des chantiers.

## FAUX FRAIS

Dans une question écrite, le député socialiste Charles-Emile Loo a demandé au Premier ministre quel est le montant exact des dépenses occasionnées par le déplacement du gouvernement à Lyon pour le Conseil des ministres du 11 septembre, « compte tenu : 1°) de tout l'environnement administratif nécessité par cette opération ; 2°) de la mobilisation de forces de police considérables ; 3°) de toutes les dépenses inhérentes à ce voyage particulier ».

## LE HASARD CHEZ PEUGEOT...

Menaces sur l'emploi chez Peugeot à Saint-Etienne : c'est le cri d'alarme que lancent les syndicats de l'entreprise. A l'appui de leurs affirmations, des chiffres. Alarmants. Il reste actuellement 930 salariés dans l'établissement : on en comptait 1 130 en mars 1973. Pire : la direction avoue qu'elle compte n'avoir plus que 600 salariés en mars 1976. Il ne s'agit pas pour le moment de licenciements, mais de « départs volontaires » auxquels on incite fortement les intéressés. Tout cela assorti d'une répression antisyndicale féroce, ou larvée : ainsi, les militants syndicaux sont mutés dans un atelier qui doit fermer...

## CHOMAGE DANS LE CALVADOS

Chômage dans la région de Caen : dans le bâtiment, rien ne va plus. L'entreprise Lecouvey-Mallet, à Ifs, vient de déposer son bilan : les mesures d'encadrement du crédit sont trop dures. Conséquence : 400 ouvriers se retrouvent sans emploi, et ce ne sont pas les premiers dans la branche et dans la région. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, vient d'adresser une question écrite dans ce sens au ministre de l'Equipement et à celui de l'Industrie et de la Recherche. Il y expose qu'il s'agit « du 2e dépôt de bilan effectué en quelques semaines par une entreprise caennaise du bâtiment » et que « cette cessation d'activité concerne plus de 400 ouvriers, s'ajoutant aux 235 licenciés de l'entreprise Mercier, en juillet dernier, sans préjudice des fermetures éventuelles d'autres entreprises, petites ou moyenne, de la même branche ». En conséquence, Mexandeau demande au ministre « s'il n'estime pas devoir prendre des mesures immédiates et énergiques pour enrayer ce processus catastrophique et garantir l'emploi à ces travailleurs. »

## Sécurité sociale

# LES SALARIES PAIERONT...

Les ambitieux projets d'extension et de modification de la Sécurité sociale adoptés par le Conseil des ministres du 11 septembre n'ont pas reçu l'accueil espéré par le gouvernement. Alors que le ministre du Travail, Michel Durafour, estimait qu'il s'agissait là de mesures devant « concourir à transformer profondément la société française », ni plus ni moins, force lui est de constater aujourd'hui que la réforme de la Sécurité sociale proposée par le gouvernement a réalisé contre elle une unité sans failles : des partis de gauche aux syndicats, en passant par les fédérations mutualistes et les associations familiales, 20 organisations — dont le Parti socialiste qui avait lui-même exprimé samedi dernier les raisons de sa propre opposition — refusent fermement ce projet. Et se préparent à tout mettre en œuvre pour le faire échouer. On attendait des accrochages sérieux entre gouvernement et syndicats sur les problèmes d'emploi, sur la hausse des prix ; rien ne dit qu'ils n'auront pas lieu, au contraire. Mais d'autres difficultés importantes pour Durafour risquent de venir de la réforme de la Sécurité sociale.

Premier volet de sa réforme : le projet d'extension, d'ici à 1978, de la Sécurité sociale aux 2 % de Français qui n'en bénéficient pas : un million de personnes (femmes divorcées, jeunes à la recherche d'un premier emploi, veuves, femmes d'appelés sous les drapeaux...) qui ne cotisent à aucune Caisse. Ce n'est pour le moment qu'un projet, qui ne fait l'objet d'aucun texte, d'aucune précision. L'intention est louable, et nul ne songerait à blâmer Durafour s'il n'avait omis d'expliquer qui prendra en charge les non-contributifs. L'Etat ? Syndicats et partis de gauche sont alors prêts à applaudir une telle mesure. Ou bien le ministre songe-t-il au régime général — celui des salariés — pour financer son projet ? La dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable. Si elle se vérifie, le gouvernement se heurtera à bien des oppositions.

D'autant plus que le 2e volet de la loi confirme que, s'il a des intentions généreuses, Durafour ne compte pas les financer. Il a en effet fait adopter par le Conseil des ministres un projet de loi, qui sera soumis au Parlement en octobre, sur la compensation entre les différents régimes sociaux. Le principe est simple : certaines Caisses de Sécurité sociale sont riches, d'autres sont en déficit. Les premières combleront le déficit des secondes. Quels sont les régimes dits « riches » ? En fait, il n'y en a qu'un à ne pas être en déficit : le régime général, auquel cotisent les salariés. Mais, et c'est une partie du problème, les régimes en difficulté ne sont pas forcément ceux dont les membres sont les plus défavorisés : artisans, commerçants, professions libérales. Prenons l'exemple des artisans ou des commerçants. Leurs régimes sont en déficit pour plusieurs raisons, et d'abord parce que le nombre de cotisants diminue — puisque ce sont des professions qui voient leurs effectifs baisser — et que le nombre de retraites augmente. D'autre part, les cotisations versées par les non-salariés sont faibles puisqu'elles sont calculées, souvent, sur la base de revenus fictifs : on compte en effet 40 % de fraude sur les impôts chez les non-salariés, contre 8 % chez les salariés.

Bref, au titre de la compensation entre les différents régimes sociaux, le régime général devra verser, pour 1974, 4 milliards de nouveaux francs. « C'est l'O.s. qui va payer pour le médecin, déclare Robert Bono, secrétaire national de la C.f.d.t. On prend l'argent de ceux qui payent des cotisations intégrales, de ceux qui ont la retraite à 65 ans, qui meurent le plus tôt, qui se soignent le moins. Les salariés qui étaient déjà pénalisés par les impôts directs et indirects le sont aujourd'hui par leurs cotisations à la Sécurité sociale. En plus. »

Ce à quoi le gouvernement répond : les 4 milliards déboursés par le régime général lui seront remboursés grâce au montant de la taxe sur la consommation de l'alcool, qui était affectée, auparavant, au budget général.

Première objection : cette taxe s'est montée, pour 1973, à 2 milliards 295 millions. Où trouvera-t-on le milliard et les quelques centaines de millions qui manquent ? Sans compter que ce milliard peut devenir, par la suite, plusieurs milliards... Le régime général sera forcé de les verser, puisque l'Etat supprime du texte de loi les articles qui lui faisaient obligation d'assurer l'équilibre des régimes de non-salariés. Et les rentrées de la taxe sur la consommation de l'alcool sont aléatoires. Les syndicats gardent d'ailleurs un mauvais souvenir de la vignette auto. Son montant devait être affecté au Fonds national de solidarité vieillesse : il a fallu 10 ans pour que cette affectation devienne réelle. Et quand elle l'est enfin devenue, le gouvernement a retiré 500 millions de sa participation.

> « Il est scandaleux de faire payer les retraites des avocats par l'O.s. de chez Renault » (Michel Debré).

Deuxième objection, la principale. Pourquoi l'Etat ne verse-t-il pas directement une aide aux régimes en difficulté ? Sinon parce qu'il compte laisser au régime général le soin de combler les trous. Ce ne serait pas la première fois : durant les cinq dernières années, chaque fois qu'il y a eu un déséquilibre quelque part, c'est lui qui l'a pris en charge. Il a ainsi aidé successivement — et régulièrement — les mineurs, les marins, les agents de la R.a.t.p. et les employés de la S.n.c.f. à se renflouer. Face à cette nouvelle tentative, les réactions sont unanimes : d'accord pour un régime unique garantissant à tout le monde les mêmes droits. Mais il ne faut pas faire payer aux salariés ce qui est du domaine de la responsabilité nationale.

Jean Dubois, membre de la commission exécutive de la C.g.t. : « Nous n'avons pas attendu Durafour pour dire qu'une protection sociale unique pour tous les Français est souhaitable. Mais là, le gouvernement n'a pas trouvé une voix, même pas celle du C.n.p.f. (pour d'autres raisons que nous, évidemment) afin de défendre son projet. » Robert Bono, C.f.d.t. : « Ce projet est une récompense électorale qui privilégie les catégories qui ont voté pour le gouvernement. C'est aussi une façon pour le gouvernement de se montrer social, et généreux. Avec l'argent des autres, c'est facile. » Clément Michel, responsable de la commission Santé et Sécurité sociale du P.s. : « Il s'agit d'une étape supplémentaire du processus engagé depuis 15 ans. Chaque année, on transfère des charges supplémentaires au régime existant. Cette année, c'est l'apothéose : on fait payer les régimes de non-salariés par les salariés. Cela n'a pas d'équivalent au monde. »

Enfin, dernier aspect de ce projet, celui que tout le monde s'accorde à trouver le plus inquiétant pour l'avenir : la création d'une espèce de protection sociale minimum. Pour calculer les compensations, les prestations choisies comme références sont les plus basses pour chaque risque. Ainsi, pour les prestations-maladie, les prestations de référence sont celles versées par la Caisse maladie des artisans et des commerçants, la Canam. Cela conduit à une stagnation des prestations et les risques d'unification par le bas sont évidents. A long terme, on pourrait bien avoir une protection réduite à l'insistance sociale minimum. Tout ce qui en dépasse étant transféré vers des conventions collectives par branche professionnelle. Ou vers le privé : ceux qui s'estimeront insuffisamment couverts iront vers les compagnies privées qui, déjà, lorgnent vers ce marché riche de possibilités. « Un gâteau de plus pour la privatisation », commente un syndicaliste. Une idée qui n'a sans doute pas échappé au gouvernement.

Des intentions sociales et généreuses exprimées par Durafour, que reste-t-il ? A long terme, la privatisation. A court terme, un gouvernement qui fuit ses responsabilités. Rien d'étonnant donc à la colère générale. Qui ne viendra peut être pas uniquement de l'opposition. A l'automne dernier, lorsque Michel Poniatowski, alors ministre de la Santé, proposa une réforme de la Sécurité sociale semblable en bien des points à celle de cette année, ce fut un beau tollé, jusque dans les rangs de l'U.d.r. Quelqu'un, en commission des Finances, avait tonné : « Il est scandaleux de faire payer les retraites des avocats par l'O.s. de chez Renault ». C'était Michel Debré.

MICHELE BACKMANN

# DERNIERE BRADERIE ?

## Peut-on laisser les Américains seuls maîtres du jeu dans un domaine aussi capital que l'informatique ?

Voilà maintenant plus d'un an que le personnel de la C.i.i., la Compagnie internationale pour l'informatique — 1,2 milliards de chiffre d'affaires, 6 000 employés — s'interroge sur son avenir. Le gouvernement français se doit, dans les prochains jours, de prendre publiquement position et de réaffirmer que la C.i.i. ne sera pas « bradée » à un constructeur américain.

Pour le grand public, le nom de la C.i.i. n'évoque pas grand-chose. Cette société exerce son activité dans un secteur encore plein de mystère pour les profanes : l'informatique. Pourtant, son sort intéresse indirectement tous les Français. A travers elle, ce sont des questions aussi importantes que l'indépendance technologique du pays, la mise en place d'une véritable politique industrielle européenne, l'utilisation des fonds publics, qui sont posées.

L'origine de la C.i.i. remonte à quelques années. En 1963, les responsables du gouvernement et le général de Gaulle lui-même se rendent compte — un peu tard — de la tragique erreur qu'ils viennent de commettre en abandonnant Bull au groupe américain General Electric. Pour tenter de réparer leur bévue, ils décident de monter une société privée française qui fabriquerait des gros ordinateurs et serait soutenue grâce à des crédits publics. On crée une Délégation à l'informatique chargée d'élaborer une politique d'utilisation de l'informatique en France, en particulier dans l'administration, et de présider à la naissance d'une industrie française de gros ordinateurs. La délégation sera chargée de gérer et de distribuer les fonds publics que l'Etat accordera chaque année dans le cadre du Plan-calcul.

En 1966, la C.i.i., voit officiellement le jour. Mais ce sont des actionnaires privés — les groupes Thomson, C.g.e. et Schneider, notamment — qui en détiennent le capital.

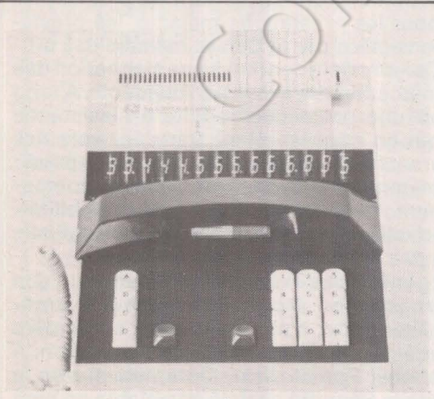

**Terminal téléphonique connectable à un ordinateur par l'intermédiaire d'un autocommutateur privé. Il permet de lire des cartes et des badges perforés et d'entrer des données fixes ou variables (Présenté au Sicob par la firme Eipros).**

1969 : les deux géants français de la construction électrique, Thomson et C.g.e. décident, avec la bénédiction des pouvoirs publics, de se répartir les secteurs afin d'éviter « une concurrence inutile. » De par leurs accord, l'informatique échoit au groupe présidé par Paul Richard, Ambroise Roux gardant cependant un pied dans la C.i.i. Une nouvelle structure financière est élaborée.

### Courir derrière le géant

Quelque temps plus tard, l'occasion se présente d'agrandir la C.i.i. General Electric décide, en effet, de passer la main : l'informatique lui coûte trop cher. Honeywell, n° 2 mondial, s'apprête à lui racheter Bull.

N'est-ce pas là l'occasion rêvée de faire revenir la société dans le giron français ? Le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas fait de timides avances vers les Américains. Il reçoit une cavalière et brutale fin de non-recevoir. On n'insistera pas. Les rodomontades contre les Etats-Unis sont bonnes pour les conférences internationales. Quand il s'agit de s'opposer dans les faits aux groupes industriels d'outre-Atlantique, c'est une autre affaire. Pour la deuxième fois, les gaullistes ont laissé passer la Chance...

Le marché mondial de l'informatique est ainsi fait qu'il pousse les concurrents d'I.b.m. — le géant qui contrôle près de 60 % du marché — à s'entendre. C'est leur seule chance s'ils veulent survivre et ne pas s'épuiser dans une vaine course poursuite derrière les nouveaux matériels qu'I.b.m. ne manque pas de sortir régulièrement, même s'ils ne sont pour les utilisateurs que d'une rentabilité hypothétique.

Devant cette situation, la C.i.i. noue des contacts avec les fabricants européens. Des pourparlers avec l'anglaise International Computer Limited n'aboutiront pas. La C.i.i. prend alors langue avec l'allemande Siemens. Le 2 janvier 1972, les deux sociétés signent une convention aux termes de laquelle elles s'engagent à créer un un réseau commercial unique pour l'Europe et à mettre en chantier en commun une gamme d'ordinateurs. 18 mois plus tard, le groupe néerlandais Philips se joint au duo. Unidata voit ainsi officiellement le jour. La forme juridique retenue par les trois sociétés pour leur association est celle d'un groupement où elle dispose de parts égales, un tiers chacune. Toutefois, les ordinateurs destinés aux télécommunications et les activités militaires sont exclus du champ de l'accord Unidata.

Jusqu'alors, tout s'était à peu près passé dans le calme. La naissance officielle d'Unidata va entraîner de sérieux remous. D'une part, les groupes américains, en particulier I.b.m., ne voient pas ce nouveau concurrent d'un bon œil. Au sein des trois pays intéressés, à l'intérieur des trois sociétés, l'unanimité ne règne pas.

En France, la C.g.e. manifeste, discrètement d'abord, puis publiquement, son désaccord. Elle accuse Thomson — qui dirige de fait la C.i.i., en liaison avec la Délégation à l'informatique — de s'être lancée dans l'opération Unidata sans son consentement. En fait, le groupe d'un Ambroise Roux est guidé, dans sa critique, par des raisons de politique industrielle. Siemens est son concurrent dans bien des secteurs (télécommunications, nucléaire). Philips également. Sans doute, au fond de lui-même, Ambroise Roux préfèrerait-il que la C.i.i. s'allie avec un groupe américain, Honeywell-Bull ou Univac. De plus, les sommes à mettre en jeu dans le cadre du développement de la C.i.i. au sein d'Unidata sont très importantes. La rentabilité n'est pas assurée avant de nombreuses années, et encore ! En bon financier, Ambroise Roux estime qu'une société privée doit se préoccuper en premier lieu de son profit.

Pendant des mois, la querelle entre C.g.e. et Thomson alimentera la chronique. A tel point que le gouvernement de Pierre Messmer, saisi du dossier, est contraint de réaffirmer publiquement, le 12 février, sa volonté de « poursuivre le Plan-calcul et la politique de coopération européenne. » On pourrait penser l'affaire réglée. Il n'en est rien. Les bouleversements politiques et l'arrivée de la nouvelle équipe giscardienne, le financement de la C.i.i. pour les cinq prochaines années, le rôle des actionnaires privés : autant de raisons qui ont relancé ces dernières semaines le débat.

La solution Unidata a toujours beaucoup d'adversaires. En France, mais aussi en Allemagne. Pour Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, le dossier de la C.i.i. est « prioritaire ». Apparemment, sa volonté — et celle du président de la République — est de poursuivre à fond l'expérience de coopération européenne. Apparemment, car officiellement il n'y a eu jusqu'à ce jour aucune déclaration officielle. On sait que les experts de la Délégation à l'informatique, du ministère de l'Industrie et

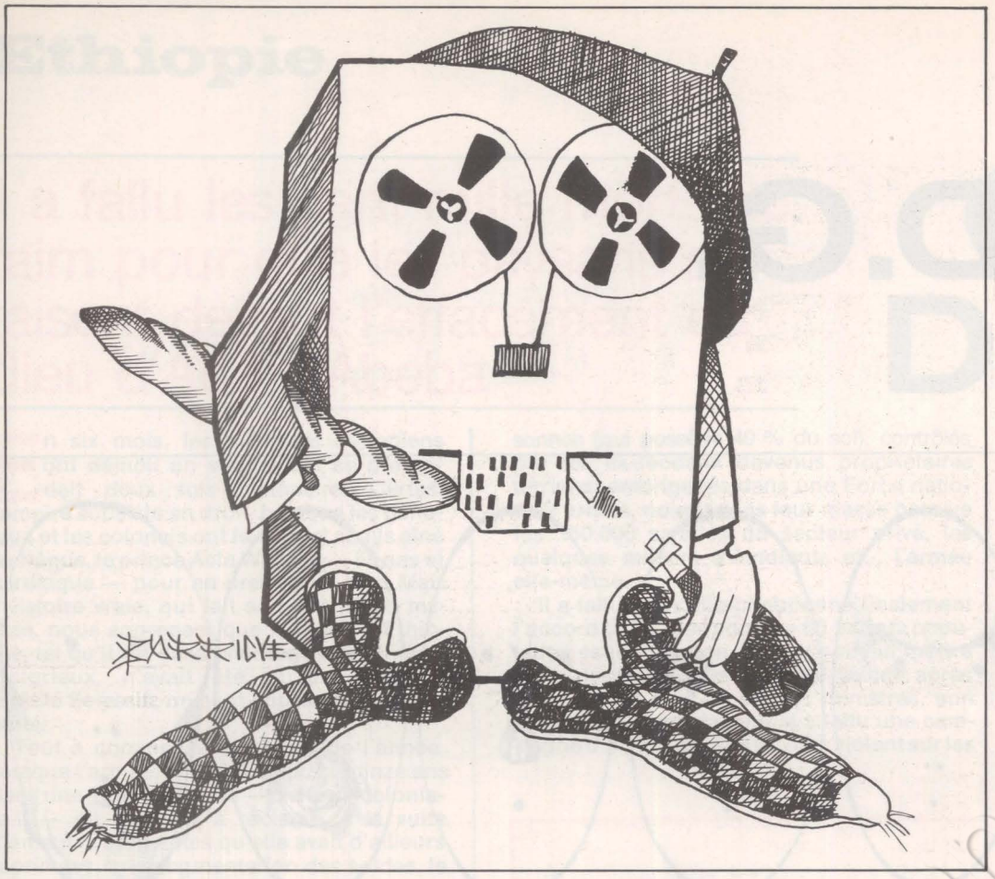

du Premier ministre, échafaudent un projet visant à faire entrer des capitaux publics dans le capital de la C.i.i. On pense que le Commissariat à l'énergie atomique, qui a déjà regroupé autour de lui en aval un certain nombre de sociétés de service en informatique, pourrait prendre dans un premier temps une participation d'environ 17 % dans le C.i.i. Jointe aux 23 % détenues par l'Institut de développement industriel, cela donnerait à l'Etat un intérêt de 40 % dans la compagnie. Louable intention s'il en est. N'est-il pas normal qu'une entreprise qui se développe pour une part non négligeable à partir de crédits publics voie sa politique contrôlée de beaucoup plus près et orientée par l'Etat ? D'autant que les actionnaires privés de révèlent incapables, dans l'état actuel des choses, de participer de façon efficace aux investissements nécessaires. On parle en effet d'un chiffre supérieur à 2 milliards de francs pour le plan de financement à cinq ans (1974-1978) de la C.i.i.

Dans l'esprit de nombreux hauts fonctionnaires, cette opération devrait s'accompagner d'une coopération plus poussée dans le domaine de l'informatique entre les pouvoirs publics français et allemands. Si le gouvernement Chirac hésite tant à se prononcer publiquement, c'est peut-être qu'il attend des assurances sérieuses de la part de Helmut Schmidt ?

Outre-Rhin, Unidata a également des adversaires. Certains estiment que la note à payer sera trop importante et que Siemens ferait bien mieux de s'entendre avec les Américains.

L'idée développée par Paris serait que les pouvoirs publics allemands s'engagent à fond et officiellement dans l'expérience Unidata. Plus tard, on pourrait créer une délégation à l'informatique franco-allemande, embryon d'une délégation à l'échelon communautaire. Mais Siemens ne voit pas d'un bon œil un renforcement du contrôle de l'Etat sur ses activités.

## Un style de société

Ce dossier est en tout cas une excellente occasion pour tester les volontés européennes de Helmut Schmidt. Veut-il réellement engager son pays dans une expérience qui coûtera cher et qui revient à s'opposer à la puissance américaine ? Est-il prêt — si besoin est — à imposer ses vues aux industriels de son pays ?

L'action des gouvernements ne devrait d'ailleurs pas s'arrêter à la seule injection de fonds dans Unidata. Si l'on veut que le groupement se passe un jour du soutien des crédits publics, il faut mener parallèlement une action en aval, au niveau des utilisateurs d'ordinateurs. On ne peut que s'étonner de voir des administrations, des entreprises nationales faire la fine bouche actuellement devant le matériel de la C.i.i. On ne peut que s'étonner que l'un des deux principaux actionnaires de la compagnie — la C.g.e. — soient équipé pour l'essentiel en matériel I.b.m.

Certes, une action des Etats auprès des administrations et sociétés placées sous leur tutelle afin de les « inciter » à donner la préférence aux ordinateurs européens ferait crier I.b.m. à la concurrence déloyale. Déjà les groupes américains ne manquent pas de se plaindre des soutiens dont bénéficie la C.i.i. Mais ne serait-ce pas un « prêté pour un rendu ? » L'administration américaine ne passe pas de commandes aux constructeurs européens, qui ne sont pas « persona grata » aux Etats-Unis.

Dans ce climat d'intoxication et de manœuvres où l'arrière-plan politique joue un rôle primordial, les clients de la C.i.i. en viennent à s'interroger. Le personnel s'inquiète. Les partisans de l'opération Unidata ne peuvent que constater que plus le temps passe, plus la lutte contre les groupes américains sera difficile.

Il est donc urgent que le gouvernement français fasse connaître ses intentions. Qu'il expose publiquement au pays le choix devant lequel il est placé. Faut-il abandonner l'expérience menée depuis huit ans en estimant que, dans la conjoncture actuelle, il y a des objectifs plus prioritaires ? Faut-il ne se consacrer qu'à certains produits bien particuliers de l'informatique et laisser aux « grands » la fabrication des gros ordinateurs ? Ou bien faut-il poursuivre l'expérience, l'informatique n'étant pas un secteur comme un autre ? Il est vrai qu'elle met en jeu non seulement des usines et des hommes, mais aussi un style de société. Demain, les ordinateurs, petits et grands, seront présents, comme on peut le constater cette semaine au Sicob, à tous les instants de la vie quotidienne d'un pays. Peut-on s'en remettre au bon vouloir de constructeurs étrangers et surtout américains ? Certes, Unidata coûtera cher. Certes, sa réussite n'est pas assurée. Mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

ARIELLE THOMAS.

# REPARTITION PAR CONSTRUCTEURS

(au 1er janvier 1974)

| MONDE | | EUROPE | | FRANCE | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 - I.b.m. | 57,5 % | 1 - I.b.m. | 51,5 % | 1 - I.b.m. | 56 % |
| 2 - Honeywell | 8,8 % | 2 - Honeywell | 10,2 % | 2 - Honeywell | 15 % |
| 3 - Univac | 7,2 % | 3 - Unidata | 9,8 % | 3 - Unidata | 11,8 % |
| 4 - Burroughs | 3,8 % | 4 - I.c.l. | 8,5 % | 4 - Control Data | 4,5 % |
| 5 - Hitachi-Fujitsu | 3,4 % | 5 - Univac | 6 % | 5 - Univac | 3,5 % |
| 6 - Unidata | 3,1 % | 6 - Burroughs | 3,4 % | 6 - Burroughs | 3,5 % |
| 7 - Control Data | 3,1 % | 7 - Nixdorf / Telefuken | 3,2 % | 7 - I.c.l. | 2,2 % |
| 8 - I.c.l. | 2,9 % | 8 - Control Data | 2,4 % | 8 - N.c.r. | 1 % |

## O.r.t.f.

# DES P.D.G. SURS

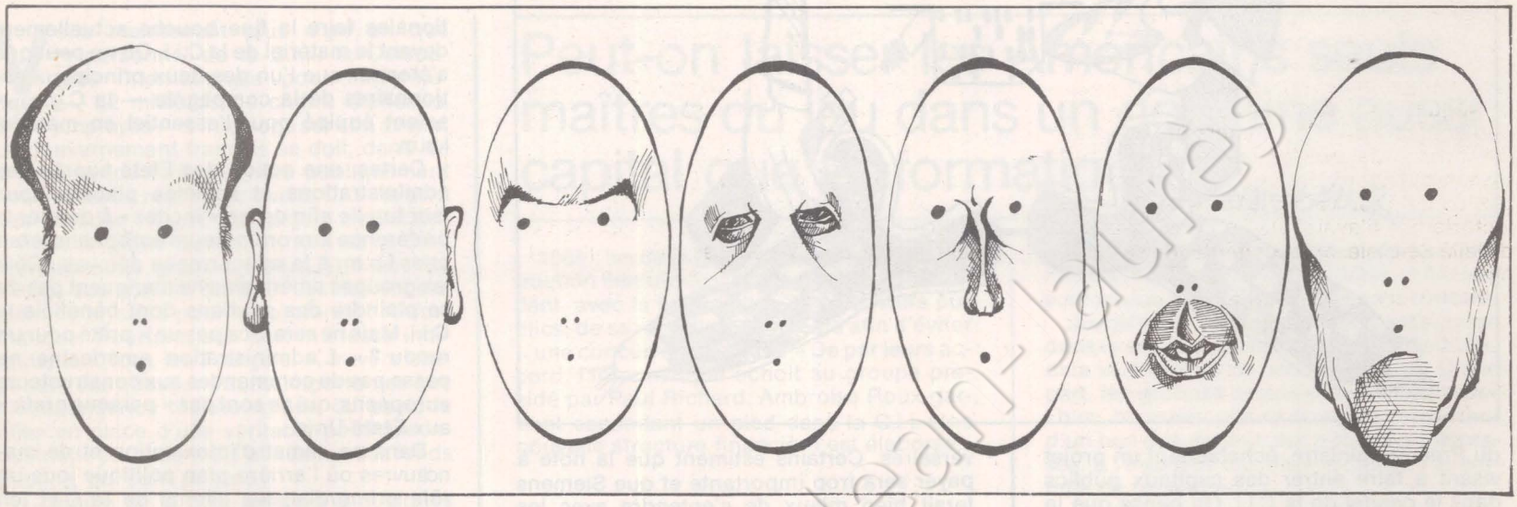

Mercredi matin, pendant que siégeait le Conseil des ministres, alors que le gouvernement n'avait pas encore donné les noms des P.d.g. des 7 morceaux de l'O.r.t.f., Rachel se promenait déjà dans les couloirs de la Maison de la radio. Rachel, c'est l'inséparable secrétaire de Jacqueline Baudrier. Sa présence n'était qu'une confirmation. Depuis plusieurs jours, on savait déjà que Jacqueline Baudrier serait P.d.g. de la Radio parce que, « vous comprenez, il faut une femme et celle-là a déjà fait ses preuves ». Quelles preuves ? De fidélité au Pouvoir, c'est évident.

On savait aussi que Jean Autin, Claude Contamine et Jean Cazeneuve « auraient quelque chose ». Des hommes sûrs, eux aussi. Sûrs politiquement. Dans les milieux syndicaux, Cazeneuve — qui va présider aux destinées de la 1ère chaîne — n'est-il pas surnommé le « barbouze souriant » ? Contamine — à qui échoit la présidence de la 3e chaîne — est un homme d'Alain Peyreffite et de Michel Debré : il a été directeur de cabinet du premier quand il était ministre de l'Information, après avoir été chargé de mission auprès du second quand il était Premier ministre.

Quant à Jean Autin — nommé P.d.g. de la société de diffusion — il a longtemps partagé son temps entre ses amitiés duhaméliennes et une cour effrénée à celui qui fut successivement secrétaire général et président des Républicains indépendants, un certain Valéry Giscard D'Estaing. S'il l'on ajoute qu'il était aussi question de Jean-Louis Guillaud pour la direction des programmes de la 1ère chaîne et Gabriel de Broglie pour la même fonction à la radio, le commentaire venait de lui-même dans les couloirs de la Maison ronde : « Le nouveau style à la Giscard d'Estaing, c'est plutôt beaucoup de bruit pour rien. La recette est vieille : on prend les mêmes et on recommence. » Aux gages politiques qu'ils ont déjà donnés, les Baudrier, Autin, Contamine, Cazeneuve, de Broglie et Guillaud ajoutent un passé professionnel que le Président de la République peut présenter à l'opinion comme étant une preuve de compétence : ils ont tous déjà occupé des fonctions importantes à l'O.r.t.f., ou en occupent encore. De prime abord, « l'opération P.d.g. » pouvait donc apparaître comme une simple révolution de palais doublée d'une habile manœuvre politique : avec la confirmation de Baudrier, Guillaud, Cazeneuve et Contamine, l'U.d.r. s'en sortait plutôt bien.

Les nominations de Marcel Jullian à la tête de la 2e chaîne, de l'académicien poète Pierre Emmanuel à l'Institut audiovisuel et de Charles Edeline aux commandes de la société de production en disent plus long sur les intentions du Pouvoir. Emmanuel avait claqué au nez de Maurice Druon la porte du Conseil du développement culturel : Giscard d'Estaing tient manifestement à faire passer sa désignation pour un geste magnanime. Ce ne sera hélas pas suffisant pour faire croire que la réforme a pour but de donner plus de liberté aux créateurs et plus de qualité aux programmes.

L'entrée en force de Jullian balaye les illusions que pourrait faire naître la présence de Pierre Emmanuel. Jullian, P.d.g. des éditions Plon, administrateur des Presses de la Cité et de Press-Pocket, éditeur de De Gaulle, se disait volontiers « ami et confident du Général » ; il est aussi le scénariste ou dialoguiste d'un certain genre de films : « 100 000 dollars au soleil », « Ne nous fâchons pas », « Le corniaud », « La grande vadrouille », « La louve solitaire », « Le cerveau », « La folie des grandeurs », etc. Ses « œuvres » donnent une idée de la tonalité culturelle que va prendre la seconde chaîne de télévision. Avec lui, démagogie et médiocrité ont de l'avenir.

Plus inquiétante est encore l'apparition d'Edeline. Voici un homme qui a fait carrière en prenant peu à peu le contrôle d'entreprises cinématographiques de plus en plus grosses. Gérant ou administrateur de nombreuses firmes, il est notamment P.d.g. des studios A et B de Parly II, du Terminal du Parking Foch et surtout de l'Union générale cinématographique. Avec lui, c'est la pieuvre menaçante de la privatisation qui s'avance. Et avec elle se dévoilent les réelles intentions de Giscard d'Estaing. Lentement, Edeline s'emploie à introduire les capitaux privés à l'U.g.c. Il était donc tout désigné pour mettre en place le même stratagème aux Buttes-Chaumont. Arthur Conte déclarait récemment à « la Dépêche du Midi » : « Je suis persuadé que la réforme ne tiendra pas ». On peut ajouter : son but n'est pas de réussir, mais au contraire de montrer que la privatisation est la seule bouée de sauvetage possible. Les P.d.g. qui viennent d'être nommés sont là pour en faire la démonstration.

Mais cette grande braderie ne se passera pas sans heurts. Car les syndicats de l'Office vont poser brutalement et publiquement, dans les prochains jours, des questions importantes : comment va être réembauché et réparti entre les 7 sociétés le personnel actuel ? Combien de chômeurs en perspective ? Comment faire fonctionner 7 établissements différents sans accroître le budget global de l'actuel Office ? Comment vont-être harmonisés les programmes ? Leur fabrication va-t-elle demeurer le fait des Buttes-Chaumont ? Ou bien va-t-on déjà voir apparaître à l'horizon les productions de maisons privées ? Autant de problèmes que 7 nominations entourées de publicité ne résolvent pas.

JEAN-PAUL LIEGEOIS

# LA CHUTE DU LION

## Il a fallu les cent mille morts de faim pour que les paysans se taisent devant l'effacement du dieu d'Addis-Abeba.

En six mois, les militaires éthiopiens ont démoli un empire qui se prétendait deux fois millénaire. Certes, l'empire subsiste en droit, puisque les généraux et les colonels ont fait appel au fils aîné du Négus, le prince Asfa Wossen — 58 ans et cardiaque — pour en prendre la tête. Mais l'Histoire vraie, qui fait souvent fi des mythes, nous apprenant que l'empire d'Ethiopie, tel qu'il est dans l'héritage des officiers victorieux, n'avait été qu'une création d'Haïlé Selassié, on peut douter de sa continuité.

Tout à commencé au début de l'année, lorsque l'armée, engagée depuis quinze ans dans une étrange guerre — civile ou coloniale ? — en Erythrée a réclamé, à la suite d'émeutes étudiantes qu'elle avait d'ailleurs réprimées, une augmentation des soldes, le départ des « ministres corrompus » et une sorte de réforme agraire. Jusqu'à cette date, l'armée moderne que le Négus avait donné à l'Ethiopie ne s'était faite connaître au monde que comme un exemple de fidélité et comme un des bons fournisseurs des marathoniens pour les Jeux olympiques.

Quant au Négus, au Roi des Rois, au Lion de Juda, à l'empereur Haïlé Sélassié, il était devenu un personnage de légende. A la fin du siècle dernier, l'empire n'existait pas. Des féodaux se partageaient cette région de l'Afrique, unis seulement par le lien religieux : l'Ethiopie représentait, en effet, le seul grand bastion africain du christianisme resté en place après la stabilisation du flot islamique. Le chef du Choa, région centrale du pays, le Ras Ménélik, conquit par la force des armes les territoires de ses voisins, fonda en 1887 une capitale près d'une source thermale, lui donna le nom d'Addis-Abeba (« la nouvelle fleur ») et écrasa une armée italienne d'invasion. A sa mort, il fallut une guerre civile pour que le Ras Tafari Makonnen puisse être proclamé régent en 1916 et couronné empereur en 1930 sous le nom d'Haïlé Sélassié — « la Force de la Trinité ». Un empire de fraîche date.

## En douceur

Mussolini lui donna sa réputation internationale en l'attaquant. Après une résistance héroïque, le Négus, abrité d'un grand parasol devenu parapluie sous les ondées genevoises ou londoniennes, gagna dignement l'exil, prononça devant la Société des nations un discours qui fut un véritable appel à la résistance au fascisme et attendit 1941 pour retrouver son pays libéré par l'armée britannique. Poursuivant alors la modernisation de son pays, il le dota d'une administration et d'une armée modernes et l'ouvrit aux capitaux étrangers.

Mais Addis-Abeba — 700 000 habitants, des buildings et des embouteillages — est une façade. Derrière, c'est le Moyen Age. Des millions de paysans misérables, encadrés par un clergé de plus de 200 000 personnes (qui possède 40 % du sol), contrôlés par les ex-féodaux devenus propriétaires terriens, embrigadés dans une Force nationale armée, noient dans leur masse passive les 150 000 salariés du secteur privé, les quelques milliers d'étudiants et... l'armée elle-même.

Il a fallu que celle-ci obtienne finalement l'accord de l'Eglise copte — 60 % de la population est chrétienne — pour pouvoir mettre le Roi des Rois en résidence surveillée, après avoir arrêté peu à peu ses ministres, son entourage et ses favoris. Il a fallu une campagne d'un ton de plus en plus violent sur les

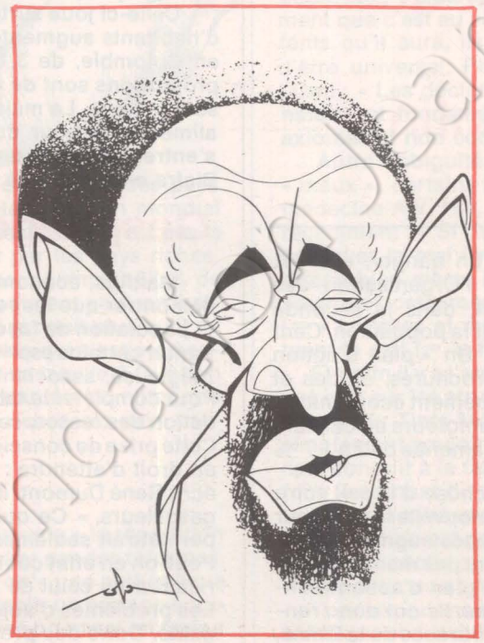

scandales du régime, sur la corruption de la Cour, sur la prodigieuse fortune amassée par le Négus et — souvenir de l'exil ? — placée à l'étranger, pour que tout se fasse en douceur. Il a fallu aussi, peut-être, les cent mille morts, victimes de la sécheresse et de la famine qui ont ravagé toute l'Afrique sahélienne, pour que les paysans se taisent devant l'effacement du dieu d'Addis-Abeba.

## 1,50F par jour

Le général Aman Michael Andom a été prudent et patient. Il a finalement gagné la première manche. Mais beaucoup reste à faire. D'abord bien entendu transformer le pays, ce qui exigera du temps et de l'argent. Le sous-développement est une réalité pour l'Ethiopien, dont le revenu moyen est de 1,50 F par jour. Le pays dispose de peu de routes — deux seulement permettent d'atteindre la capitale en toute saison — et d'une ligne de chemin de fer, qui se termine à Djibouti. Par l'annexion de l'Erythrée, une frontière maritime lui a été apportée, mais l'ex-grand port italien de Massawa travaille au tiers de sa capacité. En dehors d'Addis-Abeba, seule Asmara, la capitale de l'Erythrée, est une vraie ville. Ailleurs, il n'est guère que de grosses bourgades, atteignant parfois les 50 000 âmes, marchés provinciaux traditionnels des tribus historiquement rivales qui se partagent le pays : les Amharas — le peuple royal, dominant — les Gallas, les Gouragues, les Stonwas, les Chanquals, les Tigrignas, les Erythréens.

Et puis, l'affaire érythréenne. Un Front de libération, soutenu par certains pays arabes,



Le général Aman Michael Andom.

contrôle un quart de la province. N'oublions pas que sept millions d'Ethiopiens (40 % de la population) parlent arabe et sont de confession musulmane. La répression a été souvent féroce, au point que les députés érythréens, pourtant favorables à la collaboration avec Addis-Abeba, viennent de donner tous leur démission. Le Front est resté silencieux depuis que l'armée s'est lancée à l'assaut du pouvoir. Mais son objectif est l'indépendance, qui priverait l'Ethiopie de tout débouché maritime.

Un vieillard de 82 ans a quitté le pouvoir et s'est enfermé dans son mutisme habituel. Il laisse à des successeurs qu'il n'a ni choisis ni voulus une grande nation malade entourée de pays aux régimes hostiles. Quel lien, quelle espérance, quel mythe trouveront les militaires pour maintenir l'unité et entraîner des masses habituées au silence et à la soumission ? Il leur reste à inventer une révolution après l'avoir faite.

CLAUDE FUZIER

## Population

# LA TERRE EST-ELLE VIDE ?

**L'année prochaine la population mondiale passera le cap des 4 milliards. Elle atteindra 6,5 milliards en l'an 2 000. Tout le problème est de savoir si, d'ici là, la croissance sera enfin justement répartie.**

« La population mondiale ne constitue pas un danger, elle est en danger. » C'est sous ce slogan que l'Organisation des nations unies avait convoqué à Bucarest, dans la seconde quinzaine d'août, une conférence internationale sur la population. Cent quarante gouvernements y étaient représentés. Un « plan d'action mondial » leur fut soumis, préparé par force brochures, études et colloques préalables. « Pour favoriser le développement économique et améliorer la qualité de la vie », affirment les promoteurs de ce plan, la croissance de la population mondiale doit être ramenée de 2 à 1,7 % par an.

D'emblée, un objectif aussi global a quelque chose d'irréel, voire d'absurde : alors que les deux Allemagne ne renouvellent plus leur population, celle de nombreux pays sous-développés augmente chaque année de plus de trois pour cent. Ces pays n'ont pas manqué de se sentir visés par les directives malthusiennes du « plan d'action mondial », fortement inspiré par les experts américains. Ils ont donc renvoyé la balle. Encouragés par une intervention vigoureuse de la Chine, ils ont remis en cause le bien-fondé du plan. S'il y a menace, ont-ils souligné, elle tient au gaspillage effréné des nantis, qui « exploitent » les trois-quarts de l'humanité.

A la fin de la conférence, le texte original s'est trouvé fortement amendé. « Les questions démographiques, affirme-t-il notamment, relèvent de la souveraineté de chaque Etat ». Plus question de concertation à l'échelle mondiale.

Les experts en sont restés les bras ballants. « Il sera dit un jour que cette conférence s'est réunie à la veille de la plus grande famine dans le monde et ne l'a pas reconnue », s'est écrié René Dumont, ulcéré que des considérations politiques l'aient emporté sur des démonstrations scientifiques présumées irréfutables. Ce champion de l'écologie est persuadé que nous courons à la catastrophe à force de détruire la nature, tout comme les statisticiens qui s'inquiètent devant les courbes de l'explosion démographique. Peut-on cependant traiter d'irresponsables les représentants du Vatican qui proclament « le droit à la vie et le respect de la famille ? » Les gouvernements africains et latino-américains qui se déclarent franchement natalistes ? Les Chinois et les Algériens qui stigmatisent les impérialismes mondiaux ?

Manifestement, chacun pose le débat en des termes différents. Et les chiffres n'ont pas la même signification pour tous.

L'année prochaine, la population mondiale passera le cap des 4 milliards. Elle atteindra 6,5 milliards en l'an 2000 ; elle aura alors quadruplé en un siècle. Cette croissance est très inégalement répartie. En Europe occidentale, par suite de la baisse de la fécondité, le taux d'augmentation de la population n'est plus que de 0,5 % par an — contre 0,8 à 0,9 % aux Etats-Unis et au Japon. Par contre, dans le Tiers-Monde, où 71 % de la population mondiale est concentrée, ce taux est de 2,4 % par an.

Là, les rythmes de progression tendent à s'accélérer. Si la fécondité a légèrement régressé dans une dizaine de pays de l'Asie du Sud-Est et aux Caraïbes, la durée moyenne de vie continue de s'allonger. En Inde, elle est passée de 27 ans en 1920 à 50 ans en 1970, essentiellement grâce aux progrès de l'hygiène. En outre, dans ces pays, les jeunes de moins de quinze ans représentent de 40 % à 50 % de la population, contre 25 % en Europe. Or, le taux de natalité d'hier et la structure par âge d'aujourd'hui déterminent la fécondité de demain. Même si des mesures draconiennes de limitation des naissances sont prises immédiatement, elles n'auront pas d'effet avant la prochaine génération. C'est ce que les spécialistes appellent « l'inertie démographique ».

Celle-ci joue surtout dans les pays d'Amérique latine : le nombre d'habitants augmente chaque année de 3,4 % en Equateur, de 3,2 % en Colombie, de 3,1 % au Pérou et au Paraguay, etc. Les mêmes proportions sont de règle en Afrique du Nord et de l'Est. Ces chiffres sont connus. La majorité des rapports où on les trouve contribuent à alimenter la peur du nombre, la vision apocalyptique des pauvres s'entretuant pour une bouchée de pain. Les images de la guerre du Biafra en ont donné un avant-goût...

## Gaspillage par tête

Malthus, économiste anglais du début du XIXe siècle, a tenté de démontrer que les ressources s'accroissent de façon arithmétique et la population de façon géométrique. Cette « loi naturelle » continue à hanter certains esprits et à flatter un sentiment fataliste de nature quasi religieuse, associant les visions de l'Enfer et du Jugement dernier. Pour compléter le tableau, la prise de conscience récente de la dilapidation des ressources de l'ensemble de la planète par les pays riches. Cette prise de conscience n'a pas toujours eu les résultats que l'on était en droit d'attendre : « Faute de savoir réduire le gaspillage par tête, écrit René Dumont, il nous faudrait réduire plus encore le nombre des gaspilleurs. » Ce qui n'est peut-être pas la meilleure solution. Cela permettrait seulement de soulager la bonne conscience des nantis. Peut-on en effet comparer le « gaspillage par tête » d'un citoyen américain avec celui de n'importe laquelle des Républiques africaines ? Les problèmes d'aujourd'hui (famine, etc.) sont des problèmes d'inégalité. Donc des problèmes politiques. Ceux de demain...

A chaque battement de votre pouls, il y a trois bouches de plus à nourrir. « Pendant combien de temps, se demandent les experts de l'Onu, les ressources naturelles suffiront-elles aux besoins des populations, alors qu'il existe des limites matérielles à la superficie du sol, à la quantité d'eau douce qui parcourt le cycle hydrologique et aux réserves de combustibles minéraux et de minerais ? »

L'organisation Internationale du Travail (O.i.t.) joint sa voix au chœur des alarmistes. Dans une brochure récente, intitulée « Une marée humaine », elle inventorie les conséquences de la situation actuelle : « Pas assez de vivres, pas assez d'écoles, de logements, de services de santé, etc. » Citant le cas de la Malaisie, elle mentionne que le nombre des chômeurs dans ce pays s'est accru de 40 % dans les cinq dernières années. « Dans la plupart des pays en voie de développement, conclut-elle, le taux de création d'emplois est plus rapide que dans les pays développés, mais ce résultat se trouve annulé par l'accroissement démographique. »

L'idée de rareté est au centre de toutes ces considérations. Les économistes de la révolution industrielle lui ont donné ses lettres de noblesse ; elle continue de primer dans les pays capitalistes. On la retrouve dans la thèse selon laquelle l'exploitation des ressources naturelles serait, par essence, de plus en plus onéreuse. Cet axiome de l'économie bourgeoise conduit au raisonnement suivant : « Les perspectives à long terme sont dramatiques — notre seule planche de salut tient aux progrès techniques. En attendant, recherchons l'utilisation optimum des ressources. » Telle est la démarche des planificateurs de l'Onu.



C'est par rapport à cette conception que l'opposition des pays sous-développés et des pays socialistes à un plan d'action mondial prend tout son sens. Ce qui est en cause, soulignent-ils, ce n'est pas la rareté des ressources, mais leur accaparement par les pays riches. Ceux-ci — pour ne prendre qu'un exemple — consomment 87 % de l'énergie produite dans le monde. Par ailleurs, comment peut-on mettre sur le même plan le cultivateur américain qui produit plus qu'il ne faut pour 50 autres personnes et le fellah marocain qui s'estime heureux quand il parvient à produire de quoi nourrir sa famille ? Que l'on prenne la consommation énergétique, le revenu par tête ou n'importe quel autre indicateur, un abîme sépare les pays riches des pays pauvres.

## Paul VI et Mao

Certains estiment « mauvaise » ou même « injuste » la répartition inégale des richesses, et croient pouvoir y remédier par des réformes. Le représentant de Paul VI a déclaré à Bucarest qu'« une authentique politique de la population doit viser d'abord à établir un partage équitable des ressources et des espaces » et il a lancé un appel en faveur d'« un nouvel ordre économique international ».

D'autres, cependant, vont plus loin et y voient le fruit de « l'exploitation, (de) l'oppression et (du) pillage intensifié des pays sous-développés par les superpuissances ». Le délégué chinois à la conférence de Bucarest a ainsi accusé « Les super-puissances qui sonnent la fausse alarme de l'explosion démographique ». Il a ajouté : « Le pouvoir créateur du peuple ne connaît pas de limites. »

De fait, à en croire les experts de l'Onu eux-mêmes, « les superficies brutes capables de donner des récoltes suffiraient à assurer 4 000 à 5 000 calories par personne et par jour à une population comprenant 38 à 48 milliards de personnes, soit 10 à 13 fois la population actuelle du globe. »

Cet argument renforce la position de certain pays africains, ainsi que celle de l'Argentine et du Pérou, qui estiment que « la Terre est vide » : la densité mondiale n'est que de 28 habitants au km2 ; elle est de 15 en Amérique latine, de 12 en Afrique. Même l'Asie du Sud-Est, que l'on considère comme surpeuplée, n'a que 63 habitants au km2. On est loin des 150 habitants de l'Europe occidentale ou des 280 du Japon...

Curieuse coalition que celle qui réunit dans le camp des « natalistes » l'Eglise de Rome, la Chine et l'Argentine Si c'est au nom de « droit à la vie » que le Vatican se range aux côtés des contestataires, il ne faut pas oublier que la Chine pratique depuis au moins vingt ans une politique de planification familiale. Son attitude à Bucarest s'explique par son refus de laisser les Etats-Unis régenter la planète sous le couvert de préoccupations démographiques.

Telles qu'elles sont formulées par les fonctionnaires internationaux, les politiques de limitation des naissances entretiennent bien des ambiguïtés. Prisonniers de schémas de référence qui sont loin d'être universels, les débats s'enlisent.

D'abord, l'européocentrisme. La diminution du nombre d'enfants en Europe a suivi l'amélioration du niveau de vie. Certes. Mais, dans certains pays comme l'Algérie, l'amélioration du niveau de vie s'est traduite au contraire par une poussée démographique. Question de mentalité ? Peut-être. Mais il n'y a pas de relation mécanique entre enrichissement et réduction des naissances. Donc on ne saurait, comme le font les experts de l'Onu, établir l'équation : « famille nombreuse : arriération et pauvreté » et « famille réduite : modernité et prospérité ».

Deuxième ambiguïté : la notion de famille. S'agit-il du « couple souverain » (modèle occidental) ou de la famille élargie (modèle asiatique, etc.) ? Quand les partisans de la limitation des naissances affirment que c'est au couple qu'il appartient de décider du nombre d'enfants qu'il aura, ils exportent un schéma sociologique qui est loin d'être universel. Plus réaliste est la remarque d'un rapporteur de l'Onu : « Les déclarations telles que « la famille est le groupe social naturel et fondamental » sont fréquemment avancées comme des axiomes et non comme des propositions à débattre. »

Autre ambiguïté majeure : la justification de type moral. Entre deux « maux », certains veulent choisir « le moindre ». Le prix Nobel de médecine A.V. Hill, favorable à une politique mathusienne, déclarait récemment : « Si c'est au nom de principes moraux qu'on s'interdit de pratiquer le mal (= la limitation des naissances, note des auteurs) quand bien même il s'agit de parvenir au bien (= la réduction de la pauvreté), cette même éthique justifie-t-elle que nous fassions le bien (= « croissez et multipliez ») quand les résultats prévisibles constituent le mal (= la famine) ? » Affreux dilemme, en vérité

Et enfin il y a l'ambiguïté politique. Ne voulant — ou ne pouvant — pas agir sur les structures sociales, sur les rapports entre Etats, seule pillage du Tiers-Monde sur le modèle de civilisation, on en arrive à simplement vouloir en limiter les conséquences. L'économie capitaliste conduit à la faillite. Plutôt que de modifier cette économie, limitons le nombre de ceux qui en subissent les conséquences. On reculera ainsi l'échéance. Ce raisonnement est peut-être plein de bonne volonté. Il en est pas moins profondément égoïste.

Il n'empêche qu'à terme le problème démographique se posera. Et même avec une bonne répartition des ressources, ce jour-là...

Les expériences de planification familiale dans le Tiers-Monde témoignent des difficultés rencontrées par ceux qui, armés de bonnes intentions, viennent « faire le mal pour parvenir au bien ». Elles vont de la stérilisation « volontaire » en Inde à la prescription de contraceptifs, en passant par les cours d'éducation sexuelle et l'avortement libre. Les résultats sont encore fort limités et on attribue souvent les échecs à la sous-information ou à la mauvaise utilisation de telle ou telle méthode contraceptive. En Chine, quelques succès ont été, semble-til, remportés en ville, mais les paysans restent réfractaires à une réduction de leur progéniture. « La leçon que nous pouvons tirer de l'expérience chinoise, dit l'écrivain Han Suyin, est que la planification familiale ne doit pas naître de la peur, ni de pressions économiques ou d'une quelconque coercition, mais qu'elle doit être envisagée comme constituant la clé de l'épanouissement individuel des intéressés, hommes et femmes. »

Perçue à Bucarest comme une manœuvre de quelques grandes puissances, la planification de la population à l'échelle mondiale n'est pas pour demain. Dans le camp de ceux qui expérimentent de nouvelles politiques de développement, on a soutenu que le problème démographique, s'il y en a un, peut être dissocié des réalités économiques et sociales. Le ton monte de conférence en conférence.

En 1964, l'Onu convoquait le premier grand forum international sur le commerce et le développement, la première Cnuced. Depuis lors, la prise de conscience que l'ordre économique international est au service d'un système d'exploitation progresse parmi ceux qui en sont les victimes. Il en sera de même pour les problèmes démographiques.

ELSA ASSIDON ET MARIE-CLAUDE JACMART

Paysans

# LE VIN MEURT DU PINARD

*De notre envoyé spécial*

« Trop cher, vous vous rendez compte ! Embouteillé, étiqueté, régie et port payés, la bouteille de Côtes-du-Roussillon à 2,77 F paraît trop chère à ce monsieur. Et pourtant, il compte bien la revendre au moins 5,50 F dans son commerce. » Sous l'effet du mécontentement, le président de la Cave coopérative de Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales), roule les R plus encore qu'à l'accoutumée.

Mécontent, il peut l'être. Après avoir parcouru « sa » cave, grimpé des échelles et longé des dizaines de cuves de plus de 50 000 litres, il m'a fait admirer l'installation ultra-moderne qui permet de peser le raisin et d'en connaître le titrage en degrés d'alcool acquis à la seconde même où les grappes fraîchement vendangées tombent de la charrette. Celles-ci sont aussitôt automatiquement sélectionnés selon le cépage, le titrage et la qualité. Gains de temps, gain en hommes et scientificité des opérations ont exigé de la part des 450 coopérateurs de Saint-Paul-de-Fenouillet des sacrifices et d'importants investissements. Aux centaines de millions de francs ainsi engagés s'ajoute le recours systématique à l'expérience et au savoir de techniciens agricoles et autres spécialistes en ce qu'il serait inconvenant, en Roussillon, d'appeler du « pinard ».

La qualité du produit final paraît être, dès l'abord, le souci premier de tous ceux qui participent à l'élaboration des différents vins de cette région. Mais aujourd'hui, malgré les énormes efforts suscités de longue date par les autorités et consentis par la plupart des viticulteurs pour améliorer encore la qualité de la production... rien ne va plus. Le vin meurt du pinard. La piquette et les négociants qui l'achètent étouffent le vin naturel de qualité et ses producteurs. Les bons vins de pays ne servent encore, trop souvent, qu'à relever, par coupages, la médiocre saveur et les faibles degrés d'alcool de bibine produites à haut rendement. La production moyenne des Pyrénées-Orientales est de 42 hectolitres à l'hectare. Celle du Languedoc-Roussillon, Pyrénées-Orientales comprises, est de 82 hectolitres. C'est dire, avec les variations qui peuvent se produire ici où là, que certains produisent dans ces départements jusqu'à 150 hectolitres et plus par hectare. C'est vrai aussi pour d'autres régions viticoles de France (sans parler de l'Italie et de l'Allemagne où certains tirent 300 hectolitres à l'hectare). Ces moyennes ne doivent cependant pas faire s'imaginer que tous les producteurs de ces départements ne misent que sur les hauts rendements. Au contraire, nombre d'entre eux manifestent un attachement prioritaire à la qualité.

Qualité et quantité sont-ils donc tellement incompatibles qu'on puisse ainsi les opposer ? « Certainement, explique un technicien de la direction départementale de l'Agriculture à Perpignan. Notre département a délibérément opté pour une politique de qualité qui passe nécessairement par l'acceptation de faibles rendements. Nous avons aujourd'hui les plus faibles rendements du Midi. » Le syndicat des vignerons des P.o. fait la même constatation. « Si les vignes sont excessivement sollicitées, explique un de ses responsables, en les fumant beaucoup, en taillant long, en adoptant certains cépages, etc. on peut facilement dépasser les 100 hectolitres à l'hectare, seuil à partir duquel la qualité des vins de consommation courante (V.c.c.) se dégrade ».

Jusque là, tout paraît clair. Cependant les viticulteurs se plaignent. La qualité se vend-elle mal ? Ils produisent moins, mais ne gagnent-ils pas autant, en vendant plus cher des produits supérieurs ? Les réponses à ces questions vitales passent par l'explication des mécanismes du Marché commun agricole. Avant d'en faire partie, la France s'était dotée, en 1953, d'une réglementation prônant la reconversion du vignoble et une politique de qualité basée sur des cépages à faible rendement. En 1970, un règlement communautaire a été élaboré sur le postulat de la pénurie européenne. Les anciennes mesures nationales de blocage de la production et d'échelonnement de sa commercialisation ont été abandonnées. Ces mesures, appliquées en fonction de l'état du marché, avaient pourtant permis d'obtenir des prix convenables, différents selon la qualité des produits. Délaissant ce dirigisme salutaire, la Communauté a opté pour le libéralisme le plus classique. Puisqu'elle partait de l'hypothèse d'une demande supérieure à l'offre, à quoi bon bloquer et échelonner la production pour maintenir les prix ? Des importations extra-communautaires apparaissaient même nécessaires, dont on avait prévu qu'elles devraient respecter le prix communautaire de référence. Et si, par extraordinaire, il y avait surproduction, les techniciens de Bruxelles, prévoyants, ont conçu un mécanisme de contrats de stockage. Enfin, pour le cas où par impossible, le stockage n'y suffirait pas, des distillations exceptionnelles seraient autorisées. Mais en dernier recours. Avec une telle panoplie, les techniciens communautaires se croyaient à l'abri de l'imprévu. Lourde erreur...

Dès 1971, il a fallu recourir à la distillation. L'année suivante, 1972, s'est caractérisée par une production nationale de qualité médiocre, mais de faible quantité. La pénurie a favorisé le redressement des prix. Tout s'est vendu et très bien vendu. Trop bien même, puisqu'en ces temps d'inflation accélérée, certains n'ont pas hésité à utiliser le vin comme valeur refuge. Favorisée par les négociants des Chartrons, une spéculation s'est développée sur le bordeaux, entraînant derrière elle les cours dans sa folle ascension. Plus dure fut la chute, à peine un an plus tard. La récolte de 1973 s'annonçait très bonne. Dépassant les prévisions du ministère, elle a atteint 83 millions d'hectolitres contre une production an-





# La piquette et les négociants qui l'achètent étouffent le vin naturel de qualité et ses producteurs, le bon vin servant trop souvent à relever par coupage une bibine produite à haut rendement. Mais les paysans ne veulent plus trinquer.





nuelle moyenne de 62 millions d'hectolitres.

Tous les records ont donc été battus, y compris ceux de fraude puisque, selon l'avis d'experts, pas moins de 10 millions d'hectolitres auraient été artificiellement et illégalement obtenus par « chaptalisation » et par « mouillage », ce qui veut dire que de grandes quantités de sucre (1er cas) et d'eau (2e cas) ajoutées dans les cuves, ont permis à des producteurs de réaliser de substantiels bénéfices. Le calcul est simple. Le prix du vin s'établit sur la base de la valeur du degré-hectolitre : 8,50 F l'an dernier, 11 F en 1972 pour les vins de table. Le degré-hecto après sucrage et mouillage n'est revenu, lui, qu'à 2,90 F. Ce sont donc des bénéfices de l'ordre de 300 % qu'ont enregistrés les fraudeurs. Mais, surtout, ils ont contribué à accentuer la surproduction et la chute des cours qu'elle a entraînée.

## Bénéfice : 300 %

Faute de blocage et d'échelonnement, c'est la production européenne toute entière qui se trouve immédiatement commercialisable. Sa masse exceptionnelle a lourdement pesé sur le marché. Les cours se sont effondrés. Première faille du « plan » communautaire. L'ouverture de contrats de stockages de 3 ou 9 mois, alors décidée pour soutenir les cours, a marqué l'entrée dans la deuxième étape de ce fameux plan. Résultat : les meilleurs vins ont été stockés dans l'attente de jours plus favorables et ceux de moindre qualité, dont le vieillissement semblait aléatoire, ont été vendus. C'est ainsi que le consommateur n'a pas pu boire les meilleurs des vins de table. Dommage ! D'autant plus qu'une fois encore ces mesures se sont révélées insuffisantes pour enrayer la baisse des prix.

Face à cet échec, le gouvernement a été obligé d'autoriser une première tranche de distillations, jusqu'alors réclamée en vain par les organisations professionnelles. Fixé à 8 F le degré-hectolitre, ce premier contingent de deux millions d'hectolitres a été rapidement couvert. Une autre distillation est actuellement en cours depuis le 15 juillet, au prix de 8,50 F le degré-hectolitre. Soutenue par la communauté, elle prendra fin le 30 septembre. Pis-aller, la distillation n'est satisfaisante pour personne. Ou presque. Tout d'abord, elle coûte très cher à la communauté qui ne peut vendre ensuite l'alcool au prix qu'elle l'a payé. Elle constitue, d'autre part, le « prolongement » des mesures de stockage qui, à elles seules, ont déjà coûté 140 millions. Et bien souvent, ce sont les même vins précédemment stokés qui ont été distillés...

De leur côté, les producteurs de vins de qualité ne peuvent se réjouir devant une telle situation. Tout d'abord, il est moralement peu satisfaisant de voir distiller « son » vin, fruit d'une année de travail et de longues années d'expérience. Ensuite, le prix minimum défendu par le syndicat des vignerons était de 9,07 F le degre-hectolitre et non pas de 8,50 F. Seuls les producteurs de vins médiocres à haut rendement ont-trouvé leur compte dans de pareilles circonstances. Ainsi, celui qui a produit 120 hectolitres d'un vin à 10° a obtenu un revenu de 10 200 F à l'hectare. Contre 5 100 F pour celui qui n'a produit que 50 hectolitres à l'hectare d'un vin de 12° et de bonne qualité. Moralité, si l'on peut dire : le règlement actuel pénalise la qualité. Favorable à ceux qui visent les hauts rendements, il condamne à terme ceux qui ont adopté la politique inverse. La récolte 1973 s'est traduite pour ces derniers par une baisse sensible de revenus, tandis que les frais d'exploitation ont augmenté de 30 %.

Situation d'autant plus dramatique que l'endettement des viticulteurs, souvent lié à une politique de qualité du produit, est particulièrement élevé. Payer les traites représente alors une charge souvent insupportable. Jean Mons, exploitant à Cormeilla-la-Rivière — dans la vallée de la Têt, près de Perpignan — ne cache pas sa déception. Il parcourt une parcelle de son exploitation, bout de terre sèche sur un côteau au bout duquel s'étale un bosquet. « Ici, explique-t-il, j'ai 1,40 ha de muscat. J'en tire 30 hectolitres de vins doux naturels, ce qui me rapporte environ 8 000 F. Par rapport à ce qu'on tire des vins, c'est un gain exceptionnel. Il me faut néanmoins en déduire les frais d'exploitation en hausse constante. Ce terrain m'a coûté 50 000 F, il y a huit ans. Calculez vous-même. Il m'a fallu plus de six ans pour le rembourser, sans compter les intérêts ni déduire les frais d'exploitation. Aujourd'hui, l'ensemble de mon exploitation représente un certain capital. Mais, à la maison, il faut faire très attention. On calcule au plus juste. Dans ce métier, on vit pauvre pour mourir riche. »

Déçu, inquiet, Jean Mons l'est au même titre que la quasi totalité des viticulteurs du pays qui ont cru à la politique de qualité et fait un effort dans ce sens. L'expérience des deux années écoulées leur a démontré qu'ils s'étaient fait rouler. Mauvaise qualité et pénurie ont fait monter les prix en 1972. L'abondance de 1973 n'a pas permis que la qualité soit rémunérée à son juste prix.

A quoi bon continuer dans cette voie ? Ce découragement est d'autant plus grand que la récolte 1974 s'annonce assez semblable à celle de 1973, dont il reste encore des stocks importants. Ce qui n'empêche pas la Communauté de continuer à importer des vins de qualité des pays du Maghreb. Si, disent les viticulteurs, ces importations sont nécessaires à la politique étrangère du pays, soit. Mais alors, qu'on en fasse supporter le poids à la collectivité dans son ensemble. Il n'y a qu'à distiller les vins extra-communautaires. Ainsi ne serons-nous pas seuls victimes de leur concurrence déloyale.

Grogne rituelle de paysan ? Les chiffres sont là pour montrer que la crise est bien réelle et que les manifestations paysannes,

→

# LE VIN MEURT DU PINARD

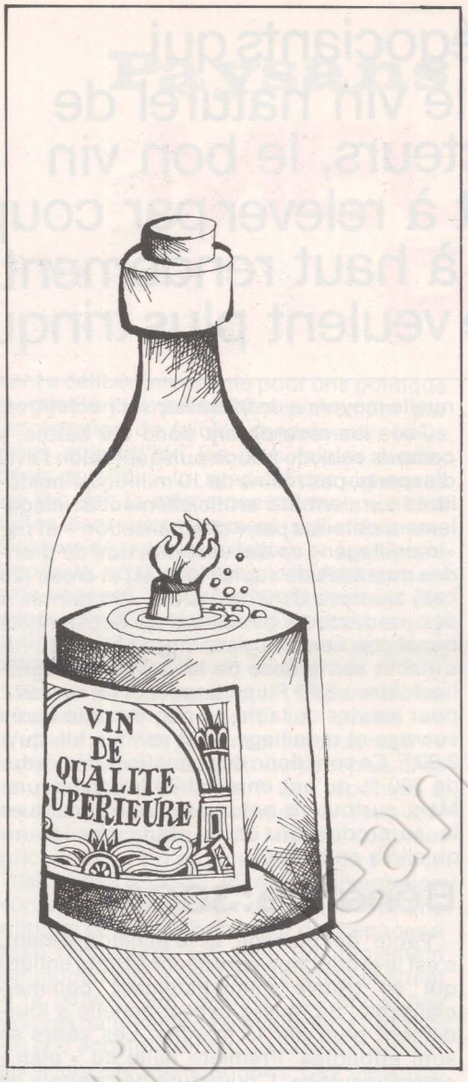


parfois maladroites et mal comprises des citadins, sont amplement justifiées. Dans une note de synthèse présentée le 27 août au Conseil général, le président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, Camo, estime à 8 milliards anciens le déficit de la seule production viticole de ce département pour 1974. Chiffre — qui permet d'imaginer les drames et les difficultés vécus par des milliers de foyers paysans. L'avenir n'est donc pas très réjouissant. Il faut cependant distinguer, pour mieux l'apprécier, celui des vins doux naturels (V.d.n.) et les vins délimités de qualité supérieure (V.d.q.s.) de celui des vins de consommation courante (V.c.c.).

Les premiers voient leur production très strictement définie et réglementée. Les décrets de contrôle des appellations fixent leur limite maximum de production à 30 hectolitres de moût à l'hectare, limite d'ailleurs rarement atteinte. De plus, un comité interprofessionnel des V.d.n. en organise le marché. Il décide des quantités commercialisées à chaque récolte (24 hectolitres à l'hectare pour celle de cette année), des dates de commercialisation par tranches et des prix. Grâce à cela et à une fiscalité « privilégiée », le marché des V.d.n. reste prospère. Mais il est à la merci d'une règlementation communautaire qui alignerait le règime des V.d.n. sur celui des vermouths et autres apéritifs. Cette décision, réclamée par certains, signerait l'acte de mort des V.d.n.

Le problème des V.d.q.s. est assez différent. Ceux du département, regroupés en 1972 sous le label « Côtes-du-Roussillon », cherchent à s'implanter sur le marché. Cette nouvelle appellation, caractéristique d'un vin de qualité à production limitée et contrôlée, a joué de malchance, puisqu'elle a été lancée en 1973. Néanmoins, la moitié environ des 300 000 hectolitres jugés aptes à obtenir le label (sur 487 000 hectolitres de V.d.q.s. récoltés) est déjà vendue. Un prix minimum pour ces vins avait été préalablement fixé à 12,50 F le degré-hectolitre. Il est clair qu'à ce niveau, il est hors de question de distiller pour 8,50 F seulement. Toutefois, l'importance des stocks et des difficultés de trésorerie auront pu inciter certains producteurs à renoncer au label pour vendre, moins chers, leurs Côtes-du-Roussillon comme vins de pays.

Les vins de pays constituent le haut de gamme des V.c.c., qui recouvrent les bataillons de gros rouges et autres vins « de table ». La distillation à 8,50, c'était pour eux. Donc les principales victimes du « libéralisme » communautaire, ce sont bien eux. Là encore, une politique de qualité peut jouer, qui permet leur promotion sous l'appellation « vins de pays ». Encore convient-il de renoncer aux pratiques des négociants qui « coupent » encore allègrement beaucoup de piquette à 9° avec un peu de « vin-médecin » à 12° pour vendre du vin sans saveur et sans personnalité. Mais non sans profits.

L'évolution des goûts des consommateurs, la découverte des vins de pays pendant les vacances ont incité certains d'entre eux à passer directement commande chez les producteurs. L'envoi de cubitainers (contenants en plastique) de 22 litres ou 33 litres s'est généralisé. Et la consommation des « velours » de l'estomac ou autres pinards s'en trouve heureusement ralentie. Il semble donc bien que la politique de qualité puisse être payante à terme. Mais encore convient-il de ne pas laisser les producteurs se décourager avant qu'elle ne soit devenue rentable. Car, aujourd'hui, rien ne les incite à poursuivre leurs efforts. Sans le développement des Caves coopératives, la plupart des petits producteurs dont l'exploitation ne représente pas l'essentiel des ressources, auraient d'ailleurs déjà abandonné. Prenant en charge leur récolte dès l'instant qu'elle est vendangée, les Caves les déchargent de tout le travail d'élaboration du vin. Puis de son stockage. On peut se faire une idée du nombre de ces « petits » si l'on sait que 10 % des coopérateurs de Saint-Paul-de-Fenouillet produisent, à eux seuls, 80 % de la récolte finale de cette Cave. Ce cas n'a rien d'exceptionnel. La restructuration des exploitations et le remembrement paraissent à ce propos d'autant plus indispensables que la structure actuelle s'oppose au développement du nombre des exploitations viables.

D'ailleurs, la sécurité des Caves n'est pas sans limites. Elles ont permis aux petits exploitants de résister, mais pourraient se trouver à leur tour en difficulté si la crise se prolongeait. Elles aussi sont lourdement endettées. A l'occasion de leur congrès national qui s'est réuni le 3 septembre, elles ont rappelé leur opposition fondamentale aux principes libéraux de la communauté. Elles réclament le blocage des excédents, l'échelonnement des ventes et des aides au stockage et au vieillissement. A la veille de la Conférence agricole annuelle, l'organisation du marché des vins est incontestablement l'objectif prioritaire des organisations professionnelles. Celle-ci repose essentiellement sur la préférence communautaire, le renforcement de la définition des produits et de la répression des fraudes, le calcul du prix d'orientation sur la base des coûts réels de production, le soutien des marchés en cas de crise grave avec recours à la distillation redéfinie selon des critères plus équitables et l'adoption de la charte des viticulteurs définie en commun.

Il paraît malheureusement peu probable que ce changement réel de politique agricole, tant escompté des viticulteurs, soit au nombre de ceux que Valéry Giscard d'Estaing peut sortir de son chapeau. Ainsi, le prix d'orientation des vins pour cette saison, fixé à 9 F le degré-hectolitre par la C.e.e. voici quelques mois, ne correspond-il en aucun cas aux coûts réels de production. Le syndicat des vignerons demande qu'il soit réévalué de 23 % et fixé à 11 F. Mais le gouvernement fait la sourde oreille. Pour ne pas changer.

« Il est vrai, constate Pierre Estève, conseiller général socialiste de Saint-Paul, que ce régime se soucie peu des viticulteurs. D'ailleurs, ceux-ci en ont prix conscience comme le prouvent les derniers résultats électoraux. Dans ce département traditionnellement républicain, la gauche a fait un score supérieur à 60 % et poursuit une montée régulière. C'est d'autant plus intéressant à noter, qu'ici la campagne vote plus à gauche que la ville. Il reste cependant des progrès importants à accomplir. Nous n'y parviendrons qu'en collant plus encore à la réalité. Il est indispensable, pour cela, de clarifier aux yeux des agriculteurs le lien qui unit leurs revendications et les objectifs que nous poursuivons. Au moment où les paysans subissent une prolétarisation croissante, les socialistes doivent les soutenir dans leurs luttes pour s'assurer la maîtrise du marché et obtenir la juste rémunération de leur travail. »

Aux manifestations paysannes de l'été, destinées à faire connaître leurs difficultés et à défendre leur pouvoir d'achat, semble succéder une phase d'abattement des viticulteurs. Mais cela pourrait bien n'être que le prélude à l'éclatement de leur colère et de leur détermination. L'un d'eux dit sans le moindre sourire : « Nous en avons assez de trinquer pour permettre aux autres de bien boire ». Tout permet pourtant de penser que la récolte 1974 permettra de boire du bon vin pas cher. Les paysans accepteront-ils de trinquer encore une fois ?

JEAN-LOUP REVERIER

# CHOMEURS OU NOMADES

## Des milliers d'auxiliaires vont être contraints soit au chômage soit au nomadisme perpétuel .

C'est devenu une habitude que de voir le gouvernement français orchestrer la propagande hostile à ses propres fonctionnaires. En annonçant, voici quelques jours, une rentrée sans histoire, René Haby s'inscrivait dans cette tradition. Si tout va bien, s'il n'y a pas, aux yeux des parents, de difficultés d'accueil généralisées, pourquoi donc ces diables de syndicats d'enseignants s'apprêtent-ils à déclencher des mouvements revendicatifs qui créent, il faut bien le dire, maintes difficultés aux parents qui travaillent ? Et de là à évoquer, avec Roger Chinaud et quelques autres, les monopoles syndicaux, la « politisation » inadmissible de ces organisations, il n'y a qu'un pas. Qui sera franchi !

Les enseignants sont sans doute des éducateurs. Ce sont aussi des salariés. Comme tels, ils doivent défendre leur niveau de vie, leur emploi, leurs conditions de travail. Tous trois sont actuellement menacés dans presque tous les degrés d'enseignement. Et les parents doivent savoir que les deux derniers facteurs rejaillissent directement sur le profit que leurs enfants peuvent tirer du passage à l'école, au collège ou au lycée. Car enfin, l'Education nationale n'est pas un motel. Les enfants y vont pour être éduqués, pas seulement pour être hébergés quelques heures par jour.

Le niveau de vie ? C'est un problème général de la Fonction publique : les traitements ont, cette année, moins augmenté que les prix. De plus les enseignants en début de carrière sont très mal rétribués par rapport à la fin de carrière. La revendication porte donc sur une diminution — à discuter — de l'écart entre les traitements de début et de fin de carrière.

### Quart du traitement

Mais il y a plus grave. Si le Syndicat national des instituteurs et le Syndicat national des enseignants du second degré, tous deux membres de la Fen, viennent — pour la première fois depuis des années — d'annoncer des actions parallèles pour la satisfaction de revendications analogues quant au fond, c'est qu'un fort courant de mécontentement existe et qu'il s'explique.

Chez les instituteurs, par exemple, l'emploi devient, pour la première fois cette année, un problème tragique. Sur les quelque 250 000 instituteurs et directeurs du primaire (public), il y a environ 30 600 remplaçants. Ceux-ci ne perçoivent, en fixe, que le quart du traitement, le reste étant proportionnel au nombre de journées de travail effectuées. Passe pour ceux qui ont une classe à l'année. Ils sont 7 000 ainsi à avoir une classe « clandestine » (ne figurant pas au budget). Il y en a encore 8 000 autres qui remplacent, pour un an, des maîtres en stage. Quant aux 15 000 restants, ils travaillent épisodiquement, au gré des congés de maladie, de maternité, etc.

Sur ces 30 000 remplaçants, cependant, 13 000 possèdent actuellement les conditions d'ancienneté (3 ans au moins) et de titre (le C.a.p.) pour être titularisés. Il ne faut que, dans un premier temps au moins, officialiser les classes clandestines. Ultérieurement, il faut résorber à jamais ce problème.

### Victimes: les enfants

On n'en prend pas le chemin, tant s'en faut. Mieux ! Faute de postes, l'administration n'est pas en mesure de titulariser des promotions quasi-entières sortant actuellement des écoles normales départementales d'instituteurs : dans le Nord, le Pas-de-Calais, le Calvados, le Cantal, les Ardennes, etc. — et notamment dans les deux derniers — certains envisagent donc de licencier purement et simplement des centaines de remplaçants.

Comment une aussi grave attaque laisserait-elle les instituteurs indifférents ? Et les parents, dira-t-on ? C'est tout simple : il n'y a qu'à aller visiter au hasard quelques classes maternelles. La majorité ont entre 35 et 45 enfants : les maîtresses ne peuvent pas s'occuper d'eux comme elles le voudraient, leur faire travailler leur expression, etc. Ce qui se retrouve, quelques années plus tard, dans les retards scolaires dont sont victimes les enfants.

10% de remplaçants dans le premier degré : ce n'est rien ! Il y a 20% d'auxiliaires dans les C.e.s., C.e.g. et lycées, 28% dans les C.e.t., 50% dans les classes de transition. Des auxiliaires qui n'ont strictement aucun droit : ni celui d'être titularisés, ni celui de s'inscrire au chômage s'ils perdent leur emploi, ni même celui d'être réemployés d'une année sur l'autre (1).

Or, c'est le moment qu'a choisi le ministère de l'Education pour « rationaliser » les « structures pédagogiques » (nombre et effectifs des classes) des établissements secondaires. Au prix d'astuces minables, on a supprimé ici deux classes, là trois, ce qui a permis de supprimer des postes d'enseignant en conséquence. Comme cela on a pu « gratuitement » en créer ailleurs.

Et les premières victimes sont les enfants. On travaille mieux dans une classe de 26 ou 27 élèves que l'on dédouble à certaines heures que dans une classe de 24 que l'on ne dédouble pas. Le travail personnalisé, possible dans le premier cas, l'est beaucoup moins dans le second.

Au demeurant, la situation est aujourd'hui la suivante : on n'a pas pu « caser » tous les certifiés de la promotion sortante. On les « nomme » donc, pour un an, dans une académie (2 ou 3 départements). L'an prochain, on les nommera peut-être, pour une autre année, dans une autre académie. Soit un nomadisme perpétuel. Et le plus grave, c'est qu'il est certain que plusieurs milliers d'auxiliaires vont être mis au chômage total ou partiel. Un auxiliaire licencié débutant, à Paris, percevant 1 917 F par mois, on voit ce que donne un emploi à mi-temps.

Une pareille situation ne pouvait qu'amener une réaction immédiate des syndicats. Prudemment, cependant, ils entendent consacrer la quinzaine qui vient à démystifier une opinion anesthésiée par la propagande gouvernementale. Alors commencera l'action. Le parallélisme des démarches indépendantes du S.n.i. et du S.n.e.s. est, à cet égard, un gage de réussite.

JEAN-PIERRE MOULINS

(1) Pourquoi ne pas — comme le suggère un lecteur de « l'Unité », M. Michel Thomas, de Condette — utiliser le décret du 29 juin 1965 (titularisation dans la catégorie D des auxiliaires ayant 4 ans d'ancienneté), jamais appliqué, et titulariser selon les diplômes possédés et la fonction exercée ?

Urbatechnic recherche représentants

**pour fournitures aux collectivités dans 4 régions :**

**1ère région : Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie.**
**2ème région : Bretagne, Pays de Loire, Poitou, Charentes.**
**3ème région : Centre, Auvergne,Limousin, Bourgogne.**
**4ème région : Champagne, Ardennes, Lorrain, Alsace.**

**Conditions : Posséder une voiture, être domicilié dans la région, connaître le marché des collectivités locales, avoir pratiqué ce métier ou avoir un tempérament de vendeur.**

**Envoyer C.V. à URBATECHNIC - 11, Rue de Clichy - 75009 - PARIS.**

# UN COUAC !

## Comment la Gestapo défend son « image » à la télévision à travers la vision allemande de « l'Orchestre rouge ».



Pour la première fois dans l'histoire de l'O.r.t.f., le dernier épisode d'un feuilleton ne sera pas diffusé : la télévision française ne passera que 6 épisodes de « l'Orchestre rouge » (chaque jeudi, 2e chaîne, 21 h 35). Le vrai scandale n'est pas là. Il est dans le simple fait qu'on donne en pâture aux téléspectateurs français une série manifestement pro-nazie.

L'Orchestre rouge, réseau mis en place par Léopold Trepper en 1939 et essentiellement composé de communistes ou sympathisants, a activement participé à la Résistance en Europe de l'Ouest contre les armées d'Hitler. Ses « combattants de l'ombre » y ont risqué ou perdu leur vie. L'amiral Canaris, chef de l'Abwehr, a d'ailleurs reconnu que le travail de l'Orchestre rouge a coûté 200 000 soldats à l'Allemagne. Toutes les associations de résistants considèrent les membres de l'Orchestre rouge comme des héros. De cette réalité historique, l'O.r.t.f. n'a eu cure et a signé une coproduction avec la firme ouest-allemande Bavaria qui a tourné le feuilleton. Le résultat : un tissu de mensonges ou d'omissions, de diffamations et d'inexactitudes.

Les Allemands ont bâti leur réalisation autour du « rapport de Heinz Höhnes ». Ce dernier s'est bien gardé de rencontrer un seul survivant du réseau. Par contre, son unique source de renseignements a été un certain Pannwitz. C'est le nom d'un sinistre SS chargé de la sécurité d'Haedrich à Prague ; après l'assassinat d'Haedrich, Panwitz a organisé la répression et les exécutions ; puis il a été détaché à la Gestapo de Paris, où il a été chargé de démanteler l'Orchestre rouge. C'est donc carrément le point de vue de la Gestapo qui est offert à notre réflexion !

« C'est une escroquerie pure et simple, dit Gilles Perrault — auteur d'un livre sur l'Orchestre rouge paru chez Fayard. Les gestapistes sont froidement présentés comme étant les fonctionnaires d'une police comme les autres ; ils ne persécutent pas, ne torturent pas. Par contre les membres du réseau de Trepper ont l'air d'un gang de malfaiteurs ; leurs motivations ne sont pas montrées ; on oublie de dire que ce sont des Juifs antifascistes et que la plupart d'entre eux ont déjà combattu contre Franco dans les Brigades internationales ; leurs convictions sont presque passées sous silence. Bref, le public pensera immanquablement : « Après tout, la Gestapo, ce n'est pas si mal que cela ; quant à ces espions, tant pis pour eux ! » Voilà où est le danger insidieux de ce feuilleton : dans une propagande de réhabilitation du nazisme. »

Des faits confirment cette analyse. Dans le premier épisode, Isidor Springer, ancien des Brigades internationales, résistant belge qui se suicida pour ne pas parler, est présenté comme un lâche que les dirigeants de l'Orchestre rouge utilisent « parce qu'ils savent trop de choses sur moi ». Dans le second épisode, on voit Alfred Corbin déclarer : « Je n'ai jamais rien voulu faire contre les Allemands » ; en réalité, fait prisonnier en 1940 en Belgique, il s'était évadé, avait traversé les lignes allemandes et, revenu en France, avait accepté de servir de « couverture commerciale » à l'Orchestre rouge. Katz, lui, est campé sous les traits d'un « Juif de Gœbbels » ; en fait, militant antifasciste de la première heure, communiste, sa vie entière répond de cette calomnie. Ainsi de suite.

Léopold Trepper n'est pas surpris de cette opération : « Nous avons malmené les nazis, aujourd'hui ceux qui ont survécu nous crachent à la figure ; c'est logique ». Ce qui l'est moins, c'est que l'O.r.t.f. soit de la partie. « Qu'il y ait des capitaux français dans cette affaire est scandaleux », dit Trepper.

Sur le petit écran, les SS remplacent Maigret les jeudis soirs. Les nazis mènent l'enquête en toute impunité. Le Pouvoir laisse faire parce que, pour lui, une émission anticommuniste est toujours la bienvenue. Et, comme le fait remarquer Gilles Perrault, « gageons que si l'Orchestre rouge avait été un réseau gaulliste, ce feuilleton n'aurait jamais été diffusé. »

J.-P.L.

GENERAL A. de SPINOLA.
AVEC CE LIVRE COMMENÇAIT UNE REVOLUTION AU PORTUGAL.
Broché: 22 F
Collection textes politiques
ANTONIO DE SPINOLA
LE PORTUGAL ET SON AVENIR
TEXTES POLITIQUES FLAMMARION
EF FLAMMARION
SYNERGIE
FLAMMARION.
POUR CONNAITRE LES LIVRES AVANT DE LES ACHETER.

# changer la vie quotidienne

## L'ANNEE VERTE CONTINUE

1974, sacrée « année verte » c'est le retour à la terre des citadins. La Fédération nationale des gîtes de France ouvrira en octobre, après une bonne saison, une Maison du tourisme vert à Paris. Au 35, rue Godot-de-Mauroy (75009). La Maison donnera des renseignements aux adeptes du tourisme à la campagne, renforcera la coopération entre les différents partenaire de tourisme en espace rural. Elle favorisera aussi la promotion du tourisme vert. Les ruraux y trouveront également des informations. On peut rappeler à cette occasion ce qu'est un gîte rural privé. Dans l'enceinte de la ferme, c'est un local qui comprend 1 ou 2 pièces, une salle de bain, l'éclairage et l'eau potable. Pour transformer une grange en gîte, les subventions accordées par l'Etat aux agriculteurs désireux de recevoir des hôtes ne sont distribués que sous certaines conditions.

Economiquement, les premiers investissements sont souvent jugés trop importants par les agriculteurs. Pourtant, bon nombre d'entre eux souhaitent le développement de la fréquentation des villages ruraux par les citadins. Outre le bénéfice qu'ils peuvent y trouver, l'échange « humain » n'est pas sans importance.

## A QUOI SERT L'I.N.C. ?

En publiant une interview de Jean-Pierre Fourcade — le « père » de l'Institut national de la consommation — « 50 millions de consommateurs », le mensuel édité par l'I.n.c., passe de la défense du consommateur à la défense du Ministre. En se limitant à publier le point de vue du gouvernement. « Les consommateurs peuvent agir sur les prix en se montrant plus exigeants à l'égard des producteurs et des distributeurs. La concertation avec les consommateurs et les moyens de leurs organisations seront renforcés. L'I.n.c. doit étendre son action. »

Que le consommateur sache quelles sont les opérations effectuées « en amont et en aval » du produit fini trouvé chez le commerçant ; qu'il discute les prix (les poids et la qualité, plus vraisemblablement) ; qu'il refuse d'acheter des produits trop chers, voire qu'il les boycotte, ce sont des mesures qui valent ce qu'elles valent. Elles peuvent être efficaces. Mais les propos de Fourcade tendant à rendre les consommateurs responsables de l'inflation constituent une analyse un peu simpliste : « L'action que mène le gouvernement contre l'inflation sera d'autant plus efficace que le consommateur adoptera une attitude cohérente. S'il a raison de s'insurger contre la hausse des prix qu'il constate dans les magasins, il ne doit pas oublier que son propre comportement peut être un facteur d'accélération de l'inflation : il la favorise lorsque, multipliant les achats de précaution au-delà de ce qui est nécessaire, il participe à l'accroissement du déséquilibre entre l'offre et la demande, il l'accélère lorsque, salarié ou producteur, il cherche à obtenir une augmentation purement nominale de ses revenus. » A ces propos du ministre de l'Economie déjà tenus lors d'une conférence de presse, la plupart des organisations de consommateurs avaient réagi violemment. Notamment contre l'opération « coup de frein », qualifiée d'opération purement psychologique. On peut alors s'étonner que « 50 millions » serve de tribune au ministre mis en cause par les consommateurs. A cette question, le directeur de l'Institut répond qu'il s'exprime en son propre nom. Ainsi disparaît une ambiguïté résolument entretenue : l'Institut de la consommation représentatif des organisations de consommateurs.



## GALLEY DU BORD DE MER

Le ministre de l'Equipement, Robert Galley, en décidant la poursuite de la construction des Marines à Bormes-les-Mimosas, casse tout bonnement le jugement rendu le 12 juillet dernier par le tribunal administratif de Nice. Il annulait le permis de construire des 360 logements. Après le Conseil d'Etat qui déjà, en mars 1973, annulait la concession d'endigage. Le jugement de Nice faisait jurisprudence : c'était mettre un premier point final au remblayage des bords de mer. Un moyen simple d'acquérir des terrains « privés » pris sur la mer, non recensés dans les plans d'occupation des sols. Mais c'est surtout une opération-système D, qui permet aux promoteurs d'échapper aux commissions d'urbanisme et d'acheter à moindre prix le m2 de sable. Un scandale de plus à inscrire à la rubrique de l'immobilier. En 1972, le rapport de Jean Lamouroux dénonçait cette opération immobilière, non conforme aux plans d'urbanisme élaboré à l'époque...

Aujourd'hui, que Robert Galley soutienne le projet, prétextant qu'il « correspond à l'intérêt général », on a peine à le croire. Ne défend-t-il pas davantage quelque « intérêt particulier ». Celui du groupe financier lancé dans la réalisation de la marina ? Il est pour le moins osé que le ministre revienne sur un jugement prononcé par un tribunal, sur l'avis du Conseil d'Etat. Et qu'aux yeux de tous, une opération immobilière rentable pour un groupe financier soit considérée au sein du gouvernement comme « d'intérêt général. » Mais il faut dire que le promoteur de l'opération est le groupe Empain-Schneider. Alors...

## L'INDICE PAS BAVARD

L'indice des prix fait encore parler de lui. La Fédération des familles de France lance un cri de détresse à tous ses militants et aux ménagères. Car le F.f.f. veut prouver que cet indice ne reflète pas le coût de la vie : « Qui n'a pas été obligé de se rabattre sur des produits chers parce que le commerçant n'avait pas encore reçu la marque meilleur marché ? Qui ne s'est pas retrouvé avec un steak de 150 grammes, alors qu'il avait demandé un steak de 120 g ? »

La Fédération explique : « Si votre boucher a la main de plus en plus lourde, l'indice des prix enregistrera que vous achetez de plus en plus de viande, mais il ne dira pas pour autant qu'elle coûte de plus en plus cher pour votre porte-monnaie. L'indice n'est pas plus bavard sur les produits qui se détériorent de plus en plus vite, ni sur les innovations qui forcent la main et le porte-monnaie... »

## UNE PETIT HISTOIRE...PAS SERIEUSE

Quand la gastronomie est une rivale de l'Amour, il faut prendre la diététique au sérieux...

Ce n'est pas une boutade, mais l'histoire banale d'un grand chef — Michel Guérard — plutôt petit et rondouillard et d'une belle grande dame dont il tomba éperdument amoureux. Leur tour de taille les séparait. Son génie les rapprocha. Et en donnant quelques recettes de charme au journal « Elle », on peut dans ces temps difficiles bénéficier de ses idées. « Je fais étuver à sec les légumes, sauter à sec les viandes et les poissons, je fais une débauche de fines herbes... Je dis non au cassoulet, au foie gras... Et tout net il déclare « suppression des corps gras ». Au prix où est l'huile ! C'est peut-être là qu'est la solution.

Il faudrait en parler à notre secrétaire d'Etat à la Condition féminine. Une histoire d'amour, à suivre...

# LE VOYAGEUR IMPERIAL

## «Tous les hommes sont des comédiens. Il y en a de mauvais, voilà tout ».

Un livre déchirant. Parce que déchirer une feuille de papier ou une étoffe, c'est non seulement en détruire la forme pour quoi elles ont été faites et par quoi elles existent, leur donner alors des formes nouvelles, multiples, absurdes, les rendre terminées en en faisant des restes, des tickets, des bons à mettre à la poubelle ou des produits de récupération pour les chiffonniers des matins blêmes où les enfants jouent la vie-caricature. Mais c'est encore les faire crier. D'un cri de déchirure, qui s'enfle, s'accélère et s'allonge à la volonté de la main pour disparaître, le geste accompli.

Que pourrait encore écrire Louis Aragon après cela ? Certes « la neige des cheveux n'éteint pas le volcan ». Mais en quoi pourrait-il nous surprendre, désormais, le vieil homme qui affirme : « Et je peux bien raconter l'histoire d'autrui, c'est toujours la mienne » ? Nous nous en étions douté, notamment parce que l'histoire écrite correspondait si bien à une histoire vécue, si peu indifférente aux choses de ce monde, si peu désengagée, si peu éloignée des réalités de tous qu'elle mêlait hors du silence l'impudeur la plus noble de l'amour étalé et l'affirmation la plus pure d'une foi convaincue.

« Cela supposerait que le lecteur de ce livre-ci, lequel n'est qu'une part de cette mythologie ancienne ainsi remise en question dans sa totalité, connaisse, ait lu mes romans... » Peut être une phrase-clé. Un ancien goût de coquetterie ou un sentiment d'impuissance ? Un arrêt devant une certaine vanité de l'effort, des centaines de pages griffonnées raturées pour tenter de s'expliquer, à qui, pour qui, pour soi ou pour les autres ? Si j'écris pour être publié, pour bâtir un tombeau qui demeurera « moi qui n'ai jamais joué jamais Eté l'auteur de personne Je le jure », qui n'a été « écho de rien sinon de mes pas » et qui « attends mourir comme un mauvais amant Toujours en retard au rendez-vous », je le fais pour les autres ou pour moi-même ? Comment le savoir au point d'en être sûr ?

Comme le disent cruellement ceux qui n'en sont pas encore là : son avenir est derrière lui. C'est l'heure de l'attente pour les uns, pour les autres de la réflexion. La façon de ne pas encore accepter la résignation de disparaître, c'est une tenace interrogation sur ce qui s'est passé, plus que sur ce qu'on a été. Le miracle d'écrire, de faire sortir de sa tête par le truchement d'une main, d'une plume et d'une feuille, pose des pourquoi et des comment, qui n'appellent pas que des justifications pour autrui, mais pour soi-même. L'heure n'est plus ni à se prendre comme on est, ni à s'admirer, ni à se satisfaire du travail bien fait, ni à se contenter du personnage qu'on joue. « Théâtre-Roman », bien entendu, puisque les êtres de la création vous appartiennent, qu'on a en apparence souverainement décidé qu'ils tourneraient à tel coin de rue et qu'on a eu le droit de vie et de mort sur eux, comme un père de la Rome républicaine ou un capitaine de la grande Armada. Seul maître après Dieu et, comme celui-ci a d'autres chats à fouetter, seul maître en pratique. Le rendez-vous, s'il existe, sera, lui aussi, « en retard ».

### Trait de soleil

Donc, une réflexion sur ce qu'on a été, en tant qu'écrivain, sur le pourquoi d'écrire et sur l'importance, la signification, la conscience et l'obscur de ce pourquoi. Aragon, qui s'explique, autre coquetterie, pour avoir été si longtemps, aussi, homme de lettres, aurait précisé : « Qu'on m'entende bien que, lorsque je dis le théâtre, le théâtre est le nom que je donne au lieu intérieur en moi où se situent mes songes et mes mensonges ». Nous entendons bien. Mais un livre n'est plus la propriété de son auteur. Comme le metteur en scène ou l'acteur refont partiellement la pièce qu'ils interprètent — valeur des mots, si importante pour ce manieur de mots, ce joueur de mots qu'est Aragon, interprète, traducteur des phrases dites par

## Cinéma

# La liberté entre les lignes

**Dans un taillis, deux hommes maîtrisent une jeune fille pendant qu'un troisième la viole. C'est l'avant-dernière séquence de « Anna et les loups », de Carlos Saura. C'est-à-dire, avec « La cousine Angélique » du même Saura et « Grandeur nature » de Luis Berlanga** *(voir l'avant-dernier numéro de « l'Unité »)*, **également espagnoles, trois des œuvres les plus passionnantes de la rentrée cinématographique.**

**Un viol dans un film espagnol — du moins dans les copies d'exportation — mon Dieu où allons-nous, hombre ? Est-ce la fin de la censure dont les autorités madrilènes annoncent la disparition ? Ce serait conclure un peu vite, en surestimant « l'évolution » du régime franquiste et en sous-estimant le poids du passé. Car, hélas, les démêlés des créateurs espagnols avec la censure ne datent pas de l'apparition du Caudillo : c'est la République de droite d'avant le Front populaire qui, en 1932, interdit « Terre sans pain » de Luis Bunuel. Après, ce fut la grande nuit dans laquelle la dictature plongea l'Espagne. Il faudra attendre les années 50, « Bienvenue Mr Marshall » (Berlanga) et « Mort d'un cycliste » (Bardem), pour qu'une petite lueur apparaisse. Mais rien qu'une lueur. La censure se donna même le ridicule d'interdire l'admirable « Viridiana », seule mise en scène réalisée par l'exilé Bunel dans son pays, qui venait de représenter l'Espagne au festival de Cannes et... d'y remporter la palme d'or.**

**Aujourd'hui encore, s'il est possible de voir à Madrid des films politiques venus de l'étranger — italiens, notamment — cette libéralisation ne profite pas aux auteurs espagnols. Toute l'œuvre, par exemple, d'un Berlanga et de son scénariste Rafael Azcona — également scénariste de Saura et de Marco Ferreri — est marquée par la censure : lorsqu'elle n'interdit pas purement et simplement ses scénarios, elle exige des coupures dans la pellicule. De même pour « Le jardin des délices » de Saura — une scène qui ose nous montrer une femme allaitant son enfant... au panier ! — au point que Saura, découragé par huit mois d'ennuis politiques, faillit quitter son pays.**

**Heureusement, en Espagne comme ailleurs, Anastasie est stupide et incapable de dépasser le « premier degré » de compréhension. Ainsi s'est développée chez les cinéastes d'outre-Pyrénées une technique très efficace : celle du « second degré », de la métaphore allusive qui permet de contourner l'obstacle de la censure et de dire presque tout ce que l'on veut. Procédé qu'illustrent bien les trois films de Saura qui viennent d'être distribués en France : « La chasse », « La cousine Angélique » et « Anna et les loups ». Dans le scénario de ce dernier, l'arrivée d'une jeune gouvernante anglaise va bouleverser la vie d'une respectable famille espagnole et agir comme un révélateur sur la mère omnipotente et ses trois fils quadragénaires : le frustré libidineux, le « mystique » et l'amateur d'uniformes se délectant — passion qu'il partage avec Jacques Chirac et Michel Poniatowski — de marches militaires. Même si son film ne se réduit pas à cela, on comprend très vite où Saura veut en venir : à travers ces quatre personnages grotesques et inquiétants, c'est tour à tour au Pouvoir franquiste et à ses trois piliers — la bourgeoisie, le clergé et l'armée — qu'il s'en prend.**

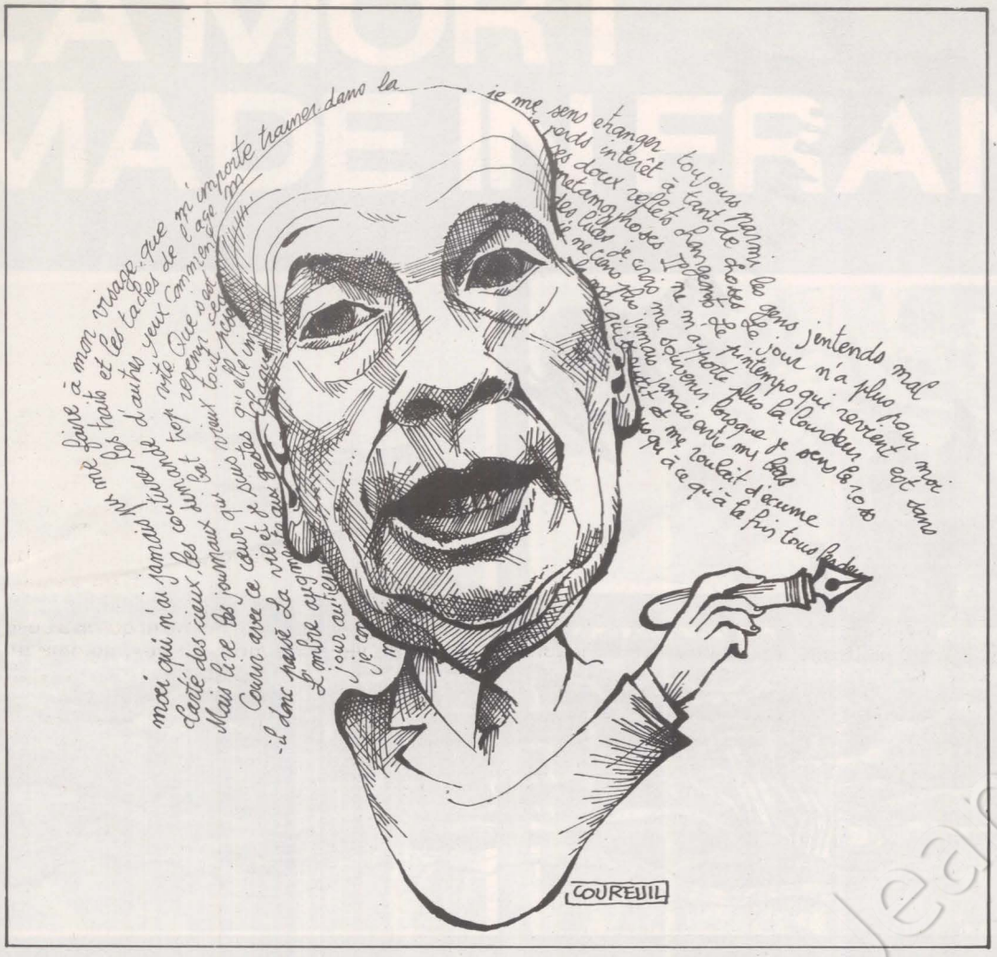


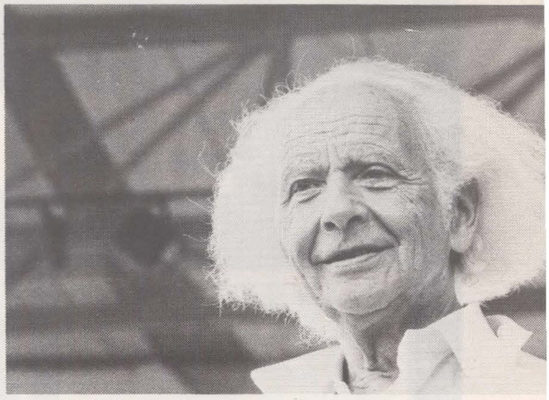

Hitler à Pétain sur le quai de Montoire, par Staline à Roosevelt dans une salle de Yalta, par le Cid sur la scène du T.n.p. — le lecteur interprète à son tour. Tu l'as voulu, Dandin, puisque tu as voulu que je te lise. C'est ta faute si je n'ai retenu de ta réflexion sur ton art — « Je suis celui qui parle ou l'autre qui m'épie », dis-tu, alors que tu es aussi celui qui parle et moi qui t'épie — que la réflexion sur la fin du jour. Réflexion au sens scientifique du terme: changement de direction des ondes qui rencontrent un corps interposé.

« Après tout l'amour de moi je ne l'ai peut-être qu'avec vous partagé chanteur de ma légende ».

Tout lecteur est finalement un chanteur de légende, trouvant ce qu'il cherche parfois, et parfois découvrant ce qu'il ne cherchait pas. Qu'Aragon pardonne à son lecteur si ce livre est déjà pour ce dernier un tombeau de Couperin. Cette écriture sûre d'elle-même, difficile et attachante, cheminant tantôt dans les sentiers d'une forêt d'Ile-de-France, tantôt sur des chemins de chevrier, se laissant aller pour que notre joie demeure à des cliquetis de mots éblouissants comme un trait de soleil entre les branches d'un chêne, acquise par un métier aussi constant que ce qui conduisait Hugo à faire parler les tables en alexandrins, ni perdue ni retrouvée parce qu'elle est le don perfectionnable et perfectionné, n'est pas à l'exclusif service de celui qui la possède. Un livre fermé peut être un sujet de débat, avant d'être plus tard (au XXIe siècle, à l'université de Lourenço-Marquès) un objet d'exégèse. Dans l'immédiat, il est une impression — encore le double sens des mots. La feuille faussement blanche du lecteur a, elle aussi, ses songes et ses mensonges. Hier, elle absorbait l'histoire ou l'aventure offerte par le roman. Ici, elle ajoute un troisième personnage au duo voulu par Aragon entre un comédien de quarante ans et le reflet vieilli qui frappe derrière la porte, comme frappera un jour la mort.

« Je pourrais alors dire au Moment : Demeure donc, tu est si beau ! » s'écrie Faust — oui, celui du second Faust, parce que Goethe rencontre aujourd'hui Aragon — à l'instant de sa disparition. Jusqu'au bout, n'est-ce pas. Jusqu'au bout de ce grand livre, la confirmation d'une de ces formules simples qui l'émaillent : « Tous les hommes sont des comédiens. Il y en a de mauvais, voilà tout ». Les bons, ce sont les hommes, responsables de ce qu'ils sont et de leur « avenir de cheval couronné ».

GEORGES FRAMERIES

---

Louis Aragon, « Théâtre-Roman », N.r.f. Gallimard, 447 pages.



**On retrouve là la méthode métaphorique que Saura avait employée dans « La chasse », apparemment simple récit, tout juste parsemé de notations à la Bunuel, d'une partie de chasse qui finit mal. En fait, à travers les conflits qui vont opposer les participants de ce pique-nique tragique, naît une atmosphère de guerre civile. Quelques allusions plus précises le confirmeront : c'est bien de la guerre d'Espagne qu'il s'agit. Par le biais de la fiction réapparaît ce sujet-tabou que personne n'osait plus évoquer qu'à voix basse. Et ressurgit, terrible, un passé qui a marqué à jamais, comme les quadragénaires de « La chasse », plusieurs générations.**

**Avec « La cousine Angélique » — son œuvre la plus achevée — Saura s'est carrément lancé à l'eau : « La guerre d'Espagne, explique-t-il, a eu une influence décisive sur ceux qui comme nous, même enfants, l'ont vécue, mais aussi sur les générations postérieures, qui ont vécu ses conséquences. Elle pèse encore maintenant sur la génération actuelle, sur son comportement et sur son style de vie, peut-être seulement parce qu'elle a terriblement pesé sur ses pères ». De fait, l'été 36 est la clé de « La cousine Angélique ». Histoire d'un retour au pays où un adulte va retrouver son enfance, le film de Saura est une pérégrination proustienne pleine de finesse et de tendresse — subtilement rendue par un artifice de mise en scène dont nous laisserons la surprise. Mais ces souvenirs revécus sont pleins de mitraillades de rue, de bombardements d'écoles, de haines entretenues à l'intérieur d'une même famille : « Vous autres — les Républicains — vous êtes nos brebis galeuses ». Et l'engourdissement poussiéreux de cette bourgeoisie castillane après-guerre ne vaut pas mieux...**

**Rien dans tout cela, bien sûr, qui puisse avoir l'impact des évocations directes du « Mourir à Madrid » de Frédéric Rossif ou des « Deux mémoires » de Jorge Semprun. Les jeunes Espagnols n'ont pas encore le droit qu'on leur raconte leur Histoire. Tout au moins, grâce aux ruses des enfants de Bunuel, ne peuvent-ils ignorer qu'elle existe. En attendant que la liberté ne soit plus un fantôme.**

**SERGE RICHARD**




Un navire explose et se désagrège dans un éclatement de gerbes. Au-dessous, cette légende, en forme de communiqué triomphaliste : « Mouche à tout coup... avec l'implacable précision que le téléguidage confère à l'engin. La terreur des amiraux ». Ces quelques mots sont extraits d'une publicité parue dans une revue militaire française. Aujourd'hui, le missile mer-mer, le char A.m.x. 30 ou le Mirage F 1 - la mort, made in France - se vendent comme n'importe quel lave-vaisselle. Facilités de paiement comprises.

Au début, il y avait encore la morale. Quand en 1961, le ministre des Armées du général de Gaulle, Pierre Messmer, décida de développer les ventes d'armes françaises à l'étranger, de créer la Délégation ministérielle à l'armement (D.m.a.) et de hisser la France dans le peloton de tête des marchands de canons, il fallut s'imaginer quelques limites morales pour mieux se voiler la face. Il y eut quelques belles phrases, quelques démentis cinglants — « non, la France ne vendait pas d'armes au moindre régime fasciste » — et un embargo. Il ne fut bien sûr pas respecté. Et des Mirage toujours plus nombreux traversèrent le ciel du Proche-Orient. Un changement de cocardes et de pilotes et les Egyptiens purent bombarder avec des avions français les troupes ennemies dans les sables du Sinaï.

Treize ans après l'époque héroïque des premiers contrats de la D.m.a., la France est le troisième pays exportateur d'armes dans le monde : plus de 7 milliards de francs de vente en 1973. En 1965, à peine 2 milliards 800 millions de francs. Son matériel équipe 80 armées. Et il n'y a plus d'embargo. Ainsi, tout est plus simple, plus logique. La France de Valéry Giscard d'Estaing doit exporter : plus de 25 milliards de déficit de la balance des paiements prévus pour l'exercice 1974. Nous vendrons donc de plus en plus de canons. L'argent doit rentrer en caisse. La situation l'exige et peu importe comment. Et les impératifs moraux nuisent toujours aux bonnes affaires.

Mais, il ne faut pas tenter d'en savoir plus. La mort se vend d'autant mieux que la discrétion nécessaire est respectée. Il ne faut effrayer ni l'acheteur ni l'opinion publique française. Il faut, derrière le sacrosaint secret de la Défense nationale, camoufler les bonnes affaires et les bénéfices d'un Marcel Dassault. Le 8 février 1974, une circulaire de Robert Galley — alors ministre de la Défense — destinée au chef de l'état-major des Armées et au délégué ministériel à l'Armement, a eu le mérite de tirer les choses au net : « ...Tout ce qui touche la vente de matériel d'armement français doit être considéré comme rigoureusement secret et aucune information ne peut être communiquée à leur sujet ». Heureusement, cette note impérative resta lettre morte. Et les informations continuèrent de filtrer. Mais, le gouvernement français s'est toujours ingénié à brouiller les cartes.

**L'argent doit entrer dans les caisses ; nous vendrons donc de plus en plus de canons. Du char AMX 30 au missile mer - mer en passant par le Mirage F1 , la mort made in France se vend comme n'importe quel lave-vaisselle. Facilités de paiement comprises.**

A la question évidente : « Combien d'argent la France retire-t-elle de ses ventes d'armes ? », impossible de donner une réponse immédiate. Cinq comptes au minimum, dans la loi de Finance annuelle, au titre « comptes spéciaux du Trésor », concernent les ventes d'armes. Il s'agit des comptes « Fabrications d'armements », « Constructions navales de la marine militaire », « Exportations des arsenaux », « Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'Etat » et « Coopération internationale-Entretien et réparation de matériels aériens ». Mais si vous additionnez toutes les recettes de ces comptes, vous ne trouverez pas pour autant le montant des exportations françaises. Ce serait trop évident. Il faut encore y inclure tout ou partie de divers comptes, du type « Prêts à des Etats étrangers ou à des organismes étrangers en vue de faciliter l'achat de biens d'équipements ». Sans oublier que l'assistance militaire française est comprise dans le budget de la Coopération. Et s'intègre donc dans notre aide au Tiers-Monde.

# LA MORT MADE IN FRANCE

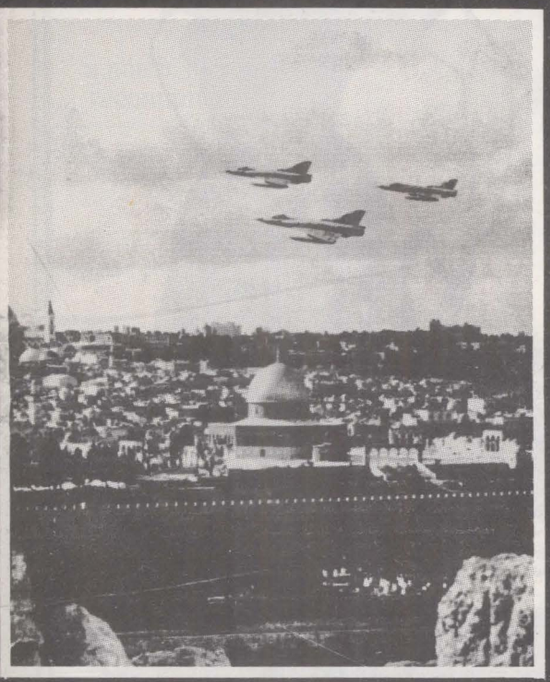







En 1974 la France exportera, selon les prévisions des experts de la D.m.a. et grâce à la levée de l'embargo, 12 milliards de francs d'armement. En 1973, elle en a vendu plus de 7 milliards et a enregistré 8 milliards de commandes. Par rapport, aux U.s.a. plus de 42 milliards de francs pour l'année budgétaire 1972-1973, c'est encore peu. Des marchés restent à conquérir : 85 % des avions militaires qui volent actuellement sont américains, mais 30 % de cette flotte devra être renouvelée dans un délai de cinq ans maximum. Et l'avenir s'annonce plus brillant encore : les dépenses d'armement des pays du Tiers-Monde se sont accrues de 73 % en cinq ans. Et, selon les experts américains de l'aéronautique, d'ici à 1982 les « besoins » mondiaux sont évalués à 29 000 appareils pour un marché potentiel d'au moins 455 milliards de francs. Sans compter le coût des pièces détachées et de rechange, qui représente, pour une commande d'avions, entre le tiers et la moitié du contrat. Déjà, les pays sous-développés dépensent cinq fois plus en armement que le total des aides et prêts qu'ils reçoivent des pays développés. Autre facette du néocolonialisme des grandes puissances... Et rien ne semble devoir freiner cette ardeur.

## Autre facette du néocolonialisme

D'autant que les armes de plus en plus sophistiquées se démodent de plus en plus vite. L'époque est bien finie où le même fusil Maüser, modèle 1914-1918, passait successivement de soldat en soldat, se vendait d'armée en armée. La possession d'un matériel moderne « à l'occidentale » est devenue le premier symbole de la liberté conquise pour un pays nouvellement indépendant. Il n'y a malheureusement pas encore d'exemples d'un pays décolonisé qui ne se soit immédiatement préoccupé d'acheter des canons. Les plus luxueux possible. Le snobisme profite aussi aux marchands de mort. Et peu importe que le matériel vendu soit inadapté à la configuration géographique où aux intérêts stratégiques du pays acheteur. En décembre 1973, la principauté d'Abu Dhabi achetait à la France 14 Mirage et en prenait 18 autres en option. Compte tenu de la surface de cette principauté du golfe Persique — 67 000 km2 — et de la vitesse de décollage de cet avion, un polytechnicien français a calculé qu'un Mirage ne mettrait que 27 secondes pour sortir de son espace aérien !

Et puis, une véritable guerre de prestige s'engage entre ces pays. Et il s'agit d'en profiter. En février 1972, le Vénézuela commande 15 Mirage à l'industrie française. Ce pays prend enfin sa place dans l'escalade d'armement qui se déroulait, cette année-là, dans tout le continent sud-américain : 16 Mirage III E pour le Brésil, 12 pour l'Argentine, 16 Mirage V (version simplifiée et économique du III) pour la Colombie et 14 pour le Pérou. L'effet « boule de neige » avait parfaitement joué sur ce marché.

## Point faible: la Marine

Pour satisfaire sa clientèle, la France dispose d'un éventail très complet de matériel en tout genre. Tous les deux ans, la Délégation ministérielle à l'armement édite un catalogue bleu en trois tomes — soit 1221 pages en 1971, le plus récent des exemplaires que nous avons réussi à nous procurer — où se trouve proposée la fine fleur de la production nationale. La mise en pages est parfaite, les photos traitées soigneusement, les spécifications techniques bien rédigées. La mort y est parfaitement aseptisée. En feuilletant ces pages et en reprenant le détail de nos ventes, il est alors possible de refaire la carte de nos acheteurs de par le monde. Et d'apprécier la structure de nos exportations.

Point faible : la construction navale. A peine 1% de nos ventes. Bien sûr, il y a les fameuses vedettes dites « de Cherbourg », qui atteignent la vitesse de 40 nœuds, ont un rayon d'a tion de 3 000 km et reçoivent des missiles mer-mer Exocet. Mais le reste du catalogue manque de consistance. Seul, le sous-marin Daphné et sa version « luxe », le super-Daphné, ont vraiment séduit. Ils équipent les marines espagnole, sud-africaine et pakistanaise. En progression, par contre, le matériel électronique : 7 % des exportations. Essentiellement des radars de toutes puissances et portées surtout mis au point par la Thomson-C.s.f., qui ne fabrique pas que des téléviseurs et des frigidaires... Malgré les démentis vigoureux de Michel Debré, alors au ministère de la rue Saint-Dominique, il est aujourd'hui certain que les troupes américaines ont utilisé des productions de l'électronique française durant la guerre du Vietnam : en particulier le Ratac, radar d'artillerie de campagne.

Le matériel terrestre emploie plus de 50 000 personnes. Et représente 21 % des exportations. Entre 1960 et 1971, plus de 3 000 blindés ont été expédiés dans des pays étrangers. Quelques fleurons du catalogue : le canon automoteur de 155 mm, monté sur châssis d'A.m.x. 30. Il peut — selon sa fiche technique — lancer à 25 km et à raison de →

# LA MORT MADE IN FRANCE

six coups par minute, un obus à fragmentation prédéterminée. Le plus efficace, c'est-à-dire le plus meurtrier. Le Rap 14, lance-roquettes multiples, capable de tirer 22 roquettes en 10 secondes. Et de détruire à 20 km une surface de 15 hectares. L'A.m.x. 10 P — qui remplace depuis cette année le fameux A.m.x.13 — est un blindé léger de 14,5 tonnes dont la construction débuta en 1952. Ce char est actuellement proposé en cinq versions différentes. Selon les désirs du client. Et ses moyens financiers.

Une grosse déception et une fantastique erreur de marketing dans ce domaine : le char A.m.x. 30. En 1960, la France et l'Allemagne fédérale entrent en concurrence sur le marché pour la fourniture d'un char moyen. En prix export, le char français coûte 2 millions ; 3 avec les fournitures de rechange. Il pèse 32,5 tonnes, a une vitesse de 65km à l'heure, est armé d'un canon de 105 et de deux mitrailleuses lourdes Mais ses qualités sont nettement inférieures à celui de son concurrent allemand le Léopard, mieux conçu et moins cher (1,8 millions de francs). Peu importe, la D.m.a. donne l'autorisation de lancer sa fabrication. Résultat : seulement 13 chars sortent chaque mois de chaînes dont la capacité atteint plus de la vingtaine. Et la France n'en a encore vendu que 280, à cinq pays. Et le marché est complètement saturé. Pendant ce temps, la R.f.a. en écoulait plus de 3 500. Au Salon de Satory, en 1973, une nouvelle version a été présentée avec climatisation et pare-sable pour les zones désertiques. La D.m.a. s'entête. Mais sans la moindre chance de succès. Un beau sujet d'enquête pour la Cour des Comptes.

## Mirage III et missiles

Le matériel aéronautique ne représente pas moins de 71 % des exportations. Son industrie emploie 110 000 personnes. 63 000 pour la construction des cellules d'avions et l'assemblage des missiles. 23 950 pour la propulsion et les moteurs, 22 000 pour les équipements. Son chiffre d'affaires a été en 1972 de 8 700 millions, hors taxes. Vedette incontestée depuis la guerre des Six Jours, le Mirage de Dassault. Douze modèles de cet appareil sont actuellement fabriqués, et proposés à la vente. L'idée du constructeur, qui explique largement le succès de cet avion : permettre plusieurs combinaisons autour d'une même cellule de base.

La série des Mirage III est le parfait exemple de cette stratégie commerciale. Dans le haut de sa gamme, le Mirage III E, le plus perfectionné : son radar très élaboré l'autorise à naviguer à très basse altitude, sans la moindre visibilité et lui permet l'attaque d'objectifs terrestres par tout temps. Le Mirage V (dérivé du III) est, lui, un chasseur polyvalent pour l'attaque et le combat à vue. Il emporte 4 tonnes de roquettes, missiles et bombes au napalm. Il est spécialement conçu pour les pays arabes, où les conditions météorologiques sont généralement favorables. Il peut être débarrassé du plus gros des équipements de navigation aux instruments qui équipe le III E. Ainsi, il embarque plus de carburant et plus de munitions. Et son prix est moindre. Résultat : 213 des Mirages III et V ont été vendus à l'étranger.

Le secteur aéronautique est le point fort de la France. 720 Mirage pour 1 144 construits en France, soit 62 % de la production au 1er janvier 1971 ont équipé des armées étrangères. 62 % des Alouette II construites et 84 % des Alouette III. 1 028 réacteurs Atar sur les 1 693 construits. Ces chiffres montrent que l'Armée française n'absorbe que 40 % de la production nationale.

Les missiles offrent un bon exemple d'un autre type de marché : la vente de licences à l'étranger. Ils sont produits essentiellement par la Société nationale industrielle aéro-spatiale (Snias) et par la firme automobile Matra, propriété du milliardaire Sylvain Floirat, également président-directeur général d'Europe I. Il ne se contente pas de faire briller les voitures bleues sur les circuits du monde, mais il tire l'essentiel de ses bénéfices de la mort made in France. Le S.s. 11, fusée antichar « de grande qualité », a été fabriqué à 140 000 exemplaires, dont 80 000 ont été exportés. L'Exocet est le joujou préféré de nos amiraux. Missile mer-mer coproduit avec la Grande-Bretagne, il est doté d'une charge de 150 kg et détruit son objectif à plus de 35 km. Ce missile vole à une vitesse supersonique quelques mètres au-dessus de l'écume des vagues. Il est produit sous licence aux Etats-Unis. Et la D.m.a. a déjà enregistré plus de 1 200 commandes. Malgré son prix terriblement élevé : 1 million de francs.

La Thomson-C.f.f. a fabriqué l'équipement électronique du missile sol-air Crotale. Selon une publicité parue dans la presse sud-africaine, il porte une charge de 15 kg et peut abattre en flammes en 16 secondes les avions volant à basse altitude et à 8 km de distance. Détail intéressant : ce modèle a été conçu à la demande de l'Afrique du Sud, régime politiq[illegible] hautement recommandable, comme l'on sait. Aux U.s.a., c'est la North-American Rockwell qui le construit et le commercialise sous licence.

Debré l'avait claironné : « L'exportation de matériel de lutte antiguérilla reste interdite. » Et Giscard d'Estaing devant l'Assemblée nationale, au lendemain de son élection : « La France confirmera et accentuera la mission libérale de sa diplomatie, en soutenant partout dans le monde la cause de la liberté et des droits des peuples, je dis bien des peuples, a disposer d'eux-mêmes. Elle s'interdira toute vente d'armement qui serait contraire à l'exercice d'une telle mission. » Noble propos. Mais il suffit de feuilleter de nouveau le catalogue de la D.m.a. pour avoir une vision plus juste de la réalité. En 1973, au Salon de Satory, la firme Berliet présentait un blindé de 11 tonnes type VXB. Equipé d'une lame « chasse-obstacle » à l'avant, de glaces blindées, de pneus increvables et de mitrailleuses télécommandées à l'intérieur, c'est une réussite technique. Selon sa publicité, il est « capable de déblayer en quelques secondes n'importe quel barrage dressé en travers d'une rue ». Il a vivement intéressé les clients espagnols. Quant à Panhard, il vient de livrer à la Gendarmerie nationale la première série de son engin blindé de transport M 3 avec un haut-parleur et un projecteur sur le toit. L'engin idéal pour patrouiller dans les rues de Santiago-du-Chili ou de Madrid... Quant à l'auto-mitrailleuse A.m.l. S 530, son catalogue dans ses trois versions (française, anglaise, espagnole) précise que cet engin est destiné « à participer aussi bien à la protection contre les attaques à basse altitude qu'aux opérations de guérillas et de maintien de l'ordre ». Tous les Pinochet de la terre trouveront en France de quoi satisfaire leurs besoins.




Prenons maintenant deux exemples précis, deux pays en état de guerre civile. L'Irak, qui combat les tribus kurdes sur son propre territoire national, a reçu récemment plusieurs tonnes de matériel français. 1 000 mortiers de 60 mm et leurs munitions pour appuyer les progressions de son infanterie. 40 hélicoptère Alouette III, équipés de canons 20 mm pour mitrailler les colonnes kurdes et la population civile. Et tous les véhicules Panhard blindés nécessaires. Quant au Chili, en mai 1974, il a passé de nouvelles commandes. 2 304 roquettes 68mm, type 253 à charge creuse, une commande 1,9 milliard de francs qui revient à la Thomson-C.s.f. 100 missiles air-sol AS 11 et 200 missiles AS 12. Et quatre installations de tirs pour hélicoptères afin de mieux mitrailler dans les rues de Santiago et dans les montagnes de la Cordillère des Andes. Quant à l'Afrique du Sud, domaine de l'apertheid, il est ni plus ni moins le 3e client de l'industrie aéronautique française.

Sur l'aéroport militaire de Villacoublay, un Mystère 20 est sans cesse prêt à décoller. A son bord, Hugues de l'Estoile. Cet homme dirige la délégation aux Affaires internationales, dite D.a.i., sous-direction de la D.m.a. C'est par lui que passent toutes les commandes







**Publicités pour les armes françaises.**




**Don Juan Carlos aux commandes du Mirage F1.**

faites à l'industrie française d'armement. Il faut savoir, en effet, qu'il est procédé de la même façon pour l'exportation du matériel construit par des entreprises privées ou par les firmes nationales. Dans les deux cas, c'est toujours l'Etat français, par l'entremise de la Délégation ministérielle à l'armement, qui négocie les ventes. Dans les deux cas, les opérations sont facilitées à l'étranger par les membres des missions militaires affectés dans les ambassades. Ainsi les firmes privées économisent l'entretien d'un service complet de vente.

Lorsque les Français commencèrent leur percée sur le marché des armes, les diverses commissions ne dépassaient jamais 5 %. C'était une règle bien établie que les U.s.a. et la Grande-Bretagne respectaient avec soin. La France, elle, pratiqua le dumping des pots-de-vin. En décembre 1973, par exemple, quand la principauté d'Abu Dhabi décida de commander 14 Mirage, la D.a.i. lui versait plus de 30 % de commission sur le total du marché à différents intermédiaires. Ces commissions sont toujours versées en France sur des comptes bancaires soigneusement dissimulés. Car persuader un client d'acheter des armes est une tâche difficile. Il faut le chouchouter. Les clients de la D.a.i. sont généralement traités à l'hôtel George V et leurs notes prises en charge par son budget. Quant aux maisons de rendez-vous chics, telles celle de madame Claude, elles leur doivent l'essentiel de leurs recettes. Et de leur haute protection.

L'exportation de matériel de guerre n'est pas une opération pure et simple, un marché commercial de type classique. Pour faire aboutir la négociation d'un contrat, il faut souvent prendre des engagements plus complexes ; envoi d'instructeurs (cas des pilotes français en Lybie), d'experts et de techniciens. Quand il ne s'agit pas d'accords bilatéraux, qu'il faut même qualifier d'alliances militaires, prolongement logique des fournitures d'armes.

La France débloque sans cesse ses marchés et elle se trouve dans l'impossibilité de former suffisamment de techniciens étrangers. Pour honorer un contrat signé avec deux de ses clients, la Lybie et le Zaïre, elle a dû faire appel à des conseillers pakistanais. Ainsi se trouve-t-elle entraînée dans des transactions de plus en plus complexes qui ne lui assurent plus le respect des contrats initialement engagés.

Les industriels privés d'armement ont beaucoup de chance. La D.m.a., c'est-à-dire l'argent des contribuables, est largement mis à contribution. Dans une revue officielle, on apprend que la Délégation ministérielle à l'armement a quatre buts :

— « elle peut contribuer à intensifier la fabrication en série d'armements commandés par la France pour donner satisfaction à un client étranger pressé » ;

— elle organise des expositions et invite des délégations étrangères ;

— le ministère des Finances alloue des crédits à la commande et à la livraison ;

— la D.m.a. peut avancer des fonds à un industriel qui veut concevoir des matériels uniquement pour l'exportation sans qu'ils aient été acquis au préalable par l'Armée française.

Au 1er janvier 1972, les industries françaises d'armement eurent droit à une baisse de T.v.a. Et la sollicitude de l'Etat va jusqu'à les exonérer totalement ou partiellement de redevances. La lecture du rapport de la Cour des Comptes de 1971 nous apprend que la firme Matra a vu ses redevances baisser de 2 038 000 francs et Marcel Dassault de 4 185 203 francs.

Le contrôle budgétaire des commandes passées à l'industrie privée est du ressort de la D.m.a. Comme elle expédie généralement ses contrôles à la hâte et que l'intérêt public et l'intérêt privé ont été soigneusement imbriqués, il n'est pas rare de voir des industriels réaliser plus de 40 % de bénéfices sur une unité produite par eux, financée par les contribuables et vendue par la D.a.i.

## "Tout se mélange"

Un contrôleur général des Armées que nous avons pu rencontrer nous déclarait : « La D.m.a. est un véritable Etat dans l'Etat. Elle gère le budget équipement des Armées, soit un peu moins de la moitié (47,4 %) du budget total des Armées. Impossible d'exercer le moindre contrôle. Tout se mélange, tout se complique. Aucun compte n'est vraiment clair. » Selon cet expert, 70 % des dépenses des industriels de l'armement seraient avancées par le gouvernement français au moyen de nos impôts. Facile alors de comprendre comment le capital social de la société Avions Marcel Dassault est passé, entre 1965 et 1971, de 35 millions à plus de 265 millions de francs. C'est-à-dire de 1 à 8 en six ans. Et uniquement par l'autofinancement.

Quand il s'agit de fabriquer du matériel pour l'armée française, d'exporter des armes, le privé se trouve toujours favorisé. Les matériels les plus anciens, les moins évolués reviennent aux entreprises d'Etat. La direction technique des armements terrestres construit des chars, mais laisse aux firmes privées leur électronique. Le plus rentable. Aussi, dans le Livre blanc de la Défense nationale, le ministère des Armées doit bien reconnaître que 75 % des marchés d'armement appartiennent au privé. Et que rien n'est fait pour freiner cette tendance. Bien au contraire.

Mais, aujourd'hui, les considérations morales ne comptent plus. Face à une industrie qui emploie plus de 270 000 personnes, qui devrait permettre, cette année, 12 milliards de francs d'exportations, le seul problème reste économique. Pour combler le déficit de sa balance des paiements, la France a choisi les canons. C'est un jeu dangereux. Surtout avec un marché aussi vulnérable. Politiquement et économiquement.

18 milliards de francs — 1 500 avions. Tel est l'enjeu du « contrat du siècle ». Face au Cobra du Northrop, le Mirage FIM 53 de Marcel Dassault. Les Etats-Unis contre la France. Et quatre ministres européens de la Défense (belge, hollandais, danois et norvégien) qui hésitent et veulent tirer le meilleur profit de leur décision. Déjà, Jacques Soufflet, le ministre français de la Défense, a dû accepter de voir l'armée de l'Air adopter le Mirage FIM53 alors qu'elle n'en a nul besoin. Uniquement pour donner bonne impression aux acheteurs. Déjà, il a fallu promettre à la Belgique une bonne part du marché de sous-traitance si elle acceptait le Mirage. Déjà la France est revenue s'asseoir à l'Euromad, un organisme qui rassemble, sous la houlette de l'Otan, les directeurs nationaux d'armement des pays de l'Alliance atlantique. Peu à peu, pour sauver un marché d'avions, la France retombe dans l'atlantisme. Officieusement, elle siège de nouveau à l'Eurogroup, qui rassemble dans une structure officieuse tous les chefs d'état-major des Armées de l'Alliance atlantique.

Inutile de se faire la moindre illusion. Vendre des armes passe souvent par l'acceptation des conditions politiques mises par l'acheteur. En vendre de plus en plus, c'est devenir de plus en plus vulnérable lorsqu'on est une puissance moyenne. Entre 1972 et 1973, les pays du Proche-Orient ont plus que doublé le montant de leurs commandes aux pays développés. De 29 à 61 % du marché mondial. Et il risque bien d'arriver les mêmes mésaventures qu'avec le pétrole. Il suffirait que les pays du Proche-Orient décident une baisse de leurs commandes d'armement de 20 % pour que 30 000 travailleurs français se retrouvent au chômage, pour que le déficit de la balance des paiements s'aggrave de deux bons milliards lourds.

Telle pourrait être bientôt la curieuse morale de l'histoire des exportations françaises d'armes.

NICOLAS BRIMO

# Au risque de vous plaire

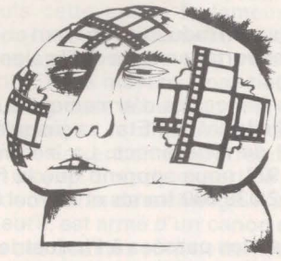

## Cinéma

*** Cinéma en super-8.**

Ce nouveau format de film a révolutionné le cinéma d'amateur. Mais pas seulement lui. De jeunes réalisateurs l'ont adopté. Au Lucernaire (à minuit), Jean-Claude Carlier présente ainsi quelques-uns de ses 17 films (à scénario), primés au Touquet et à Toronto et qu'il a promenés en « tournées sauvages » dans les arrière-salles de cafés. Et c'est un long métrage, « Allez, on se téléphone », que Philippe Viard, avec l'appui de la Fnac, sortira le 2 octobre en circuit commercial.

*** Georges Lautner : Les seins de glace.**

Une Mireille Darc fatale, des suspects menaçants, un Brasseur fantaisiste, un Delon ténébreux, des coups de théâtre... Voilà le type de comédie criminelle qui ne donne pas à réflechir. L'astucieux Lautner sait ravir le spectateur peu exigeant. Rend-t-il service au cinéma français ?

*** Michel Mitrani : Les guichets du Louvre.**

Un jeune homme de très bonne volonté tente d'arracher une jeune Juive à la déportation. Emouvante reconstitution de la rafle meurtrière de juillet 1942. Michel Mitrani est un réalisateur talentueux qui a fait ses preuves à la télévision. Malheureusement, il gâche ici son plaidoyer par des scènes-clichés et des personnages un peu trop typiques.




## Livres

— POLITIQUE

**★ Grigori Svirski : Les otages (Le Seuil).**

Un témoignage sur l'antisémitisme en U.r.s.s., de Staline à nos jours.

**★ Andreï Sakharov : Sakharov parle (Le Seuil).**

Depuis 1957, un homme refuse de se taire. Un grand physicien combat l'obscurantisme et l'injustice.

**★ Alvaro Cunhal : Portugal, l'aube de la liberté (Editions sociales).**

Le secrétaire général du P.c. portugais analyse ce « printemps 74 » qu'un peuple entier attendait depuis un demi-siècle.

**★ Maria Isabel Barreno, Maria Teresa Horta, Maria Velho da Costa : Nouvelles lettres portugaises (Le Seuil).**

Le fameux livre des « Trois Maria », qui avait amené ses auteurs devant les tribunaux du Portugal fasciste d'avant le 25 avril.

*** Marie Granet : Cohors-Asturies.**

L'histoire d'un réseau né d'un contact Pineau-Cavailles, et relevant quelques aspects méconnus d'un réseau de la Résistance animé par des philosophes et polytechniciens. Envoi contre 17 F (23 F prix commerce) à ANACR, CCP 3 759.27 Bordeaux.

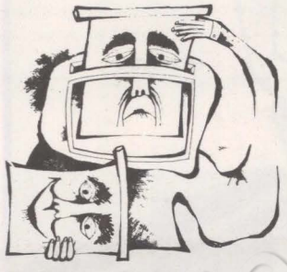

## Télévision

**VENDREDI 20 SEPTEMBRE**

Une dramatique de Tournier-Kerchbron, « Les jardins du roi » (20 h 35, ch. 2).

« Le Café de la Gare », avec Rufus et l'équipe de Romain Bouteille (20 h 40, ch. 3).

Selon la règle du jeu de la série « Réalité-fiction », une interview de Claude Lévi-Strauss « remise en scène » par Pierre Fresnay (21 h 35, ch. 3).

Un ouvrier de Mercedes, un objecteur de conscience, etc. dans le « Portrait d'Allemagne » (1ère partie), reportage-chronique de Knapp et Bringuier (21 h 45, ch. 1).

**SAMEDI 21**

Le début d'une série documentaire, « La route de l'or » (20 h 35, ch. 3).

« La République des cousins », 2e partie de l'émission sur Germaine Tillion : propos d'une ethnologue maghrébine (22 h 10, ch. 1).

**DIMANCHE 22**

Une adaptation tchécoslovaque de Maupassant, « Les doux jeux de l'été passé » — à voir ne serait-ce que pour éviter l'ignoble « La bonne soupe » programmé sur la 1ère chaîne (20 h 35, ch. 2).

André Breton et le surréalisme — voir p. 31 de ce numéro (21 h 35, ch. 2).

Lutte des classes et sadomasochisme dans l'un des plus importants films de Joseph Losey, « The servant » (22 h 35, ch. 2).

**LUNDI 23**

Du même Losey (8 ans plus tard), une demi-réussite sur une grande stratégie politique : « L'assassinat de Trotski » (20 h 35, ch. 3).

**MARDI 24**

Après la projection du fameux « Silence de la mer » de Melville (d'après Vercors), un débat sur l'édition clandestine dans la Résistance, avec Pierre Seghers, Madeleine Braun, Joseph Martinet, Pascal Coppeau et Jacques Debru-Bridel (22 h 05, ch. 2).

**MERCREDI 25**

La 2e partie du « Portrait de l'Allemagne » de Knapp et Bringuier : la vie d'un employé de la société de mécanique de précision Saba (20 h 30, ch. 1).

**JEUDI 26**

Michel Debatisse, président de la F.n.s.e.a., à l'émission Questionnaire (20 h 35, ch. 3).

« Ici, peut-être » : une dramatique sur les traces d'Arturo, travailleur portugais, de la banlieue parisienne à Fos — un document sur les immigrés à travers « l'écriture en images » de Gérard Chouchan (20 h 30, ch. 1).


# Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

*BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE*
*41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e*

*Je soussigné (1)* .....

*Profession* .....

*Demeurant* .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

| | |
|---|---|
| *normal de 6 mois à* | *60 F* [ ] |
| *normal d'un an à* | *100 F* [ ] |
| *de soutien à* | *150 F* [ ] |
| *de soutien à* | *200 F* [ ] |

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

*par chèque bancaire* [ ]
*par chèque postal* [ ]
*ou virement au C.C.P. L'Unité 3034980 La Source* [ ]

*Date et Signature*

*(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES*

*Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.*



L'unité

Rédaction : 5, rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

**Directeur général :** Pierre Mauroy

**Directeur de la rédaction :** Claude Estier

**REDACTION**

Guy Perrimond, Serge Richard (rédacteurs en chef), Michèle Backmann, Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Robert Butheau, Christine Cottin, Georges Frameries, Yann Fitt, Claude Fuzier, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

**SECRETAIRE DE REDACTION-MAQUETTES**

Nicole Chaillot.

**AVEC LA COLLABORATION DE**

François-Régis Bastide, Pierre Bérégovoy, Roger Bordier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Henri Delisle, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Emile Loo, François Mitterrand, Didier Motchane, Henri Noguères, Bernard Pingaud, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddéï.

**ADMINISTRATION**

**Conseiller technique :** François de Grossouvre
**Secrétaire administrative :** Jacqueline Daimé.
**Publicité :** Régie Publicitaire, 2 rue du Cygne, Paris 1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
**Spectacles :** France-Lafayette, 10, rue Bleue, Paris 9e. Tél. 523.10.35 (Jean-Pierre Lemaire).
**Directeur de publication :** Michel Lecornet.
**Société éditrice :** S.a.r.l. l'Unité.

Imprimerie d'Hebdo-T.C. 76-Yvetôt.

# changer la vie culturelle

## Romans

### LES PETITS NOUVEAUX

A chaque rentrée, il y a des « petits nouveaux », des « bleus » : rentrée scolaire et rentrée littéraire ont cela en commun. Chez les romanciers, la promotion 1974 est fournie. Tous sont inconnus, soit parce qu'ils publient pour la première fois, soit parce que leurs œuvres précédentes sont passées à peu près inaperçues. Ne choisissons pas pour l'instant. Présentons-les tous.

Jean Bertolino, journaliste, met la fiction au service de la cause palestinienne dans « Les orangers de Jaffa » (France-Empire). Armand Farrachi, poète voyageur et musicien, reconstitue en quatre saisons la dernière croisade du XIIe siècle dans « La dislocation » (Stock). Leslie Gaspar se veut aussi mystérieuse que l'héroïne espagnole de son « Yvan et Igor » (Seghers). Hubert Haddad était connu comme animateur culturel : avec « Un rêve de glace » (Albin Michel), il signe un chant d'amour fou. Avec « Comme ou la journée de madame Pline » (Gallimard), Marie-Louise Haumont narre l'histoire d'une rupture avec le « ronron » quotidien. « Cap de Gitanes » (Fayard) de René Mauries est une longue réflexion sur la mort, inspirée à l'auteur par une expérience vécue. Michel Oh! est parrainé par Joseph Kessel et Louis Nucéra ; son éditeur, Jean-Claude Lattès, n'en veut dire plus et se contente d'annoncer un titre : « Pataphysical Baby ». Depuis des années un homme est hanté par une seule ambition : l'Elysée ; cela donne « Loyola'blues » (Le Seuil) d'Erik Orsenna. Encore un récit autobiographique : « Le noir est une couleur » (Balland), de Griselidis Real, nous mène en misère noire et tzigane. Dominique Reznikoff est productrice et réalisatrice à la télévision : « Cavaliers de la soif » (Albin Michel) fuit les studios pour le soleil du Maroc. Jean-Marie Rouart, hésitant entre Alain-Fournier et Roger Nimier, se plonge dans les souvenirs d'adolescence ; titre : « La fuite en Pologne » (Grasset). Même odeur de Grand Meaulnes dans « La petite fugue équinoxe » (Stock) d'Eric Savoyaud, mais plutôt à la façon des Américains de la Beat generation. Adam rencontre Aive (sic !) et Jacques Sommer emmène les lecteurs de « Les seuils » (Albin Michel) dans une promenade d'initiation à l'érotisme. Bunuel a sans nul doute influencé Fabrice Tolian : le sujet de « La peau d'un chat qui rêve » (Julliard) pourrait se résumer comme étant le charme discret du colonialisme français. Autant de livres qu'il vaudrait mieux lire avant que les jurés du Goncourt, dans 10 ou 15 ans, fassent semblant de découvrir leurs auteurs.

### MIRACLES A MONTPARNASSE

Il y a un an et demi l'écrivain de théâtre Georges Michel fondait le Crac (Centre de recherche, d'action et de création). Son intention et celle de la dizaine d'amis avec qui il organisait un « collectif » : « regrouper les gens du milieu artistique laissés sur la touche afin qu'ils prennent le pouvoir d'organiser leurs propres activités ».

Mais inventer un circuit parallèle quand un Etat démissionne de ses responsabilités — c'est le cas des Affaires culturelles en France — est toujours difficile. Manque souvent l'essentiel, le nerf du combat : l'argent. Il y a quelques mois un « mécène » a été trouvé, qui a accepté la suggestion de Georges Michel : financer les activités culturelles d'un lieu grâce aux bénéfices d'un café-restaurant. Ainsi est née « La Cour des miracles », située au 23 de l'avenue du Maine, en plein Montparnasse. Georges Michel commente : « Celui qui vient prendre un jus de fruit chez nous plutôt qu'au Drugstore subentionne nos activités. »

Les activités actuelles : aux cimaises, des peintres et des sculpteurs. Dans un coin, des artisans du cuir et de la laine. Dans la salle, une série de « one woman ou man show », chaque soir : Hélène Prouteau commence avec « Couch'rêves », femme en noir sortant d'un miroir ; suit Jean-Marie Cornille, enfant de Tati comme d'autres sont enfants de Marie ; puis Tania Becker, marchande de violettes perdue dans un Paris qu'on démolit ; enfin Henri Gruvman avec « ses rêves de tabouret ». Dans l'avenir, des concerts de jazz, du cinéma, des cycles d'animation thématique autour du racisme, de la femme, etc. Si l'on ajoute que « c'est le seul bistrot de Paris où l'on ne vous oblige pas à consommer » et que les artistes touchent 60% de la recette, il faut bien l'avouer : il se produit des miracles à Montparnasse.

## Télévision

### L'AXE BRETON-TROTSKI

« La beauté sera convulsive ou ne sera pas. » Des successifs manifestes du surréalisme d'André Breton, on a surtout retenu cette formule ramassée, toute apprêtée pour une anthologie. Mais, peut-on mettre le surréalisme en formules ? Qu'importe en vérité que Philippe Soupault réduise arbitrairement ce mouvement unique à la naissance d'un mot : « Ce mot de surréalisme avait été indiqué par Guillaume Apollinaire à propos de sa pièce « Les mamelles de Tyrésias ». Qu'importe que des cuistres comptent les dissidents et écrivent à ce propos des thèses que personne ne lira jamais. Ce qui compte réellement c'est l'influence décisive de quelques événements artistiques isolés sur le style et la qualité de vie d'une société : la publicité, le cinéma, le langage ne seraient pas ce qu'ils sont sans le surréalisme. L'émission d'Alain Jouffroy, « Le surréalisme », des dimanches 22 et 29 septembre (2e chaîne, 21 h 35) en fera la démonstration.

La poésie et les chansons de Prévert, les films de Bunuel sont les rejetons les plus quotidiens du surréalisme. Retournons pour deux soirées aux temps joyeux de la fécondation, quand Robert Desnos dictait ses rêves à André Breton, quand Benjamin Péret et Yves Tanguy chassaient le curé sur le port du Havre, quand Juan Miro et André Masson, Salvador Dali et André Delvaux, Max Ernst et René Magritte étaient interdits dans les galeries de l'Europe entière, quand Crevel et Vaché se suicidaient comme on fait son marché — le plus naturellement du monde. Et, pour mieux situer les événements historiques et le climat politique qui présidaient à cette « révolution culturelle », complétons l'information par la projection du film de Losey « L'assassinat de Trotski » (lundi, 3e chaîne, à 20 h 35). André Breton et Léon Trotski n'avaient-ils pas créé ensemble la Fiari, Fédération internationale des artistes révolutionnaires indépendants ?

## Exposition

### SERREAU CHEZ BARRAULT

Jean-Louis Barrault vient d'ouvrir les portes de son nouveau domaine : le Théâtre d'Orsay, qui a investi l'ancienne gare... d'Orsay. Aventurier du théâtre, Barrault a tenu à placer cette inauguration sous le signe d'un autre constructeur inlassable, en accueillant « l'Exposition Jean-Marie Serreau ».

Découvreur têtu et tenace, ancien compagnon de Dullin, Serreau n'eut de cesse de mettre en scène les premières pièces d'auteurs alors inconnus qui ont nom : Bertolt Brecht, Samuel Beckett, Eugène Ionesco, Arthur Adamov, Roland Dubillard, Fernando Arrabal, Boris Vian, Max Frisch, Yacine Kateb, Aimé Césaire, Paol Keineg, etc. Architecte, Serreau s'ingénia toujours à construire le théâtre autour de ses spectacles — et non l'inverse —, du Babylone des années 50 à la Cartoucherie de Vincennes d'après 1968. Homme lucide s'il en fut, Serreau avait annoncé « la mort définitive de la pièce en trois actes » Barrault n'a donc pas choisi comme symbole un ancêtre mort, mais un metteur en scène plus jeune et plus actuel que jamais.

Chili

# L'AME DU COMPLOT

## « Henry avait fait du Chili une affaire personnelle ».

Comme chacun finira par le savoir, les Etats-Unis ont trouvé en Gerald Ford le président intègre, vertueux et intelligent qui va les reposer des inquiétants grands hommes. Telle est en effet l'image que l'information, qu'elle soit sérieuse ou anecdotique, donne du nouveau président des U.s.a. Et celui-ci, qui vide les placards de la Maison Blanche pour les emplir de probité candide, parle aux Américains le langage de la bonté liquidatrice.

Après avoir amnistié en vrac pour les délits commis dans l'affaire Watergate et lors de la guerre du Vietnam, Gerald Ford vient d'être amené, à la suite des révélations du sénateur démocrate du Massachussetts Michael Harrington sur l'intervention américaine contre le gouvernement de Salvador Allende, révélations confirmées par Williams Colby, directeur de la C.i.a., à dire en substance que les Etats-Unis n'ont pas cherché à renverser un pouvoir légitime, mais se sont contentés, comme c'était leur devoir de grande démocratie, d'aider une opposition meurtrie à survivre et une presse menacée à rester libre !

Les faits parlent d'eux-mêmes : avant les élections qui ont vu l'arrivée au pouvoir de Salvador Allende, la C.i.a. est autorisée à distribuer 1 million de dollars aux opposants pour empêcher cette élection. La somme a dû être insuffisante : Allende est élu. La C.i.a. quintuple alors sa mise : en trois ans, 5 millions de dollars sont dépensés pour « destabiliser » le gouvernement de l'Union populaire. En août 1973, la C.i.a., sur l'instigation du Prix Nobel de la Paix, Henry Kissinger, fait un nouvel effort : 1 million de dollars de plus. Le résultat est positif. Allende est assassiné. Kissinger doit être content. Car, selon un reporter de « Newsweek », Bruce Ban Voorst, Kissinger a toujours poussé les opérations montées contre Allende, même si le Département d'Etat et la C.i.a. n'étaient pas enthousiastes : « Henry avait fait du Chili une affaire personnelle ». Ce que vient de confirmer Mme Allende en accusant directement le « cher Henry ».

En attendant une hypothétique — dans l'immédiat — révélation d'un autre homme politique américain sur la présence américaine au Chili du général Pinochet, on pourrait souhaiter que le vertueux Ford proclame spontanément quels concours la démocratie américaine apporte aujourd'hui aux hommes, aux journaux et aux organisations de la gauche chilienne. Evidemment, la question n'a pas été au cours de la première année du pouvoir Pinochet celle de la liberté, mais celle des couronnes mortuaires. Nul doute que Ford le vertueux sait ce qu'on doit aux cadavres.

Avant d'apporter là aussi l'amnistie purificatrice, le président des Etats-Unis pourrait par curiosité faire rouvrir l'enquête décidée en 1972 par le Sénat américain « sur les corporations multinationales », enquête rendue nécessaire par les révélations d'un journaliste américain sur l'intervention de l'I.t.t. et de la C.i.a. dans les affaires chiliennes dès la proclamation, le 4 septembre 1970, des résultats électoraux plaçant Salvador Allende en tête des candidats à l'élection présidentielle.

La sous-commission nommée par le Sénat a pu savoir que, le 15 septembre 1970, l'ambassadeur des Etats-Unis à Santiago avait reçu un message du Département d'Etat lui donnant des instructions sur l'attitude à prendre en face de la perspective d'une arrivée au pouvoir de Salvador Allende. L'ambassadeur, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et le Département d'Etat, appelés à témoigner devant la sous-commission, refusèrent de dire qu'elles étaient ces instructions et de fournir copie des câbles reçus par l'ambassade. Cependant, selon un agent de l'I.t.t. qui avait, lui, accepté de témoigner, « le message donnait (à l'ambassadeur) le maximum de pouvoir pour faire tout ce qui était possible — sauf une action du type République dominicaine (c'est-à-dire, sauf une intervention directe armée des Etats-Unis) pour empêcher Allende d'arriver au pouvoir ».

La sous-commission a pu obtenir le texte d'un rapport câblé le 17 septembre par les agents de l'I.t.t. dans lequel il est question d'une « provocation » indispensable pour faire bouger la Démocratie chrétienne et l'armée. Un mois plus tard, le général Schneider, commandant en chef des forces armées chiliennes, était assassiné. Elle a également su que John McCone, ancien directeur de la C.i.a. et directeur de l'I.t.t., avait promis de mettre à la disposition d'Henry Kissinger « une somme à sept chiffres » pour barrer la route à Salvador Allende, mais n'a pu connaître la suite donnée à cette proposition. Elle a su que le 29 septembre 1970, un plan de désorganisation de l'économie chilienne avait été présenté par les agents de la C.i.a. à l'intention de l'I.t.t., plan qu'elle a publié. Elle a su qu'en janvier 1971 s'est constitué à Washington un comité de grandes entreprises capitalistes ayant pour objectif « de maintenir la pression sur Henry Kissinger ». Elle a su que le 1er octobre 1971 a été transmis à la Maison Blanche un plan en 18 points tendant à l'étranglement économique du Chili.

Watergate a prouvé que, lorsqu'on le voulait, on pouvait aux Etats-Unis aller le plus loin possible dans la révélation de la vérité. Or, après juin 1973, il n'y a plus de rapports sénatoriaux sur l'intervention américaine au Chili. Ce qui laisserait supposer qu'un président des U.s.a., y compris lorsqu'il s'appelle Richard Nixon, est moins capable d'obtenir le silence que la C.i.a. et que l'I.t.t.

Et ce qui laisse espérer, pour la réputation vertueuse de Gerald Ford, qu'il est atteint d'imbécillité amnésique et non pas d'hypocrisie criminelle.

CLAUDE FUZIER

